ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1939-1940

ENAT

SEANCES DU **NOVEMBRE 1939**

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Note: La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat « ou « Documents parlementaires ». ABRÉVIATIONS: Doc. (Documents parlementaires). Ann. (Annales parlementaires).

A

Accises. - V. Impôts: Douanes et accises.

Affaires étrangères.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Projet de loi approuvant l'avenant au traité d'amitié, de commerce et de navigation du 5 mars 1887 entre la Belgique et la R'publique de l'Equateur, s'gné à Quilo, le 19 octobre 1937.

Doc. - Nº 147. Rapport de M. Van Roosbroeck.

- Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. - Le projet est renvoyé à la commis-

sion des affaires étrangères. Rapporteur : M. Van Roosbroeck.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1066.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 110 membres presents, p. 1074 (7 mai 1940). Le projet est soumis à la sanction roya.e.

Ann. — M. le président donne lecture d'un ordre du jour, signé par MM. Boon, baron Moyersoen, Vinck et Henricot, rendant hommage à la Finlande pour la résistance héroïque qu'elle oppose à l'envahisseur, p. 178. — L'ordre du jour est adopté par acclamations du Sénat.

V. aussi : Interpellations : au nom de M. le baron Nothomb.

Projet de loi approuvant la convention franco-belge sur les assurances sociales, l'accord complémentaire relatif aux ouvriers mineurs, signés à Paris, le 19 octobre 1937, ainsi que l'avenant au dit accord complémentaire franco-belge, réalisé par échange de lettres, en date du 16 mai 1939, entre l'ambussadeur de Belgique à Paris et le ministre des affaires étrangères de France.

Doc. - Nº 143. Rapport de M. Jauniaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Rapporteur : M. Jauniaux. Pas de discussion générale.

L'article unique du projet est adopté sans observation, p. 1066. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 110 membres présents. p. 1074 (7 mai 1940). Le projet est soumes à la sanction royale.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1939-1910.

Affaires étrangères, TRAVAIL (suite)

Projet de loi portant approbation de la convention sur les assurances sociales, signée à Bruxelles, le 29 septembre 1935, entre la Belgique et l'Italie.

Doc. - Nº 144. Rapport de M. Jauniaux.

Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. -- Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères. Rapporteur : M. Jaumaux.

Discussion générale.

Observation de M. Rogister, p. 1067. - La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1037. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1074 (7 mai 1940). Le projet est soumis à 3 sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique et le Reich allemand tendant à éviler les doubles impositions, à établir des règles d'assistance administrative réciproque et à règler certaines autres questions en matière fiscale.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Projet de loi approuvant le traité de travail et d'établissement, signé à Bruxelles, le 29 septembre 1938, entre la Belgique et l'Italie.

Doc. - Nº 164. Rapport de M. Gilbart.

Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858.
 Le projet est renvoyé à la commis-sion des affaires étrangères.

Pas de discussion générale

L'article unique est adopté sans observation, p. 1067.

L'ensemble du projet est adopté à Punanimité des 110 membres présents, p. 1073 (7 mai 1940). Le projet est soumis à la sanction royale.

Travailleurs frontaliers. — Projet de loi portant approbation de l'arrangement concernant le régime fiscat applicable aux travailleurs frontaliers, signé le 22 juillet 1938, entre la Belgique et le grand-duché de Luxembourg.

Doc. - Nº 146. Rapport de M. le baron Nothomb.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé à la commis-sion des affaires étrangères.

Affaires étrangères. TRAVAIL. Travailleurs frontaliers (suite)

Discussion générale.

Observation de M. le baron Nothomb, rapp., qui demande au Sénat d'adopter le projet, p. 1066. La discussion genérale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1066. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1074 (7 mai 1940). Le projet est soumis à la sanction royale.

Allemagne. - V. Affaires étrangères : Travail.

Amnistie.

MILITAIRES.

Projet de loi modifiant et étendant les lois d'amnistie du 28 août 1919, du 31 octobre 1919 et du 28 juin 1921 (projet réamendé par la Chambre des représentants).

Doc. - Nº 18. Rapport de M. Pholien.

Ann. - Rapporteur : M. Pholien.

Motion d'ordre de M. Van Eyndonck, qui demande que le Sénat examine et vote ce projet avant de se séparer pour les vacances de nouvel-an, p. 176. — Obervations de M. Pholon, rapp., qui déclare que le rapport est déposé depuis une quinzaine déjà, p. 177.

M. le président propose au Sénat d'examiner ce projet après des projets financiers, p. 177. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discours de MM. Borginon (qui défend le projet, mais regrette qu'il ne soit pas plus étendu et décare que son groupe le votera); le lieutenant général Denis. m. d. n. (qui déclare que le gouvernement est heureux de voir aboutir ce projet, dépose depuis trois ans, mais qu'il refuse l'amendement de M. Borginon et répond à celui-ci), p. 218, 219.

La discussion générale est c.ose.

Discussion des articles

Art. 1". Adopté sans observations, p. 219.

Art. 2 et amendement de M. Borginon. L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 219. — L'article 2 est adopté, p. 219.

Art. 3 à 7. Adoptés sans observations, p. 219, 220.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 115 membres presents, p. 296, 297 (29 décembre 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

AMNISTIE MILITAIRE. - V. Amnistie.

CHEVRONS DE FRONT.

Anciens combattants d'Eupen-Malmédy. — Proposition de loi accordant une rente aux anciens combattants ressortissants d'Eupen-Malmedy.

Doc. - Nº 140. Proposition de MM. le vicomte Simonis et Gob. — Prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 936 (16 avril 1940).

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1940 et déterminant les effectifs de la garde territoriale antiaérienne et de l'aviation territoriale.

c. — N° 54. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 61. Rapport de M. Demets, F.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 22 décembre 1939, p. 172. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Rapporteur : M. Demefs, F.

Discussion générale.

Discours de MM. Deumens (qui déclare que son groupe s'abstiendra au vote et justifie cette attitude); le lieutenant général Denis, m. d. n. (qui répond aux observations de M. Deumens), p. 227, 228.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 228.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 2 et 10 abstentions, p. 297 (29 décembre 1939). — Se sont abstenus: MM. Vandenbulcke, Verstraete, Borginon, Debeuckelaere, De Lille, Deumens, D'Haese, Finné, Goemans et Leuridan, p. 298. — Le projet est soumis à la sanction royaie.

LANGUES.

Rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

Doc. - N° 26. Rapport de M. le ministre de la défense nationale.

Armée (suite)

Citoyens appelés ou rappelés sous les drapeaux. — Projet de loi tendant à sauvegarder, pendant la durée du temps de guerre, les droits des citoyens appelés ou rappelés sous les armes. — Adopté sous le titre : Projet de loi tendant à sauvegarder, jusqu'au jour qui sera fixé par arrêté royal pour la remise sur pied de paix de l'armée, les droits des personnes se trouvant à l'armée ou dans l'un des services et établissements qui en dépendent, ainsi que les droits des incapables on de certaines sociétés dont elles sont les représentants légaux. legaux.

c. — N° 40. Projet du gouvernement.
N° 70. Rapport de M. Van Remoortel.
N° 84. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 91. Texte adopté par le Sénat au premier vote.
N° 101. Rapport complémentaire de M. Van Remoortel.

— Dépôt du projet par M. Soudan, m. j., p. 152 (21 décembre 1939). — Le projet est renvoyé à la commission de la

Depôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 319 (18 jan-vier 1940).

Depot au rapport par M. Van Remoortel, p. 319 (18 janvier 1940).

Motion d'ordre de M. Ro'in, qui demande que ce projet et celui sur les baux à loyer soient inscrits à l'ordre du jour d'une séance du matin, que le Sénat tiendrait le mercredi suivant, p. 320. — Assentiment du Sénat. Observation de M. Van Remoortel, qui fait observer qu'il conviendra d'examiner le projet en faveur des mobilisés avant celui sur les baux à loyer, p. 320.

Au moment où la discussion générale est ouverte, M. Janson, m. j., demande la remise du débat, n'ayant pu étudier le rapport d'une façon approfondie, p. 356. — Observations de MM. le baron Moyersoen (qui propose au Sénat d'ajourner le débat); Van Remoortel, rapp. (qui appuie cette proposition, ma's insiste sur l'urgence de ce projet); le président (qui dégage la responsabilité du bureau au sujet de la remise du débat), p. 356. — M. le président propose au Sénat de se réunir le mercredi matin suivant, p. 356. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discussion générale.

Discours de M. Van Remoortel, rapp., qui expose la portée exacte du projet de loi, p. 446, 447. La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Discussion des articles.

Art. 1° et amendements. Sont entendus: MM. Van Remoortel, rapp.; Janson, m. j., sur la portée de cet article, p. 447, 448. — Amendement de M. Van Remoortel, sur l'intitulé de la loi. Observations de MM. Van Remoortel, rapp., Janson, m. j. (qui se déclare d'accord), p. 449. — L'intitule de la commission, amendé par M. Van Remoortel, rapp., est adopté, p. 449. — Amendements de MM. Debeuckelaere et Van Remoortel, rapp. Sont entendus: MM. Debeuckelaere (qui se rallie à l'amendement de M. Van Remoortel et retire le sien); Janson, m. j. (qui se déclare d'accord sur l'amendement du rapporteur); Van Remoortel, rapp. (qui explique son amendement), p. 149. — L'amendement est adopté, p. 449. — L'article 1° amendé est adopté, p. 449.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 449, 450.

Art. 3. Observations de MM. Debeuckelaere, Van Remoortel, rapp., p. 450. — L'article 3 est adopté, p. 450.

Art. 4 et amendement de M. Van Remoortel, rapp. Observations de MM. Van Remoortel, rapp., et Janson, m. j., au sujet de la rédaction de l'amendement, p. 450. — L'armendement est adopté, p. 450.

Art. 5. Adopté p. 450.

p. 450. Art. 5. Adopté, p. 450.

Art. 6 et amendement de M. Van Remoortel, rapp. Observations de MM. Van Remoortel, rapp., baron Moyersoen, Janson, m. j., p. 450, 451. — L'amendement et l'article ainsi amende sont adoptés, p. 451.

Art. 7. Observations de MM. Van Remoortel, rapp., et Debeuckelaere, p. 451. — L'article 7 est adopté, p. 451. Art. 8 et amendement du gouvernement. Adopté, p. 451. Art. 9. Observations de MM. Van Remoortel, rapp., Van Dieren, Godding, Janson, m. j., p. 452. — L'article 9 est adopté, p. 452.

p. 452.

Art. 10. Observations de M. Van Remoortel, rapp., p. 452. —
L'article 10 est adopté, p. 452. —
L'article 10 est adopté, p. 452.

Article 11, § 1°, et amendements de M. Van Remoortel, rapp.,
et de M. Rolin. Observation de M. Van Remoortel, rapp.,
(qui justifie son amendement), p. 452, 453. — L'amendement de M. Van Remoortel, rapp., est adopté, p. 453. —
Le § 1° ainsi amendé est adopté, p. 453. — § 2 et amendement
de M. Rolin. Observations de MM. Van Remoortel, rapp., et
Janson, m. j., qui marquent leur accord. p. 453. —
Le § 2 ainsi amendé est adopté, p. 453. — § 3 et
amendement de M. Rolin. Sont entendus: MM. Van Remoortel,
rapp. (qui combat l'amendement); Janson, m. j.; Van
Dieren, p. 453, 454. — Le § 3 est adopté non amendé, p. 454.
— § 4 et amendements du gouvernement et de M. Van
Remoortel, rapp. Observations de MM. Van Remoortel, rapp.

Armée. MILICE (suite)

(qui demande au gouvernement d'accepter son amendement); Janson, m. j. (qui se déclare d'accord), p. 454. — Le § 4 et les modifications apportées par M. Van Remoortel, rapp., et acceptees par le gouvernement, est adopté, p. 454. Art. 11bis nouveau, proposé par amendement de M. Ronse. Sont entendus: MM. Ronse (qui justifie son amendement); Van Remoortel, rapp., et Janson, m. j. (qui combattent l'amendement), p. 455. — M. Ronse retire son amendement, p. 455.

l'amendement), p. 455. — M. Ronse, retire son amendement, p. 455.

Art. 12 et amendements. Amendement du gouvernement. M. Van Remoortel, rapp., déclare que la commission est d'accord sur cet amendement, sauf en ce qui concerne le premier alinéa, p. 456. — L'amendement du gouvernement est adopté, sauf le § 1°°, p. 456. — Amendement de M. Van Remoortel, rapp., justifie son amendement, p. 456. — L'amendement est adopté, p. 456. — L'ensemble de l'article 12 amendé est adopté, p. 456.

Art. 13. Adopté, p. 456.

Art. 14 et amendement de M. Van Remoortel, rapp. Observations de MM. Van Remoortel, rapp. (qui justifie son amendement); Janson, m. j. (qui se déclare d'accord sur l'amendement, sauf en ce qui concerne la disposition relative aux apatrices), p. 457, 458. — L'amendement, sauf la disposition relative aux apatrices, p. 458.

Observation de M. le président, qui déclare que conformément

Observation de M. le président, qui déclare que conformément au règlement le projet sera renvoyé à la commission, qui en fera la toilette pour le vote en seconde lecture, p. 458.

Motion d'ordre de M. Debeuckelaere, faisant une rectification aux Annales parlementaires du 6 février 1940 au sujet d'une phrase qu'il a prononcée au cours de la discussion des articles de ce projet, p. 494.

Vote en seconde lecture.

Discours de M. Van Remoortel, rapp., qui indique l'interprétation à donner à l'article 1°, p. 608. — M. Janson, m. j., se déclare d'accord sur cette interprétation, p. 609. — Observations de M. Van Remoortel, rapp., en ce qui concerne les protèts et les suspensions des délais en matière pénale, p. 609. Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 608. — V. annexe A à la séance du 22 février 1940.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 610. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Citoyens appelés ou rappelés sous les drapeaux : Indemnités. — Proposition de loi modifiant ou supprimant certaines dispo-sitions de l'arrêté royal du 27 octobre 1939 sur les indem-nités aux ayants droit des militaires soldés, rappelés ou maintenus sous les drapeaux.

Doc. - Nº 69. Proposition de M. De Smet, P.

- Prise en considération et renvoi aux commissions réunies de l'intérieur et de la défense nationale, p. 314 (18 janvier 1940).

Exemptions de service. — Proposition de loi tendant à compléter la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de ser-

Doc. — N° 17. Proposition de M. Demets. N° 75. Rapport de M. Olyff.

m. — Prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 11 (5 décembre 1939).
 Dépôt du rapport par M. Olyff, p. 338 (23 janvier 1940). — M. Olyff, rapp., demande l'urgence, p. 338.

Discussion générale.

Discours de MM. Demets (qui estime que les exemptions de service militaire ont été trop nombreuses et que sa proposition de loi redressera cette injustice et combat les amendements deposés à sa proposition); Cools, qui, qui nom de M. Olyff, rapp., défend cette proposition de loi avec les amendements de la commission); Vigneron (qui appuie la proposition de loi, justifie un amendement qu'il avait présenté en commission); De Boodt (qui critique cette proposition de loi, estimant que l'autorité militaire ne l'approuve pas et appuie l'amendement du baron Moyersoen); Van Remoortel (qui examine la proposition de loi, la juge nécessaire, répond aux observations de M. Vigneron, combat l'amendement du baron Moyersoen et justifie celui qu'il présente); Crokaert (qui déclare que la commission n'a pas examiné les amendements soumis actuellement à la discussion et qu'il voudrait avoir l'avis du minitre de la défense nationale sur ses amendements, examine le projet et demande que les amendements soient renvoyés à la commission pour un bref examen et entendre le ministre compétent); Van Remoortel (qui appuie cette proposition de renvoi); Demets (qui s'y rallie également); Borginon (qui appuie la proposition de loi et combat l'amendement Van Remoortel); Rolin (qui appuie la proposition et le renvoi en commission), p. 618 à 624. — Observations de MM. Demets, Cools, Moulin, p. 620, 621, 622. — La discussion générale est close. Le Sénat décide le renvoi du projet en commission, p. 624.

Armée. MILICE (suite)

Impôt de la défense nationale. — Proposition de loi tendant à l'instauration d'un impôt de la défense nationale.

Doc. - Nº 42. Proposition de M. Ronse.

— Prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 152 (21 décembre 1939).

Taxe militaire. - Projet de loi instituant une taxe militaire.

Doc. - Nº 30. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 49. Rapport de M. Laboulle.

— Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Laboulle.

Pour la discussion générale de ce projet, voir la discussion d'ensemble sur les projets fiscaux et financiers du gouvernements à : Budgets : Voies et moyens.

Discussion des articles.

Art. 1° et amendement de M. Deumens. Est entendu M. Deumens, qui justifie son amendement, p. 272. — Cet amendement n'est pas adopté, p. 272. — L'article est adopté, p. 272.
Art. 2 et amendement de M. Deumens. M. Deumens annonce que son amendement est retiré, p. 273. — L'article est

Art. 2 et amendement de M. Deumens. M. Deumens annonce que son amendement est retiré, p. 273. — L'article est adopté, p. 273.

Art. 3 et amendement de M. Boon. Sont entendus: MM. Boon (qui défend son amendement); Gutt, m. f. (qui repousse cet amendement); Ronse (qui défend une proposition de loi similaire au projet et dont il est l'auteur), p. 273, 274. — L'amendement, mis aux voix par àssis et levé, n'est pas adopté, p. 274. — L'article 3 est adopté, p. 274. — L'amendement mis aux voix par àssis et levé, n'est pas adopté, p. 274. — L'article 3 est adopté, p. 274.

Art. 4 et amendements. 7° et amendement de la commission. M. Gutt, m. f., déclare que le gouvernement accepte certains littéras de cet amendement et en rejette d'autres, p. 275. — Observations de M. le président, qui déclare qu'il y a lieu de voter par division sur l'amendement de la commission, p. 275. — M. Harmegnies défend un amendement qu'il présente, sous-amendé par M. Carton de Tournai, p. 275. — M. le président annonce que le gouvernement accepte les litteras a et c et rejette le b, p. 275. — Littera a. Adopté, p. 275. — Littera b. Rejeté, p. 275. — Littera a. Adopté, p. 275. — Littera b. Rejeté, p. 275. — Littera a. Adopté, p. 275. — Amendement de M. Boon. Sont entendus: MM. Boon (qui défend son amendement); Gutt, m. f., qui repousse cet amendement); Yan Remoortel, p. 275. 276. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 276. — Amendement de M. Domets, F., au 7°. Sont entendus: MM. Demets, F. (qui justifie son amendement); Gutt, m. f. (qui demande au Sénat d'adopter le texte du gouvernement); Boon. Deumens (qui déclare qu'il n'approuve pas cette loi); Devos (qui combat l'amendement); Ronse (qui combat l'amendement de M. Moulin, sous-amende par M. Carton de Tournai, p. 277. — L'amendement); Ronse (qui combat l'amendement de M. Moulin, sous-amende par M. Carton de Tournai, est adopté, p. 279. — L'amendement de M. Moulin, sous-amendé par M. Carton de Tournai, est adopté, p. 279. — L'amendement); Rolandement de M. Harmegn

Vote en seconde lecture.

L'assemblée se déclare unanime pour confirmer son premier vote, p. 295. — M. le baron Moyersoen justifie le vote affirmatif que de nombreux membres de la droite émettront sur ce projet, p. 295.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 12 et l'abstention, p. 295 (29 décembre 1939). — S'est abstenu: M. Desmedt, R., p. 295. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Armée. MILICE (suite)

Proposition de loi instituant une taxe militaire.

— Par motion d'ordre, M. Demets, F., déclare retirer la proposition de loi instituant une taxe militaire qu'il avait déposée l'année précédente, p. 307.

OFFICIERS

Avancement. — Projet de loi complétant l'article 11 de la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des offi-

Doc. - Nº 175. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. le lieutenant général Denis, m. d. n., p. 1098 (8 mai 1940). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

RÉQUISITIONS.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 12 mai 1927 sur · les réquisitions militaires.

- Nº 66. Proposition de M. Demets, F. Nº 86. Rapport de M. Sobry.

n. — Prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 303 (17 janvier 1940).
 Rapporteur : M. Sobry.

Discussion générale.

Discours de MM. Sobry, rapp. (qui expose la portée de la proposition de loi); Demets (qui justifie cette proposition, dont il est l'auteur); Gutt, m. f. (qui juge cette proposition équitable, mais engage le Sénat à la rejeter, car elle entraînerait des charges financières trop lourdes en ce moment); baron de Dorlodot (qui appuie la proposition et propose un amendement à l'article unique); Boon (qui appuie la proposition de loi et critique la façon actuelle de réquisitionner); Demets (qui combat l'amendement du baron de Dorlodot et répond à M. Gutt, m. f.), p. 625 à 629. — Observations de M. Gutt, m. f., p. 628. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

Amendement du baron de Dorlodot. Cet amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 629.

L'article unique est adopté, p. 629.

Au moment où le projet va être soumis au vote, par motion d'ordre M. Vinck demande la remise du vote après 16 heures, son groupe désirant se réunir au sujet de la portée de ce vote, p. 659. — M. De Boodt propose que le vote soit remis au lendemain, p. 659. — Le Sénat se déclare d'accord sur la proposition de M. De Boodt, p. 659.

proposition de M. De Boodt, p. 659.

Motion d'ordre de M. Godding, qui propose, à la suite de la dépense supplémentaire qu'entraînerait le vote de cette prosition, son renvoi aux commissions réunies des finances et de la défense nationale pour un examen complémentaire, p. 675.

— Discussion à ce sujet. Sont entendus: MM. Borginon (qui c'oppose à ce renvoi); Pierlot, p. m. (qui se déclare d'accord sur le renvoi); baron de Dorlodot (qui estime que ce serait là un renvoi sine die); Van Dieren (qui demande le vote par appel nominal); Servais (qui appuie le renvoi en commission); Godding (qui insiste sur sa proposition); Deumens (qui estime le renvoi en commission contraîre au règlement); Van Remoortel (qui, au nom des signataires de la proposition de Godding (qui insiste sur sa proposition); Deumens (qui estime le renvoi en commission contraire au règlement); Van Remoortel (qui, au nom des signataires de la proposition de doi, se déclare d'accord sur le renvoi en commission), p. 675, 676. — Observation de M. le président, qui met au point la procédure que le Sénat va devoir inaugurer, insistant sur le fait que si ce projet, dont l'article unique est voté, était renvoyé en commission, cela ne pourrait constituer un précédent, p. 676. — Sont encore entendus : MM. Borginon (qui combat le renvoi); Housiaux (qui demande que le vote soit simplement ajourné); Flagey (qui propose l'ajournement pur et simple du vote); Van Roosbroeck (qui demande l'ajournement du vote sur l'ensemble), p. 676, 677. — Observations de M. le président, qui déclare que deux propositions sont en présence : le renvoi en commission demandé par M. Godding et l'ajournement du vote demandé par MM. Housiaux, Flagey et Van Roosbroeck, p. 677. — La proposition de M. Godding, mise aux voix par appel nominal, est adoptée par 82 voix contre 25 et 12 abstentions, p. 677. — Se sont abstenus : MM. Buisseret, Harmegnies, Renard, Moulin, Rolin, Ronvaux, Spreutel, Van Belle, Vermeylen, Vinck, Vos et Gillon, p. 677.

Art de guérir.

DRDRE DES PHARMACIENS.

Projet de loi créant l'Ordre des pharmaciens.

Doc. - Nº 114. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Jaspar, m. s. p., p. 778 (7 mars 1940). — Le projet est renvoyé à la commission de la santé publique.

Arts, sciences et lettres.

ONDS BIBLIOTHÈQUE ALBERT 1°1.

Prorogation. — Projet de loi prorogeant la durée du Fonds Bibliothèque Albert l' et confiant à la dite institution la mission de présenter au gouvernement un plan d'aménage-ment du Mont des Arts et de ses abords.

 Doc. — N° 56. Rapport de M. Vinck.
 Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1939, p. 172. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Dépôt du rapport par M. Vinck, p. 184 (26 décembre 1939).

Discussion générale.

Discurs de MM. Vanderpoorten, m. t. p. (qui justifie le projet de loi); Vinck, rapp. (qui se réjouit que l'on ait choisi le Mont des Arts pour l'emplacement de l'Albertine et demande que l'on passe vite à la réalisation); Crokaert (qui est heureux que le gouvernement a abandonné le projet d'érection au Jardin botanique et espère que le nouveau bâtiment sera en rapport avec l'allure générale de la capitale), p. 220, 221. — Le discussion générale est close. Les articles sont adoptés sans observations, p. 221. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 115 membres présents, p. 296, 297 (29 décembre 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Assistant social. — V. Travail: Auxiliaire ou assistant social.

Assurance obligatoire contre le chômage. — V. Chômage.

Assurances sociales.

CONVENTIONS INTERNATIONALES. - V. Affaires étrangeres : Travail.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Employés. — Projet de loi ayant pour objet de fixer le montant de la contribution patronale à verser pour 1939 au Fonds d'allocations pour employés pour les employés mobilisés et les employés engagés en vue de remplacer les employés mobilisés.

- Nº 124. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Nº 150. Rapport de M. Kronacher.

— Transmis par la Chambre des représentants le 14 mars 1940, p. 838. — Le projet est transmis à la commission du travail et de la prévoyance sociale. Ann. Rapporteur : M. Kronacher.

Discussion générale.

Discours de M. Roland (qui plaide en faveur des employés qui n'ont pas été remplacés dans leur emploi), p. 1125. — La discussion générale est close. L'article unique est adopté sans observations, p. 1125.

Projet de loi ayant pour objet de modifier le chapitre VII de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en ue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'effet de le mettre en concordance avec le chapitre VII de la loi du 15 décembre 1937 complétée et modifiée par celle du 18 juilles 1938

Doc. - Nº 151. Rapport de M. Kronacher.

n. — Trarsmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé à la commis-sion du travail et de la prévoyance sociale. Rapporteur : M. Kronacher.

Discussion générale.

Observation de M. Balthazar, m. t. p. s., qui déclare accepter l'amendement de la commission fusionnant les articles 56 et 57, p. 1125. — La discussion générale est close. L'article unique et l'amendement de la commission sont adoptés sans observations, p. 1125, 1127.
L'article unique amendé est définitivement adopté, p. 1127.

Proposition de loi en vue de l'octroi d'une allocation complémentaire de pension aux anciens salariés bénéficiaires d'une majoration gra!uste de rente de vieillesse en application de la loi du 15 décembre 1937.

Doc. — N° 111. Proposition de M. Jauniaux. N° 139. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Dépôt du rapport sur la recevabilité par M. Roland, p. 634 (27 février 1940).

Prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 654 (28 février 1940).

Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 946 (16 avril 1940). — M. Mertens, rapp., demande que le Sénat en aborde la discussion le plus tôt possible, la commission désiran, que cette loi entre en vigueur le 1° mai, p. 946. — Le Sénat décide de la porter à l'ordre du jour d'une séance du matin de la semaine suivante, p. 946.

Assurances sociales. VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ (suite)

Communication de M. le président, qui déclare que le gouvernement lui ayant fait savoir qu'il n'était pas unanime sur cette proposition, il appartient au Sénat de décider s'il discutera cette proposition ainsi qu'il l'avait décidé, p. 916. — Observations de M. Delfoese, m. c. (qui, au nom du gouvernement, demande l'ajournement de cette proposition, le gouvernement envisageant le dépôt d'un projet sur la matière); Mertens, rapp. (proteste contre l'attitude du gouvernement, après le dépôt du rapport, et demande que le ministre du travail vienne lui-même s'en expliquer); Rutten (qui appuie les paroles du rapporteur), p. 977. — Le président delare que le Sénat prendra une décision le mardi suivant, p. 977. — Au cours de la séance du mardi suivant, M. le président consulte le Sénat au sujet de l'ajournement de cette proposition : Observations de M. Balthazar, m. t. p. s. (qui justifie la demande d'ajournement du gouvernement et confirme le dépôt prochain d'un projet de loi); Heyndels (qui proteste contre la façon d'agir du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement); Jauniaux (qui accepte le point de vue du gouvernement). p. 991, 992. — Assentiment du Sénat sur l'ajournement.

Auxiliaire ou assistant social. - V. Travail.

B

Bail. - V. Droit civil.

Ball à ferme. - V. Droit civil.

Bénéfices exceptionnels. — V. Impôts : Revenus,

Bibliothèque Albert I^{er}. — V. Arts, sciences et lettres : Fonds biblio-tèque Albert I^{er}.

Budgets.

RèGLEMENTS DÉFINITIFS.

Exercice 1935. — Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1935.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 20 mars 1940, p. 934. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Exercice 1936. — Projet de loi concernant le règlement définitif de l'exercice 1936.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940,
 p. 934. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Colonie. — Projet de loi arrêtant les comptes généraux de la colonie pour les années 1933 et 1934 et contenant le règle-ment définitif des budgets des exercices 1932 et 1333.

Doc. - Nº 155. Rapport de M. Devos.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 7 mars 1940, p. 784. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940).

V. pour la discussion générale, la discussion générale du budget ordinaire du Congo belge.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1116 à 1118.

L'ensemble du projet est adopté par 103 voix contre 12 et 3 absentions, p. 1124 ((9 mai 1940). — Se sont abstenus : MM. Roland, Clesse et le baron de Dorlodot. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1933 et 1934 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1932 et 1933.

Doc. - Nº 156. Rapport de M. J. Devos.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 7 mars 1940, p. 784. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940). V. pour la discussion générale, la discussion générale du budget du Congo belge.

es articles sont adoptés sans observations, p. 1118 à 1120. L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). — Se sont abstenus : MM. Roland, Clesse et le baron de Dorlodot. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux de la colonie pour les années 1935 et 1936 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1934 et 1935.

Doc. - Nº 157. Rapport de M. J. Devos.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 7 mars 1940, p. 784. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Budgets. Regiements Définitifs. Colonie (suite)

Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940). V. pour la discussion générale, la discussion générale du budget ordinaire du Congo belge.
 Les articles sont adoptés sans observations, p. 1120, 1121.

L'ensemble du projet est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). — Se sont abstenus : MM. Roland, Clesse et le baron de Dorlodot, — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundt des années 1935 et 1936 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1934 et 1935.

Doc. - Nº 158. Rapport de M. J. Devos.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 7 mars 1940, p. 784. — Le projet est renvoyé à la commis-

sion des colonies. Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940).

V. pour la discussion générale, la discussion générale du budget ordinaire du Congo belge.

Les articles sont adoptés sars observation, p. 1122, 1123.

L'ensemble du projet est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). — Se sont abstenus : MM. Clesse, Roland et le baron de Dorlodot. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDITS PROVISOIRES.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1940.

Doc. — Nº 52. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 58. Rapport de M. Jos. De Clercq.

n. — Transmis par la Chambre des représentants, le 22 décembre 1939, p. 172. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.
 Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

Discussion générale.

Discours de M. Deumens, qui annonce que son groupe ne votera pas le projet et deplore que les budgets ne soient pas votés avant le nouvel an, p. 224. — La discussion géné-

rale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 224 à 226.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix contre 14,
p. 298 (29 décembre 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Psojet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1940.

Doc. - Nº 112. Rapport de M. Jos. De Clercq.

— Transmis par la Chambre des représentants le 28 février 1940, p. 668. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

M. le président fait remarquer le caractère urgent de ce projet, p. 668.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 677 (29 février 1940). — M. Jos. De Clercq, rapp., demande la procédure d'urgence, p. 677. — Celle-ci étant accordée, le rapporteur donne lecture de son rapport, p. 678.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Dieren (qui proteste contre la hâte imposée pour voter les crédits provisores); Jos. De Clercq, rapp. (qui répond à M. Van Dieren); Debeuckelaere (qui appuie les observations de M. Van Dieren), p. 678. La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 675 à 680.

L'ensembl: du projet de loi est adopté par 103 voix contre 13 et 1 abstention, p. 680 (29 février 1940). — S'est abstenu: M. Vigneron, p. 680. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1940.

Doc. - Nº 162. Rapport de M. Jos. De Clercq.

— Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 1045 25 avril 1940). M. Jos De Clercq, rapp., de nande l'urgence et celle-ci étant accordée, donne lecture, en flamand et en fran-çais, de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet,

cais, de son rapport, qui conclut a l'adoption du p.o., p. 1046.

Pas de discussion générale,
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1046, 1047. L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 14 et 1 abstention, p. 1049 (25 avril 1940). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1047. — Le projet est soumis à la sanction royale.

VOIES ET MOYENS.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-1. Projet transmis par la Chambre des représen-tants. Nº 46. Rapport de M. Godding.

Budgets. Voies et moyens. Exercice 1940 (suite)

n. — Transmis par la Chambie des représentants, le 15 décembre 1939, p. 134. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Godding.

M. le président

M. le président annonce que certains membres seraient dési-reux de voir une discussion d'ensemble sur les projets finan-ciers au gouvernement, rait remarquer que cela pourrait prêter à confusion. Après des observatios de MM. Dierckx, Godding et Vinck, le Senat se déclare d'accord pour ouvrir une discussion générale d'ensemble eur les projets financiers du gouvernement, p. 173.

Discussion générale sur l'ensemble des projets financiers:

1° projet de loi établissant des décimes auditionness extraordinaires aux impôts sur les revenus et taxes assimilers;

2° projet de loi portant certaines majorations en malère de taxes assimilées au timbre; 3° projet de loi i stituant que taxe militaire; 5° projet de loi modifiant les lois coordonnees relatives aux impôts sur les revents et les compacant par l'établissement d'un impôt spécial sur la partie exceptionnelle des bénéfices; 6° budget des voies et moyens pour l'exercice 1940. V. également la discussion générale du projet d'impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels, et notamment le discours de M. Gutt, m. f.

Discours de MM. Gutt, m. f. (qui expose et justifie la politique financière du gouvernement et les dépenses auxqueltes l'trat deit faire face); Loumaye (qui critique la politique financière du gouvernement, lui reprochant de ma quer de clair-voyance); Dierckx (qui se déclare d'accord avec le programme économique du gouvernement, mais critique certains impôts nouveaux, qu'il ji 3e inopportuns en ce moment), p. 173 à 181. — Observations de MM. Van Overbergh, Bouilly, Rogister, p. 180.

Observation de M. le président au sujet de la suite des débats, p. 181.

Reprise de la discussion générale d'ensemble.

Reprise de la discussion générale d'ensemble.

Discours de M. Deumens (qui critique la politique fiscale du gouvernement et demande comment il comple faire face aux dépenses de la mobilisation), p. 181 à 184.

Discours de MM. Doutrepont (qui declare que la gauche socialiste votera les projets d'impôts si celui sur les bénécices exceptionnels est voté; examine le ludget des voics et moyens, demande que l'on démobilise les agents nécessaires au recouvrement des impôts; parle de la durée du travail des fonctionnaires, de l'indemnité de milice, de la situation des sous-officiers de réserve et des fonctionnaires rapparés, ainsi que de la rémunération du personnel de l'Etat); baron Nothomb (qui examine les mesures fiscales du gouvernement et plus spécialement la loi sur les benéfices exceptionnels, qu'il critique et demande au gouvernement d'amender); Laboulle (qui examine les divers projets niscaux et notamment la taxe de transmission, qu'il combat parce qu'elle atteindra surtout les petites gens), p. 186 à 195. — Observatio, s de MM, baron Moyerson, Deunheas, Demets, Kulten, Moulin, Rolin, p. 186, 187, 189, 190, 193 et 194.

Discours de MM. Carton de Tournai (qui signale les anomalies qu'entraineront la loi sur les bénéfices exceptionnels, demande que le Sénat adopte son annendement à la loi sur la taxe militaire, signale des écolomics à faire et demande un contact plus étroit entre le gouvernement et les citoyens); Demets, F. (qui traite de la iaxe sur les carburants et en montre tous les inconvénients pour le pays, parle de la taxe militaire et du projet d'impôt sur les bénéfices exceptionnels; Harmegnies (qui demande une modification de l'arrêté retant aux indemnités des mobilisés, défend les anendements presentés par son groupe au projet de taxe militaire, parle du projet sur les bénéfices exceptionnels, projet qu'il approuve); Brunet (qui déclare que le groupe rexise ne voica pas les projets financiers, critique ceux-ci et considère que l'Etat peut faire de nombreuses économies), pojet qu'il approuve); Brunet

p. 200, 203.

Observation de M. le président, qui demande aux membres de rester en séance jusqu'à la fin, pour que le Sénat soit encore en nombre pour décider alors soit de prolonger la séance du jour, soit de tenir deux séances le lendemain,

Reprise de la discussion d'ensemble.

Reprise de la discussion d'ensemble.

Discours de M. Ronse, qui approuve les projets fiscaux, mais signale certaines déficiences d.s projets de taxe militaire et sur les bénéfices exceptionnels, p. 205 à 207.

Motion d'ordre de M. Vinck, qui propose qu'après la discussion générale d'ensemble sur les projets financiers, le Sénat aborde l'examen du projet de loi instituant un impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels, p. 207. — Observations de MM. Henricot et le baron Moversoen, p. 207. — M. le président insiste pour que le Sénat se rallie à la proposition de M. Vinck et propose de terminer ce jour la discussion générale et d'entendre M. Godding, rapporteur du projet sur les bénéfices exceptionnels, et de poursuivre la discussion sur les différents projets financiers le lendemain, p. 207. — Assentiment du Sénat. Assentiment du Sénat.

Budgets. Voies et moyens, Exercice 1940 (suite)

Reprise de la discussion d'ensemble.

Reprise de la discussion d'ens mble.

Discours de MM. Claus (qui parle des taxes sur les boissons, du projet sur les bénéfices exceptionnels et demande au pouvern ment de faire des économies); baron de Dorlodot (qui indique les motifs pour lesquels il ne votera par ouaget des voies et moyens); Rutten (qui justifie l'aftitude des travailleure chrétiens, qui voleront le projet sur les bénéfices exceptionnele); Boon (qui parle de la taxe milita re et justifie les amendements qu'il y depose, parle du paiement des réquisitions et des timbres-retraite détruits ou égarés), p. 207 à 211. — La discussion générale d'ensemble est close.

V. pour la discussion de chacun des projets , les différents projets dont les titres sont énumérés au début de la discussion d'ensemble.

Discussion des articles du budget des voies et moyens.

Art. 1er. Observations de MM, le chevalier Dessain, Gutt, m. f., rt. 1°. Observations de MM, le chevalier Dessain, Outr, in. 1., au sujet des coupons d'emprunts communaux et provinciaux, p. 250. — L'article 1e° est adopté, p. 250. — Art. 2 à 4. Adoptés sans observations, p. 209. — L'ensemble du projet de loi est adopté par 100 voix contre 14 et 1 abstention, p. 298 (29 décembre 1939). — S'est abstanu : M. Doutrepont. — Le projet est soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ÉCOMOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-XII. Projet transmis par la Chambre des représentants.
 N° 65. Rapport de M. P. De Smet.
 N° 89. Notes présentées par M. le ministre des affaires économicuses.

nomiques.

n. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1939, p. 172. — Le bûdget est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Motion d'ordre de M. Van Dieren, d'mandant que le Sénat ait le temps matériel d'étudier le rapport que le ministre des affaires économiques a l'intention de déposer sur sa gestion avant la discussion de son budget, p. 470. — Observation de M le président, qui propose de discuter ce budget le mardi suivant, le Sénat étant toujours libre d'ajourner le dépar s'il n'a pas eu le temps d'étudier le rapport du ministre, p. 470.

p. 470.

Discussion générale du budget, auquel est jointe la discussion générale du projet de loi al'ouant des crédits pour les dépenses des services du ravitaillement, à rattacher au budget des affaires économiques, des classes moyennes et du ravi-

penerale du projet de loi alonant des cremis point les dépenses des services du ravitaillement, à rattacher au budget des affaires économiques, des classes moyennes et du ravitaillement.

Discontrs de MM. Sap, m. af. éc. (qui parle des quatre notes qu'il a fait remettre aux membres du Sénat, traitant de la réorganisation de son département, chose faite actuellement, de la politique des prix, du commerce extérieur et d'es mégociations économiques avec l'étranger, analyse ensuite les divers points traités dans ce rapport notamment la question charbonnière et le prix des charbons, la fermeture des charbonnarges de Flénu, les exportations de laines, parle ensuite des classes movennes et passe en revue ce qui a été fait pour elles, traite du rationnement et termine en jugeant la situation économique du pays satisfaisante pour le temps de guerre): Petit (qui parle de l'exportation et du ducroire, des charbons, qu'il juge tron chers en Belgique, de l'électricité, des barrares et de leur utilisation en énergie électrique, de l'utilisation des résidus de charbons, des recherches minières, de la mobilisation, des licences et des contingenterments. du recrutement du personnel du département et demande la constitution d'une commission temporaire spéciale pour le contrôle de l'octroi des licences et des contingenterments); Kronacher (qui parle de la nécessité impérieuse d'agir solon un programme coordonné en matière de crédit, de production industrielle et agricole, de réglementation de la consommation et de nolitique de vente); boron Gi'lès de Pélichy (qui parle de l'enseignement technique, qu'il juge trop peu pouscé, p. 654 à 666 — Observations de M. Harmegnies, p. 657, 658. — M. Harmegnies interrompant continuellement le minière est rappelé à l'ordre par M. le président, p. 658. — Observations de M. Sap, m. af, éc., p. 664.

M. le président consulte le Sénat sur le noint de savoir si, pour terminer le budget dans les délais réglementaires, il désire prolonger les séances ou se réunir un matin, p. 666. — Le Sénat décide d

Reprise de la discussion générale d'ensemble.

Reprise de la discussion générale d'ensemnle.

Discours de M. Coole (qui parle des conventions de salaires et contrats collectifs, de l'érart entre prix de gros et de détail, de la méthode d'exploitation et de la concurrence dans l'industrie, p. 667, 668.

Discours de M. Van Dieren (qui parle de ce qu'il appelle le scandale des laines, juge les paroles du ministre à cet égard trop vagues, lui demande des explications précises au suiet de tous les faits qu'il dénonce, ainsi que la constitution d'une commission parlementaire pour examiner les délits qui ont eu lieu): vicomte Simonis (qui répond à certaines observations de M. Van Dieren au sujet de l'exportation des

is. Affaires économiques et classes moyennes. Exercice 1940 (suite)

laines); R. Desmedt (qui parle des écarts entre les prix payés aux producteurs et ceux payés par les consommateurs, des mercuriales, qu'il juge trop peu exactes, des questions agricoles dépendant des affaires économiques et de l'approvisionnement du pays en froment), p. 670 à 675 et 680 à 685.

— Observations de MM. le vicomte Simonis, Henricot, Sap, m af. éc., p. 671, 673, 674, 684.

Observation de M. le président au sujet des orateurs absents, p. 685.

p. 685.

piscours de MM. Moulin (qui parle de la situation économique défavorable dans le Tournaisis et demande au ministre de prendre les mesures pour la relever; traite du ravitaillement du pays pour les mois à venir); Doutrepont (qui rarle du problème des carburants et déclare qu'une industrie nouvelle pourrait être créée et demande l'avis du gouvernement à ce sujet; parle en terminant du personnel du département et des services frigorifiques), p. 685 à 687.

Discours de MM, le comte de la Barre d'Erquelinnes (qui traite de la question charbonnière signale l'absentéisme des mineurs

services frigorifiques), p. 685 à 687.

Discours de MM, le comte de la Barre d'Erquelinnes (qui traite de la question charbonnière, signale l'absentéisme des mineurs comme une cause de production moindre et indique les moyens d'y remédier); Bossuyt (qui parle comme interprete des patrons et ouvriers dans l'industrie linière du sud de la Flandre occidentale, de sa sifuation inquiétante par suite de la difficulté d'approvisionnement en eau et des moyens techniques d'y remédier); Henricot (qui regrette la suppression de l'Office des approvisionements, parle de l'activité du fonctionnement de l'Office des licences au sujet des laines exportées et combat les paroles de M. Van Dieren à ce sujet); Roland (qui estime que la hausse des produits de toutes nos industries de base est inquiétante pour l'économie générale du pays, parle de l'importance du bassin minier du sud du Hainaut, des charbonnages de Flénu et demande leur reprise, parle des salaires des mineurs et du prix des charbons, de la main-d'œuvre dans les mines); Van Ackere (qui se réjouit de la réorganisation de l'administration des casses moyennes, proteste contre l'arrêté royal du 30 novembre 1939 relatif aux institutions de crédit aux classes moyennes, et parle du travail de qualité et de son importance pour l'économie du pays et pour l'élévation morale de l'ouvrier); chevalier Dessain (qui parle en faveur du relèvement de l'industrie du meuble à Malines); Renard (qui traite des requêtes émanant des industriels de la terre et du feu, de l'industrie de la céramique et de l'industrie verrière et demande au ministre de prendre les mesures nécessaires à leur relèvement); Van Laerhoven (qui parle du problème charbonnier, critique les décisions intervenues en matière de salaires et de durée du travail des mineurs, estime que la solution donnée par les ouvriers au problème charbonnier est celle qui s'impose et parle de la situation des délégués ouvriers à l'inspection des mines), p. 690 à 700.

Discours de MM. P. De Smet, rapp. (qui commente son rapport et répond

oscours de AM. P. De Smet, rapp. (qui commente son rapport et répond au ministre, estime tendancieuse la manière dont le ministre a parlé de la partie de son rapport consacrée à la question charbonnière, répond à ses critiques, appuie les observations de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes au sujet de l'absentéisme des ouvriers mineurs, parle des classes moyennes, des laines et termine en examinant le problème charbonniei, notamment au point de vue du coke), p. 701 à 705

a 705.

Observations de M. le président au sujet des membres absents au moment de leur tour de parole, rappelle les dispositions du règlement en la matière et demande au Sénat, à titre exceptionnel, de pouvoir réinscrire les membres absents dans cette discussion, ceux-ci étant presque tous de l'opposition; propose de poursuivre la discussion du budget le lendemain après-midi, p. 705, 706. — Assentiment du Sénat.

Fait personnel de M. Kronacher au sujet d'observations faites par M. Van Dieren à son sujet, p. 706.

Reprise de la discussion.

Discours de M. Godding (qui estime qu'en certaines circonstances le gouvernement a manqué soit de prévoyance, soit d'esprit de décision, et notamment en ce qui concerne le ravitaillement du pays, et développe ce point de vue; répond et réfute les paroles de M. Van Dieren concernant la fermeture du marché à terme des laines à Anvers), p. 706 à 709.

Fait personnel de M. Van Dieren, qui répond à M. Godding, p. 709.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Van Coillie (qui parle de la situation économique du pays et de la nécessité pour la Belgique de garder ou de reconquérir les marchés étrangers, traite de la politique des prix, des intérêts des classes moyennes); Tincler (qui estime qu'il faudrait augmenter le pouvoir d'achat des masses, parle des ouvriers mineurs et estime que le gouvernement s'occupe plus d'augmenter la production que du bien-être des ouvriers); Guinotte (qui répond à MM. Petit, Moulin et Doutrepont sur la question charbonnière, et notamment au point de vue des prix du charbon et du salaire des ouvriers mineurs et au sujet de l'électricité), p. 709 à 719.

Fait personnel de M. Petit, qui répond à M. Guinotte, p. 719.

Budgets. Affaires économiques et classes moyennes, Exer-cice 1940 (suite)

Reprise de la discussion,

Discours de M. Debeuckelaere (qui demande la création d'un Discours de M. Debeuckelaere (qui demande la création d'un Office central des statistiques économiques, estime que le ministère des affaires économiques devrait avoir une activité plus étendue et présente diverses observations au sujet de l'économie du temps de guerre et particulièrement des intéréts flamands dans l'économie, l'industrie textile et le bassin houiller de la Campine), p. 719 à 724. — Observations de M.M. Van Overbergh, Sap, m. af. éc., p. 718, 719, 724. Fait personne de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes au sujet d'observations faites par MM. Roland et Renard concernant son discours de la veille, p. 726.

Reprise de la discussion.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Sap, m. af. éc. (qui répond aux observations présentées par les orateurs, à une motion d'ordre de M. Vos au sujet de la pénurie de charbons à Anvers et rencontre les observations de M. Van Dieren au sujet de l'affaire des laines); Van Dieren (qui déclare, par un fait personnel, qu'il répondra au discours du ministre lors de la discussion de son amendement); Catala (qui met l'accent sur la réforme qui s'impose, tant à l'intérieur du ministère des affaires économiques que dans ses relations avec les autres départements ministériels, et notamment entre les affaires économiques et les affaires étrangères); Houben (qui traite de diverses questions intéressant les classes moyennes, notamment de l'application des arrêtés-lois fixant les prix des marchandises et de la protection des commerçants); Brunet (qui présente diverses observations au sujet de la politique de crédit, de la politique de chômage, et estime l'action gouvernementale insuffisante en cette matière, des politiques de ravitaillement, de production, de transports et coloniale, parle des classes moyennes et estime qu'elles devraient s'organiser corporativement); duction, de transports et coloniale, parle des classes moyennes et estime qu'elles devraient s'organiser corporativement); Rolin (qui parle de ce que le ministre a appelé la « neutralité économique » et expose ses idées au suiet de la position économique de la Belgique vis-à-vis de sa neutralité, parle de la questoin des laines, estimant l'exposé du ministre à ce sujet trop peu précis, et appuie l'amendement de M. Van Dieren pour la création d'une commission d'enquête); Bouilly (qui repond à M. Tincler au sujet des dirigeants d'organisations syndicales), p. 726 à 743. — Observations de M. Devos, Godding, Sap, m. af. éc., vicomte Simonis, Van Dieren, p. 735, 739, 740. — Au cours du discours de M. Bouilly, M. Tincler l'interrompant continuellement, malgré les observations du président, celui-ci le rappelle à l'ordre, p. 742.

les observations du président, celui-ci le rappelle à l'ordre, p. 742.

Observations de M. le président au sujet du rappel à l'ordre infligé à M. Tincler et déclare que celui-ci ne l'ayant pas accepté, le Sénat doit se prononcer, p. 743. — Après des explications de M. Tincler, M. le président propose au Sénat d'annuler le rappel à l'ordre, p. 743. — Assentiment du Sénat, — La discussion générale est close.

Observation de M. le président, qui propose de continuer ce jour la discussion des articles du budget en appliquant le règlement, disant que chaque membre dispose de dix minutes de temps de parole; déclare que cette prescription ne vaudra pas pour l'amendement de M. Van Dieren, la portée de cet amendement dépassant celle des amendements ordinaires, que le vote aurait lieu le lendemain et qu'avant celui-ci tous les groupes auraient l'occasion de faire une déclaration exposant leur point de vue, p. 743. — Assentiment du Sénat.

Discussion des articles du budget.

Discussion des articles du budget.

rt. 1er. Adopté, p. 743. V. les annexes aux Annales parle-mentaires de la Chambre des représentants du 22 décem-

bre 1939.

Art. 2. Observation de M. Debeuckelaere au sujet de l'Office des statistiques commerciales, p. 743. — L'article 2 est

Art. 2. Observation de M. Debeuckelaere au sujet de l'Office des statistiques commerciales, p. 743. — L'article 2 est adopté, p. 744.

Les articles 3 à 33 sont adoptés, p. 744. V. annexe à la séance du 6 mars 1940.

Art. 34 nouveau, proposé par amendement de M. Van Dieren. Sont entendus: MM. Sap, m. af. éc (qui répond au discours de M. Rolin); Van Dieren (qui défend et justifie son amendement); Sap, m. af. éc. (qui répond à M. Van Dieren et estime que la commission n'apporterait aucun fait nouveau); Borginon (qui appuie l'amendement de M. Van Dieren), p. 744 à 750. — Observations de MM. Sap, m. af. éc., Roland, Godding, P. De Smet, rapp., p. 745, 746, 748.

Rectification au Compte rendu analytique par M. Godding au sujet de son discours et répond à des observations de M. Van Dieren au sujet des laines, p. 766.

Vote sur l'amendement de M. Van Dieren. Sont entendus: MM. Henricot (qui déclare que la gauche libérale votera n'egativement); Brûnet (qui déclare que son groupe votera l'amendement); Rolin (au nom du groupe socialiste, émet le vœu que la commissoin des affaires économiques poursuive l'examen de la questoin); Jos. De Clercq (qui déclare que la droite votera contre l'amendement); Van Dieren (qui declare que la droite votera contre l'amendement); Van Dieren (qui declare que la droite votera contre l'amendement); Van Dieren (qui declare que la droite votera contre l'amendement); Van Dieren (qui demande si le ministre est disposé à donner toutes les explications à la commissoin des affaires économiques), p. 770, 771. — M. Sap, m. af. éc., déclare qu'il donnera tous les éclaircissements à la commission des affaires économiques et M. Van Dieren retire son amendement, p. 771.

Budgets, Affaires économiques et classes moyennes, Exer-cice 1940 (suite)

Les articels du projet de loi sont adoptés sans observations,

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix contre 15 et 2 abstentions, p. 771 (7 mars 1940). — Se sont abstenus MM. Vigneron et baron de Dorlodot, p. 771. — Le projet est soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-VI. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Nº 132. Rapport de M. Carton de Tournai.

. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1959, p. 172. — Le budget est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépot du rapport par M. Carton de Tournai, p. 877 (20 mars 1940).

Discussion générale.

Discours de MM. Boon (qui définit sa position vis-à-vis du journal de son parti et le combat, parle de la neutralité de la Belgique, des activites des commerçants étrangels en Belgique et souhaite l'avenement d'une paux plus caretienne en Europe; Spaak, m. af. étr. (qui définit la position de la Belgique vis-a-vis du conflit actuel et justitie sa politique étrangere); Loumaye (qui approuve la politique de neutranté de la Belgique, pose que ques questions au ministre au sujet de notre situation vis-à-vis de la Hollande et parie des subsides aux actualités cinematographiques); Borginon (qui appuie le discours du ministre des afiaires étrangères, déclare l'attachement des Flamands à la neutralité de la Belgique et présente diverses observations au sujet des événements et la position belge à leur égard); Sobry (qui apporte l'approbation de la droite flamande à la politique de neutralité belge); Broekx (qui approuve le discours du ministre et rappelle le role pacificateur des papes à travers l'histoire); Vanhoestenberghe (qui demande qu'on accorde des passeports sâns charge fiscale entre la Belgique et les Pays-Bas), p. 937 à 948.

Discours de MM. le baron Nothômb (qui approuve la politique de neutralité de la Belgique et les Pays-Bas)

Vanhoestenberghe (qui demande qu'on accorde des passeports sans charge fiscale entre la Belgique et les Pays-Bas), p. 937 à 948.

Discours de MM. le baron Nothomb (qui approuve la politique de neutralité de la Belgique, estime que le gouvernement devrait être plus en contact avec la masse et parle de nos rapports avec les autres pays neutres); Henricot (qui, au nom de la gauche libérale, approuve les paroles du ministre, parle des conceptions economiques contenues dans le message du président Roosevelt et les avantages que la Belgique pourrait en retirer); Rolin (qui recherche les basse de notre neutralité et établit la distinction fondamentale entre notre neutralité et la neutralité en général et analyse la façon dont la Belgique maintient et organise sa neutralité); Carton de Tournai, rapp, (qui justifie la neutralité belge, examine le budget du commerce extérieur et la situation de nos industries et notre commerce dans l'état de guerre); Bossuyt (qui parle des ouvriers frontaliers); Heyndels (qui estime que la politique du gouvernement n'est pas en accord avec notre politique du gouvernement n'est pas en accord avec notre politique du gouvernement et demande à celui-ci de prendre les mesures qui s'imposent au sujet de l'activité des nombreux étrangers en Belgique); Phollien (qui approve la politique de neutralité de la Belgicue, mais estime que la neutralité n'est pas suffisante pour être épargné, qu'il faut en plus être fort et s'inquiète des sombreux étrangers en Belgique); Phollien (qui approve la Belgique et la Hollande et examine la possibilité d'une coopération plus êtroite entre ces deux pays); André (qui apporte l'adhésion des socialistes wallons à la politique de neutralité); Rutten (qui parle des relations entre la Belgique et la Hollande et examine la possibilité d'une coopération plus étroite entre ces deux pays); André (qui apporte l'adhésion des socialistes wallons à la politique de neutralité); Rutten (qui parle en faveur des ouvriers frontaliers et de l'appel de la Croix-Rouge concernant la p

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 967. V. annexe aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 20 décembre 1939. L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 967.

Vote sur l'ensemble.

M. Buisseret justifie son vote, p. 975.

L'ensemble du budget est adopté par 133 voix contre 3 et 2 abstentions, p. 975, 976 (18 avril 1940). — Se sont abstenus: MM. le baron de Dorlodot, I curidan, p. 976. — Le budget est soumis à la sanction royale.

Budgets (suite)

AGRICULTURE.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 97. Rapport de M. De Boodt.

Ann. — l'ransmis par la Chambre des représentants le 31 janvier 1940, p. 418. — Le budget est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Rapporteur : M. De Boodt.

Discussion générale.

Discours de MM. R. Desmedt (qui estime que le pays devrait produire tout ce qu'on ne peut plus importer par suite de la guerre, décrit la situation de l'agriculture par suite de la mobilisation et les mesures qui s'imposent, estimant que le gouvernement doit aider l'agriculture, qui ne dema. de qu'a produire); baron Gilles de Pésichy (qui parle de la discordance entre l'importation et l'exportation des produits fromagers), p. 766 a 770.

Discours de MM. Bouilly (qui parle du rôle primordial de l'agriculture dans l'économie nationale, du protectionnis ne agraire et de l'économie générale, de la politique des prix et de celle des engrais, des arrètés sur les céréales, des réquisitions, du bail à ferme, de la consommation de beurre, de l'entretien des cours d'eau et du crédit agricole, qu'il étudie en détail); André (qui insiste sur l'importance de l'agriculture dans notre pays, estime nécessaire le développement de l'enseignement agricole et de promouvoir le mouvement coopératif et syndicaiste, estime que l'agriculture doit pouvoir nourrir le pays en cas de blocus intégral et que le ministère de l'agriculture doit être développé; juge que le développement de l'agriculture diminuera le coût de la vie), p. 773 à 780.

Discours de MM. Nihoul (qui critique le système des congés agricoles militaires, parle des prix de vente à la ferme, des

et que le ministere de l'agriculture doit etre developpe; luge que le développement de l'agriculture diminuera le coût de la vie), p. 773 à 780.

Discours de MM. Nihoul (qui critique le système des congés agricoles militaires, parle des prix de vente à la ferme, des réquisitions et du manque de bras par ruite de la mobilisation et demande que le gouvernement guide les agriculteurs pour une politique agricole adaptée aux circonstances actuelles); Sobry (qui déclare que le gouvernement doit prendre des mesures pour aider l'agriculture, parle des prix de vente des produits de laiterie et de viandes bovines, de la mobilisation, etc.), p. 798 à 802. — Observations de M. le comte d'Aspremont-Lynden, m. ag., p. 800 à 802.

Discours de MM. Moulin (qui parle des cultivateurs mobilisés, des services hydrauliques agricoles, de la question des emblavures, des baux à ferme, des commissions paritaires, plaide en faveur des cultivateurs-locataires et termine en déclarant qu'il attend la réponse du ministre avant de se prononcer sur le budget); Leysen (qui critique le dirigisme en matière d'agriculture, parle de réquisitions, des prix des engrais, des congés agricoles, de l'enseignement agricole, de l'inorticulture et de la culture marachère); Housiaux (qui parle des congés agricoles), p. 804 à 808.

Discours de MM. Finné (qui parle des dommages causés à l'agriculture par les r'quisitions militaires, des prix trop peu rémunérateurs, de l'élevage des porcs, de l'aviculture, des congés agricoles, de l'exportation des produits horticoles, demande la réforme de l'Institut national du Crédit et réclame une politique agricole plus éclarrée); Clesse (qui parle des congés agricoles, demande qu'on prévoie de la viande de porc dans la nourriture de la troupe, reproche à la droite de ne pas s'occuper de l'agriculture, parle des engrais, du crédit et des assurances agricoles et demande que le gouvernement aide efficacement l'agriculture, parle des engrais, du crédit et des assurances agricoles, des dégats causés par le gibier et du crédit 818, 820.

de M. le comte d'Aspremont-Lynden, in. ag., p. 812, 612, 613, 818, 820.

Discours de MM. le baron Orban de Xivry (qui juge que le gouvernement doit continuer à encourager la construction de silos et prendre des mesures pour améliorer le rendement des céréales, parle de l'aviculture, de la production des laines, de la défense contre la tuberculose bovine, de la sélection des pommes de terre, des subsides agricoles et demande une collaboration plus étroite entre les divers départements pour les qusetions intéressant l'agriculture et le ravitaillement); Criquelion (qui parle des réquisitions et des troubles qu'elles ont apportées à l'agriculture, traite des allocations de milice, des congés agricoles, du ravitaillement du pays et des mesures à prendre par le gouvernement pour aider l'agriculture à l'assurer); Verheyden (insiste pour le paiement de l'indemnité de milice à toutes les familles et la liquidation des réquisitions et parle des inondations); Claus (qui parle du manque de maind'œuvre dans les industries agricoles par suite de la mobilisation); chevalier Dessain (qui dénonce l'abatage trop grand de veaux): Vandenbulcke (parle des congés agricoles, du prix des engrais chimiques et du crédit à l'agricutture); Mullie (qui

Budgets. AGRICULTURE. Exercice 1940 (suite)

demaade quelle sera la politique agricole du gouvernement. quelle est la situation de notre cheptel et pare des congés agricoles); Deumens (qui traite du prix du lait, des inondations de défense et des congés agricoles), p. 824 à 833. — Observations de M. le compte d'Aspremont-Lynden, m. ag, p. 826, 828, 831, 832.

p. 826, 828, 831, 832.

Discours de M. De Boodt, rapp. (qui traite des divers points analycés dans son rapport ou par des orateurs, et notamment oe l'approvis.onnement du pays, des congés agricoes, des prix, du crédit, etc.); le comté d'Aspremont-Lynden, m. ag. (qui répond aux divers orateurs, traitant de l'approvisionnement du pays et parlant des engrais, de l'assurance contre les épizooties, des prix de vente du lait, des emblavures, de l'élevage des porcs, des négocations commerciales, du cheptel, du fourrage, etc.); De Boodt, rapp. (qui présente des observations au sujet de l'index agricole, le recrutement du personnel); le comte d'Aspremont-Lynden (qui répond à M. De Boodt), p. 835 à 844. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du budget.

Art. 1°. Discours de M. le baron de Dorlodot, qui répond au discours du ministre au sujet des fourrages et de l'approvisionnement, p. 844. — L'article 1° est adopté, p. 844.

Art. 2 à 17. Adoptés sans observations, p. 845. — V. annexe aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 25 janvier 1940.

Art. 18. Discours de M. Mullie (qui parle des indications de l'index agricole, de la production du lait et du beurre, des congés agricoles et de l'abatage, p. 845, 846. — L'article 18 est adopté, p. 846.

Art. 19 à 31. Adoptés sans observations, p. 846. — V. annexe

aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 25 janvier 1940.

Art. 32. Observations de MM. R. Bernard et le comte d'Aspremont-Lynden, m. a., au sujet des évacuations, p. 846. L'article 32 est adopté, p. 846.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 846.

Vote sur l'ensemble.

Discours de M. Limage (qui justifie le vote affirmatif que la droite agricole émettra sur le budget); R. Desmedt (qui justifie le vote affirmatif des agricusteurs flamands), p. 863.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 16 et 5 abstentions, p. 864 (19 mars 1940). — Se sont abstenus : MM. Sobry, Claus, baron de Dorlodet, Leuridan et Moulin, p. 864. — Le projet est soumis à la sanction royale.

COLONIES (DÉPENSES MÉTROPOLITAINES).

Exercice 1940.

Nº 5-XIV. Projet du gouvernement. Nº 13. Rapport de M. Devos.

Ann. - Rapporteur : M. Devos.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 6 décembre, M. le président annonce que M. Devos, rapp., ne pourra assister à la séance du lendemain, à laquelle ce budget avait été porté, et que la discussion devra donc être remise au mardi suivant, p. 41. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Observation de M. Leyniers, qui déclare que les membres du Sinat se proposent de présenter leurs observations au cours de la discussion du budget du Congo belge, p. 108. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés, p. 108. — V. annexe E à la séance du 13 décembre 1939.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 108 L'ensemble du budget est adopté par 103 voix contre 11, p. 118 (14 décembre 1939). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COMMUNICATIONS.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-XX.

N° 126. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes.

Nº 127. Rapport de M. Bouilly sur les comptes relatifs à l'administration des postes.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 22 février 1940, p. 618. — Le budget est renvoyé à la commission des transports.

SÉNAT. - TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1939-1940.

Budgets. COMMUNICATIONS. Exercice 1940 (suite)

Dépôt, par M. Boully, du rapport sur les comptes relatifs à l'administration des postes, p. 871 (19 mars 1...).

Rapporteur du budget : M. le comte de la Bari- d'Erquelinnes.

Discussion générale du budget, auxquels sont joints le projet de loi autorisant la S. N. C. F. B. a contracter un emprunt de 1:0 millions de francs pour couvrir des frais de premier établissement et le projet de loi relatif aux comptes de prévision de la régie des 1. T. pour l'exercice financier 1940. Discussion d'ensemble.

vision de la régie des T. T. pour l'exercice financier 1940. — Discussion d'ensemble.

Discours de MM. le chevalier Dessain, rapp. (qui estime que l'organisation financière de l'I. N. R. doit être modifiée et critique ses dépenses exagérées et pose deux questions au ministre au sujet des trains partant de Malines); Van Hoestenberghe (qui parle des semblerghe (qui parle des febpiones); Vander Steghen (qui parle de la règie des téléphones); Vander Steghen (qui parle de la nècessité d'une coordination des transports, des inconvénients d'une concurrence désordonnée de la voie d'eau, du chemin de fer et de la route); Houben (qui parle de la coordination des moyens de transports et examine chaque moyen en particulier); Mlle Baers (qui plaide en faveur du personnel féminin des P. T. T. et des chèques postaux); MM. Dens (qui parle des transports et des armements maritimes, envisageant les questions de construction, navigation, etc.); Doutrepont (qui relève une erreur dans le rapport de M. le chevalier Dessain au sujet du contrôle des dépenses de l'I. N. R.); Hans (qui parle des salaires payés par la S. N. C. F. B.); Ronvaux (qui parle des empruns de la S. N. et des charges financières trop lourdes pour elle, de sa gestion et de la coordination des transports); R. Bernard (qui parle des difficultés de communications dans les vallées de l'Ourthe et de l'Amblève par suite de la destruction des ponts du Val-Benoît); Bouilly, rapp. (qui parle des devoirs de l'Etat envers la S. N. et traite du projet de la régie dont il est rapporteur), p. 970 à 983. — Observations de MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., et Delfosse, m. c., p. 981.

rapp., et Delfosse, m. c., p. 981.

Discours de MM. Harmegnies (qui estime que la Société nationale est gérée comme une afiaire industrielle et non comme une affaire d'intéret national, signale quelques faits à l'attention du ministre concernant notamment les lignes du Borinage); Delfosse, m. c. (qui répond aux observations formulées tant par les rapporteurs que par les orateurs, parlant de l'I. N. R., des transports dans diverses regions, des pécheurs, de la coordination des transports, etc.); Roland (qui parle des bibliothèques des gares, des deportés, de la suppression du contrôle au sortie des gares et des transports par chemins de fer); baron Nothomb (qui expose les griefs de la province du Luxembourg en matière de communications ferroviaires, transport par route, communications téléphoniques, radio, tourisme, etc.), comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp. (qui parie de la gestion financière de la S. N., de notre marine marchande et des mesures que le gouvernement doit prendre pour l'aider), p. 986 à 1003. — Observations de MM. Delfosse, m. c., comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., p. 988, 994, 998, 999, 1000.

Discours de MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp.

MM. Deliosse, m. c., comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp. p. 988, 994, 998, 999, 1000.

Discours de MM. le comte de la Barre d'Erquélinnes, rapp. (qui poursuit son exposé de la veille, parle de la S. N. des chemins de fer vicinaux, du nouveau statut de la Sabena et ue la reorganisation de l'administration de l'aéronautique, de la coordination des transports, du déficit bulgétaire de la S. N. C. F., des pensions des agents de cette société et souhaite que l'instabilité ministérielle ne nuise plus aux transports en Belgique); De Lille (qui présente quelques observations au nom du syndicat flamand des services publics, notamment en ce qui concerne l'emploi du flamand a l'administration des postes, les C. C. P., les communications téléphoniques, la régie des T. T., I'I. N. R.); baron Orban de Xivry (qui demande qu'on prenne des mesures pour aider les lignes vicinales déilcitaires, des améliorations sur certaines lignes du Luxembourg, se plaint de la lenteur et de la mauvaise volonté de l'administration de la S. N. à apporter les améliorations réclamées par tous, parle des prix de transport, des P. T. T., etc.); Neels (qui plaide en faveur des ouvriers temporaires de la S. N. et des pêcheurs de crevettes); Moulin (qui parle de la gestion de la S. N. C. F., critique les compressions de personnel, demande des améliorations sur certaines lignes qu'il indique et parle du bureau des postes à Leuze); Leuriaan (qui parle des mesures récentes prises à l'égard des organisations professionnelles par la S. N., de l'affiliation de ses agents aux syndicats, de la situation du personnel des vicinaux, du manque de places sur certaines lignes, de la pêcherie, etc.); Olyff (qui signale les améliorations à apporter aux lignes ferroviaires du Limbourg, parle de la marine marchande, des pensions du personnel de la S. N. du téléphone à Hasselt et des syndicats des chemins de fer), p. 1006 à 1024, — Observations de M. Delfosse, m. c., p. 1014, 1017, 1020, 1022.

Motion d'ordre de M. Leuridan, qui fait une rectification à son discours, p. 1024.

Budgets. COMMUNICATIONS. Exercice 1940 (suite)

Reprise de la discussion.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Godding (qui parle de la suppression de la double voie entre Halezdonck et Ypres); Delfosse, m. c. (qui répond à M. Godding); P. De Smet (qui défend le projet de la S. N. C. F. pour la reconstruction du pont du Val-Benoît); Delfosse, m. c. (qui répond à M. De Smet); De Wilde (qui dénonce la différence de traitement entre les hauts fonctionnaires des P. T. T. et des autres départements; parle en faveur du personnel des T. T., du recrutement des agents des ponts, etc.); Van Eyndonck (qui parle du régime des pensions des gens de mer); Demets, F. (qui critique les émissions trop nombreuses des timbres-poste et demande au ministre de préciser sa pensée au sujet d'une phrase qu'il a prononcée la veille); Delfosse, m. c. (qui répond à M. Demets); Gabriel (qui, en sa qualité de rapporteur, traite brièvement de quelques questions), p. 1024 à 1029. — Observation de M. le président au sujet de l'absentéisme des sénateurs, p. 1029.

Discours de M. Delfosse, m. c., qui répond aux divers orateurs, p. 1029, 1030. — Observation de M. Van Dieren, p. 1030. — La discussion générale est close.

Les articles du budget des communications sont adoptés sans observations, p. 1030. — V. annexe aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 22 février 1940.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1030, 1031.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 13 et 3 abstentions. p. 1047 (25 avril 1940). Se sont abstenus:

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 13 et 3 abstentions, p. 1047 (25 avril 1940). Se sont abstenus : MM. Roland, baron de Dorlodot, Harmegnies, p. 1048. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Exercice 1940.

Extraordinaire. - Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1940.

Nº 105. Projet du gouvernement.

Nº 154. Rapport de M. J. Devos.

Ann. — Dépôt du projet par M. De Viecschauwer, m. c., p. 574
(20 février 1940). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940). — V. pour la discussion générale la discussion générale du budget ordinaire du Cago belge. — Les articles sont adoptés

sans observations, p. 1115.

L'ensemble du projet est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). — Se sont abstenus: MM. Roland, Clesse, baron de Dorlodot. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

inaire. — Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1940.

c. — N° 43. Projet du gouvernement. N° 152. Amendements du gouvernement. N° 153. Rapport de M. Devos.

Dépôt du projet par M. De Viesschauwer, m. c., p. 16
 (21 décembre 1939). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940). Discussion générale d'ensemble sur ce projet et les projets coloniaux annexes.

Discours de MM. Tincler (qui critique la colonisation belge, la haute finance et l'administration au Congo); Loumaye (qui estime qu'il faut supprimer la taxe de 25 décimes additionnels sur les coupons de valeurs coloniales, parle du café, des bois coloniaux et de la politique minière); Godding (qui parle de l'acceptancement pour les conferes qui Congo). coloniaux et de la politique minière); Godding (qui parle de l'enseignement pour les enfants européens au Congo), p. 1068 à 1080. — Observations de MM. Carton de Tournai, De Vleeschauwer, m. c., p. 1646, 1077. — Discours de M. De Vleeschauwer, m. c. (qui expose la politique coloniale belge au Congo depuis ses débuts, déclare que le premier but doit être le plus grand bien-être de la population, souligne l'importance des missions, parle de l'enseignement, des mesures d'hygiène, de l'agriculture, des transports, des exportations et de la situation du Congo par suite de la guerre), p. 1080 à 1085.

p. 1080 à 1085.
Discours de MM. Devos, rapp. (qui parle de la taxe de douane supplémentaire, du projet concernant les 25 centimes additionnels, de la création au Congo d'un enseignement officiel et neutre, du corps médical, de la main-d'œuvre indigène, de la loterie coloniale, des moyens de transports, du budget du Ruanda-Urundi): Pholien (qui rappelle le discours du duc de Brabant en 1933, au Sénat, parle de la population blanche et de l'émancipation indigène, qu'il approuve, et estime qu'il faut favoriser les cultures indigènes établies par eux); Van Remoortel (qui parle surfout du dévelonnement du paysannat inditel (qui parle surtout du développement du paysannat indi-gène); Vos (qui examine le problème de l'enseignement dans la colonie et dépose un ariendement à ce sujet), p. 1089 à 1098. — Observations de MM. De Vleeschauwer, m. c. Carton de Tournai, Godding, p. 1091, 1094, 1096, 1097.

Budgets. CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI. Exercice 1940. Ordinaire

Discours de MM. Gabriel (qui parle du musée colonial de Tervueren); Van Dieren (qui critique le fait que le ministre se soit exprimé en français, parle de l'emploi des langues au département des colonies et au Congo, traite des petits colons et de l'emprise des grosses sociétés), p. 1109, 1110. — Observations de MM. le président, De Vleeschauwer, m. c., p. 1109, 1110. — Discours de MM. De Vleeschauwer, m. c. (qui répond aux orateurs et traite des amendements déposés, qu'il demande de retirer); Devos (qui parle du budget extraordinaire), p. 1110 à 1113. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau I et les articles 1 à 67 du tableau II

Les articles du tableau I et les articles 1 à 67 du tableau II sont adoptés sans observations.

Art. 67bis et amendement de M. Vos. Sont entendus: MM. Rolin (qui appuie l'amendement), Godding (qui demande la division de l'amendement), De Vleeschauwer, m. c. (qui répond à l'amendement), p. 1113, 1114. — La première partie de l'amendement est adoptée par 67 voix contre 55, p. 1114. — La deuxième partie de l'amendement est rejetée par 62 voix contre 56 et 6 abstentions, p. 1114. — Se sont abstenus: M. Flagey, Godding, Vandewiele, Criquelion, De Wilde et Dierckx, p. 1114, 1115.

L'article 67bis est adopté.
Les articles 63 et suivants sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1115.

L'article 67bis nouveau est définitivement adopté, p. 1115.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1115, 1116.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). Se sont abstenus: MM. Roland, Clesse, baron de Dorlodot, p. 1124. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉFENSE ACTIVE DU TERRITOIRE CONTRE LE PÉRIL AÉRIEN.

Exercice 1940.

- N° 5-XVII. Projet du gouvernement. Nº 14. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. - Rapporteur : M. Van Remoortel.

Pour la discussion générale, v. la discussion d'ensemble des budgets militaires, à la sous-rubrique : Défense nationale.

Discussion des articles.

Les articles du budget sont adoptés, p. 104. — V. annexe C, séance du 13 décembre 1939.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 104.

L'ensemble du projet de loi est adopte par 119 voix contre 12, p. 107 (13 décembre 1939). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉFENSE NATIONALE.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-XV. Projet du gouvernement.

Nº 6. Rapport de M. F. Demets.

Ann. - Rapporteur : M. F. Demets.

M. le président annonce que, ainsi qu'il a été convenu, la discussion générale portera sur l'ensemble des budgets militaires (budget de la défense nationale, du corps de gendarmerie, de la défense active du territoire contre le péril aérien, de la protection aérienne passive), p. 50.

Discussion générale.

Sont entendus: MM. Sobry (qui parle de la situation de l'agriculture a la suite de la mobilisation de l'armée et des remèdes à y apporter, traite de la question linguistique à l'armée, notamment au sujet du manque d'officiers flamands); baron Nothomb (qui, parlant au nom de la droite, rend hommage à l'armée et à ses chefs, traite des loisirs du soldat, des demandes de démobilisation et des mesures militaires trop sévères prises dans certaines régions), p. 50 à 54.

M. le président annonce que M. Moulin, par motion d'ordre, demande que le Sénat lui accorde la parole malgré son absence au moment de son tour de parole, p. 54. — Assentiment du Sénat.

Reprise de la discussion.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Moulin (qui parle de la situation des sousofficiers, de la solde, des congés et du traitement fait aux
invalides du temps de paix); Vigneron (qui rend hommage
à l'armée, à la gendarmerie et spécialement au ministre de
la défense nationale, parle des réquisitions, des unités légères
de la gendarmerie, des pensions d'adjudants); De Boodt
(qui traite des réquisitions dans les milieux agricoles, des
mesures à prendre pour aider l'agriculture, notamment au
point de vue congés, et du manque d'officiers flamands),
p. 54 à 58.

Discours de MM. Vanhonsebroeck (qui se rallie à l'hommage

p. 54 à 58. Discours de MM. Vanhonsebroeck (qui se rallie à l'hommage rendu par les orateurs précédents au ministre de la défense nationale, demande que l'on porte remède aux préjudices graves causés aux Limbourgeois à la suite des mesures

Budgets. Défense nationale. Exercice 1940 (suite)

militaires, parle du cadre des officiers flamands et des réquisitions); Hanquet (qui demande sur quoi se base le département de la défense nationale pour bilinguiser la brigade de geadarmerie de Visé); Demets, rapp. (qui estime que ce budget ne doit pas être longuement descuté, vu les circonstances, expose l'état d'. rit dans lequel il a rédigé son rapport et celui dans lequel la commission délibère, parle des requisitions des chevaux, de la situation des sous-officiers, etc.); Leysen (qui parle des réquisitions au point de vue agricole et demande la libération d'agriculteurs, de chefs d'entreprises, d'instituteurs); R. Desmedt (qui parle des réquisitions, des mesures à prendre en faveur de l'agriculture, notamment au point de vue congé); Olyff (qui critique l'insuffisance du pont provisoire sur le canal Albert à la sortie d'Hasselt, demande l'amélioration du régime des congés, de la soide, parle des fortifications, demande que lon avance l'appel de la classe 40, plaide en faveur des gradés de réserve, du renforcement de la gendarmerie et termine en rendant hommage à l'armée); Nihoul (qui demande que l'on prenne des mesures pour aider l'agriculture), p. 68 à 75.

p. 68 à 75.

Discours de MM. Borginon (qui critique la mobilisation des pères de familles nombreuses, parle des réquisitions, de l'O. A., et demande des améliorations en matière linguistique à l'armée); Van Remoortel, rapp. (qui répond tout d'abord aux critiques émices par le baron Nothomb à l'adresse de l'Œuvre Elisabeth et des loisirs du soldat, parle ensuite, en sa qualité de rapporteur du budget, de la défense passive, demande que le gouvernement agisse avec célérité en cette matière et signale quelques points déficients; parle de la Ligue de protection aérienne et critique l'amendement de M. Moulin tendant à la suppression du crédit de 750,000 francs au profit de la ligue; après une observation de M. le-lieutenant general Denis, m. d. n., déclare, au nom de la commission, retirer un amendement supprimant un poste de 70,000 francs et explique un amendement de la commission relatif aux cumuis au commissariat de la protection aérienne), p. 84, 85.

— Observation du lieut-nant général Denis, m. d. n., au sujet de cet amendement, p. 85.

Observation de M. le président, insistant pour que les orateurs ne dépassent pas leur temps de parole, p. 85.

Discours de M. Rogister (qui parle des plaintes des soldats au point de vue du régime des congés, traite de la question de la solde, du service de santé et de l'application des lois sociales dans les établissements de fabrication militaire), p. 85 à 87. — Observations du lieutenant général Denis, m. d. n., p. 86.

M. le président propose, divers crateurs venant encore de se faire inscrire dans la discussion des articles et des amendements étant déposés, que le Sénat entende encore ce jour trois orateurs et poursuive la discussion des budgets militaires le lendemain après-midi, p. 87 (assentiment du Sénat).

— Observations de MM, le lieutenant général Denis, m. d. n., Moulin p. 87

— Observations de MM, le lieutenant général Denis, m. d. n., Moulin, p. 87.

Discours de MM. le lieutenant général Denis, m. d. n. (qui répond aux observatoins présentées par les différents orateurs, et notamment en ce qui concerne les libérations, les congés, les réquisitions, les sous-officiers rappelés et l'application de la loi sur l'emploi des langues à l'armée); Heyndels (qui demande une augmentation de la solde, parle du logement et du bien-être des soldats, qu'il considère comme insuffisant), p. 87 à 92. — Observations de M. Demets, de M. le président, qui propose de clore la liste des orateurs dans la discussion générale, tous les groupes constituants de l'assemblée ayant pu faire connaître leur opinion, p. 87, 91. (Assentiment du Sénat.)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Flagey (qui critique l'attitude gouvernementale en matière de protection passive anti-aérienne, notamment au point de vue aide financière aux communes et parle de la G. C. T. et des cumuls au commissariat de la protection aérienne); Vinck (qui parle de l'industrie aéronautique belge, spécialement au point de vue militaire), p. 94 à 98. — Observations de MM, le lieutenant général Denis, m. d. n., Van Remoortel, p. 95, 97.

Discours du lieutenant général Denis, m. d. n., qui répond à MM. Flagey et Vinck, traitant de la défense passive et de l'industrie aéronautique, p. 98 à 100. — Observation de M. Vinck, p. 99.

M. Vinck, p. 99.

Discours de MM. Van Eyndonck (qui parle des indemnités de milice et demande que l'on apporte des améliorations en cette matière, parle aussi des cadres d'officiers flamands); baron de Dorlodot (qui justifie le vote qu'il émettra, demande que l'on termine tous les travaux de défense du pays et traite des congés); Boon (qui parle du paiement des réquisitions et des engagements dans la garde civile territoriale), p. 100 à 102. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du budget de la défense nationale.

Les articles du budget sont adoptés, p. 102. — V. annexe A, séance du 13 décembre 1940.

Budgets. Défense nationale. Exercice 1940 (suite)

Articles du projet de loi.

Art. 1er et art. 2. Adoptés sans observations, p. 102, 103.
Art. 3. et amendement de MM. le baron Orban de Xivry et consorts. — Sont entendus : MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes (au sujet de la forme de l'amendement); le baron Orban de Xivry (qui justifie son amendement et accepte le texte proposé par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes); Doutrepont qui combat l'amendement), p. 103. — L'article 3, amendé, est adopté, p. 103.
Art. 4 à 6. Adoptés sans observations, p. 103, 104.

Vote en seconde lecture,

L'article 3 est définitivement adopté, p. 107. L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 12, p. 107 (13 décembre 1939). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉPENSES DE MOBILISATION.

Affaires économiques et ravitaillement. — Projet de loi allouant des crédits pour les dépens s des services du ravitaillement, à rattacher au budget des affaires économiques, des classes moyennes et du ravitaillement.

- Nº 82. Projet du gouvernement. N° 94. Rapport de M. De Smet.

Ann. — Dépôt du projet par M. Sap, m. aff. éc., p. 393 (30 jan-vier 1940) — Le projet est renvoyé à la commission des

Vier 1940) — Le projet est rettrojo a la commission affaires économiques.

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 500 (13 février 1940).

V., pour la discussion générale, la discussion générale du budget des affaires economiques.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 14, p. 772 (7 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Défense nationale, gendarmeric, défense active et protection aérienne passive. — Projet de loi allouant des crédits additionne's pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de la défense nationale, au budget de la gendarmerie, au budget de la défense active du territoire contre le péril aérien et au budget de la protection aérienne passive, pour l'exercice 1940.

c. — N° 37. Projet du gouvernement. N° 85. Rapport de M. Crokaert.

— Dépôt du projet de loi par M. Soudan, m. j., p. 148 Rapporteur : M. Crokaert.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Dieren (qui demande la démobilisation des instituteurs primaires); Borginon (qui parle de la question des langues à l'armée et motive le vote négatif que son groupe émettra sur ce projet); Finné (qui parle du paiement des réquisitions et de la question linguistique à l'armée); Verstraete (qui parle de la question linguistique); le lieutenant général Denis, m. d. n. (qui répond à MM. Van Dieren, Borginon et Verstraete, traitant principalement de la question linguistique à l'armée), p. 846 à 852. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 852, 853.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix contre 14, p. 864 (19 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Intérieur. — Projet de loi allouant des crédits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de l'intérieur pour l'exercice 1940.

Doc. — N° 38. Projet du gouvernement. N° 107. Rapport de M. Cools.

n. — Dépôt du projet de loi par M. Soudan, m. j., p. 148 (20 decembre 1939). Rapporteur : M. Cools. Ann.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1° et 2. Adoptés sans observation, 853.

Art. 3. M. Cools, rapp., déclare que le gouvernement demande la suppression de cet article, p. 854. — L'article n'est pas adopté, p. 854.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 16, p. 865 (19 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Santé publique. — Projet de loi allouant des crèdits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de la santé publique pour l'exercice 1940.

Doc. - Nº 39. - Projet du gouvernement. Nº 83. - Rapport de M. Renard.

Budgets. Dépenses de Mobilisation, Santé publique (suite)

— Dépôt du projet de loi par M. Soudan, m. i., p. 148 (20 décembre 1939), — V. pour la discussion générale, la discussion du projet de loi pour les dépenses de crédits et d'assisfance, à rattacher au budget de la santé publique. 148

Discussion des articles.

Art. 1er et 2. Adoptés sans observations, p. 756. Art. 3, dont la commission demande la suppression. Mis aux voix par assis et levé, l'article n'est pas adopté, p. 756. — L'assemblée confirme sur-le-champ son vote sur cet article, p. 756.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 15, p. 772 (7 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi allouant des crédits pour des dépenses de secours et d'assistance aux personnes en état d'infortune et de détresse, à rattacher au budget du ministère de la santé publique.

Nº 100. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 113. Rapport de M. Renard.

n. — Transmis par la Chambre des représentants le 15 février 1940, p. 558. — Le projet est renvoyé à la commission de la santé publique.

Dépôt du rapport par M. Renard, p. 714 (5 mars 1940). — M. Renard, rapp., demande que ce projet vienne en discussion à bref délai, p. 714. — Sur la proposition de M. le président, le Sénat décide de le porter à son ordre du jour du jeudi matin suivant, p. 714.

Discussion générale de ce projet, ainsi que du projet de loi allouant des crédits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de la santé publique pour l'exercice 1940.

pour l'exercice 1940.

Discours de M. Renard, rapp. (qui déclare que la commission propose de supprimer l'article 3 du second projet); R. Bernard (qui parle des évacuations); Van Coillie (qui demande quel sera l'usage fait du crédit d'assistance); Jaspar, m. s. p. (qui répond aux observations de MM. Bernard et Van Coillie), p. 754, 755. — La discussion générale est close.

Les articles du projet d'assistance sont adoptés sans observations, p. 755, 756.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 15, p. 772 (7 mars 1940). — Le projet est soumis à la sanction royale.

DETTE PUBLIQUE.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-11. Projet transmis par la Chambre des repré-sentants.

Nº 81. Rapport de M. Laboulle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Laboulle.

V., pour la discussion générale, la discussion du budget des finances, auquel ce budget est joint.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 652.

— V. annexe B aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 13 decembre 1939.

L'article unique du projet est adopté sans observation, p. 652. L'ensemble du projet est adopté par 124 voix contre 14 et 3 abstentions, p. 659 (28 février 1940). Se sont abstenus : MM. Loumaye, Guinotte et baron de Dorlodot, p. 660. — Le projet est soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 60. Rapport de M. Jos. De Clercq.

 Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1939, p. 172. — Le budget est renvoyé à la commission des finances

Rapporteur: M. Jos. De Clercq.

Pas de discussion générale.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 290.

— V. annexe B aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 2 2décembre 1939.

L'article unique est adopté sans observation, p. 290. L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 12, p. 299 (29 décembre 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FINANCES.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-XIX. Projet du gouvernement.
N° 79. Rapport de M. Ronse.
N° 92. Amendements du gouvernement.
N° 102. Amendement du gouvernement (2° série).

Ann. - Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 409.

Budgets. FINANCES, Exercice 1940 (suite)

Discussion générale.

Observation de M. le président, qui rappelle qu'au cours d'une fixation de l'ordre du jour, le Sénat a Caidé de joindre les discussions générales des budgets des finances et de la dette publique, p. 580.

Discussion générale d'ensemble sur les budgets des finances et de la dette publique.

Discours de MM. Doutrepont (qui parle de ce qu'il appelle l'ingérence du premier ministre et du ministre des finances dans les attributions des autres ministres, des inspecteurs des finances, du visa préalable de la Cour des comptes, des adjonctions budgétaires, des indemnités diverses accordées aux magistrats, des transferts, des organismes parastataux, de l'administration des finances, des agents des douanes, des économies et de la situation à nos frontières); Loumaye (qui parle du danger d'une politique fiscale excessive et estime que les impots nouveaux devront disparaître le plus rapidement possible, demande une politique financière plus hardie, parle des réquisitions, de la fuite des capitaux à l'étranger, juge nécessaire une revision des lois bancaires et traite de la question de l'emprunt et de l'or); Kronacher (qui parle de la nécessité pour la Belgique d'être à même de soutenir une guerre économique longue et examine différents moyens pour l'Etat de se procurer de l'argent, parle de la thésaurisation, de l'emprunt à court terme, des dépenses publiques, d'une coordination économique par une politique de crédit, de production et de vente); Ronse, rapp. (qui passe en revue les différents points étudiés dans son rapport, parle de la nécessité de faire des économies, déclare qu'il faut réagir contre l'inflation de personnel, examine la formation du cabinet du premier ministre, parle des banques, des impôts, des receveurs de contributions, de la thésaurisation, etc.); Broekx (qui parle de la revision des bases de répartition des taxes mobilières), p. 580 à 594. — Observations de MM. Gutt, m. f., le président, demandant que les orateurs soient brefs pour que la discussion puisse être terminée le lendemain, p. 585, 586.

Observation de M. le président, qui déclare que le ministre compétent prononcera son discours au début de la séance du jour, qu'il sera interrompu vers 15 h. 30 pour proceder à un vote et poursuivra ensuite son discours, p. 596.

du jour, qu'il sera interrompu vers 15 h. 30 pour proceder à un vote et poursuivra ensuite son discours, p. 596.

Discours de M. Gutt, m. f., qui examine et justifie la progression des dépenses de l'État, les comparant à celles de 1912, parle des économies réclamées et de celles qui sont possibles, répond aux observations des divers orateurs qui ont pris la parole avant lui, traite des recettes de l'État et s'élève contre l'esprit pessimiste du rapport De Smet et y répond, p. 596 à 603 et 606 à 608.

Discours de MM. Harmegnies ((qui répond au discours de M. Gutt, m. f., parle de la revision du cadastre des biens industriels, de la situation injuste créée à certains constructeurs d'habitations à bon marché, de la classification des communes, de la taxe sur les autos réquisitioninées, de la simplification fiscale et du rapport de M. Coart-Frésart et demande la suppression de l'article 62 des lois coordonnées; traite des locaux mis à la disposition des services, plaide en faveur dès communes et des agriculteurs); Deumens (parle du rôle linguistique des fonctionnaires des finances, traite de la simplification fiscale, de la dispense temporaire de l'impôt sur les habitations à bon marché, des domaines, aborde le budget de la dette publique, considère que la charge des emprunts extérieurs est trop lourde, juge que l'emprunt de l'independance n'a pas un rendement suffisant, parle de l'industrie et des salaires et estime que rien ne pourra être réalisé sans la confiance en l'Etat); Temmerman (qui parle de l'extension anormale et injustifiée, à son avis, donnee à un récent arrêté royal aux pouvoirs et à la mission de la commission bancaire et demande d'apporter certaines modifications à des dispositions trop rigides de l'arrêté-loi de la commission bancaire et demande d'apporter certaines modifications à des dispositions trop rigides de l'arrêté-loi sur les banques); P. De Smet (qui répond à M. Gutt, m. f., au sujet de son rapport sur le budget des affaires économiques), p. 632 à 643.

Observation de M. le président, qui demande que les orateurs soient brefs pour que la discussion puisse être terminée le jour même, p. 643. — Assentiment du Sénat.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Gutt, m. f. (qui répond à MM. Harmegnies, Deumens, Temmerman et De Smet); De Lille (qui plaide la cause des Flamands, parle de l'indemnité de milice, qu'il juge insuffisante et préconise un impôt sur les arbres, parle des communes, de l'impôt foncier et professionnel); Brunet (qui déclare que le groupe rexiste ne votera pas le budget des finances et motive cette attitude, déplore la carence des gouvernements qui n'ont pas su épargner pendant les années de prospérité, juge les impôts trop lourds et producteurs de faillites et de chômage, parle des lois bancaires, de l'annalité de l'impôt et du Code de l'enregistrement); Doutrepont (qui relève divers points auxquels le ministre n'a pas répondu, parle de la constitutionnalité de l'ancien comité

Budgets. FINANCES. Exercice 1940 (suite)

du trésor, remplacé par l'actuel comité du budget, et ren-contre diverses observations faites par M. Ronse, rapp.); Gutt, m. f. (qui répond à M. Doutrepont), p. 644 à 652.— Observations de M. Gutt, m. f., p. 649.— La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 652, — V, annexe A à la séance du 27 février 1940.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 652.

L'ensemble du projet est adopté par 124 voix contre 14 et 3 abstentions, p. 659 (28 février 1940). — Se sont abstenus : MM. Guinotie, Loumaye, baron de Dorlodot, p. 660. — Le budget est transmis à la Chambre des représentants.

GENDARMERIE.

Exercice 1940

Doc. - Nº 5-XVI. Projet du gouvernement. Nº 7. Rapport de M. Demets, F.

- Rapporteur : M. Demets, F.

Pour la discussion générale, v. la discussion d'ensemble des budgets militaires à la sous-rubrique : Défense nationale.

Discussion des articles.

Les articles du budget sont adoptés, p. 104. V. annexe B, séance du 13 décembre 1939.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 104.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 12, p. 107. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants (13 décembre 1939).

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-IX. Projet du gouvernement.

Nº 34. Amendements du gouvernement, Nº 51. Rapport de M. L. Matagne.

Nº 73. Amendements du gouvernement.

- Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 166 (21 décembre 1939).

Discussion générale.

Discours de MM. De Bruyne (parle de la nécessité pour la Belgique d'avoir une politique artistique et intellectuelle éclairee; examine la question scolaire et la possibilité de la résoudre; parle de l'enseignement technique, de l'enseignement universitaire, de la question linguistique au point de vue scolaire à Bruxelles; examine le problème de la réforme du département de l'instruction publique, qu'il juge indispensable, tout en se déclarant adversaire de toutes mesures qui mettraient en danger l'unité nationale); Missiaen (qui examine la question scolaire et critique l'infériorité du nomère d'écois netratent en danger i unite nationale; Missiaen (qui examine la question scolaire et critique l'infériorité du nombre d'écoirs officielles; parle de l'enseignement froebeilen; demande l'application rigoureuse des lois Vanderpoorten, Marck-Heyman et Missiaen; juge qu'il est nécessaire de créer de nouvelles écoles techniques; parle des collèges administratifs des écoles moyennes et du Fonds des mieux-doués), p. 375

des écoles moyennes et du Fonds des mieux-doues), p. 375 à 386.

Discours de MM. Catteau (qui rend hommage au rapporteur et à la commission, parle de l'amendement déposé par M. De Bruyne, estime qu'il faut éviter la spécialisation prématurée de l'enseignement et qu'il est souhaitable d'arrêter les programmes et de faciliter le passage, dans certains cas, d'un enseignement à un autre; parle de la formation des instituteurs à institutrices, de l'enseignement de la seconde langue à Bruxelles, de la mise à la pension des instituteurs, des conditions d'admission aux universités, de la collation des grades académiques et du budget des beaux-arts); De Wilde (qui déclare qu'il ne votera pas le budget et motive cette attitude); Leysen (qui parle du reclassement des instituteurs, de la situation de l'enseignement libre et communal et insiste pour qu'on les équilibre, traite de l'enseignement agricole et horticole); Rombaut (en sa qualité de rapporteur suppléant, parle des différents points traités dans le rapport, et notamment en ce qui concerne l'adaptation nécessaire des programmes, les conditions d'admission des élèves, la préparation et la formation des futurs membres du personnel de l'enseignement; parle de l'obligation scolaire, des subsides aux écoles, de la situation faite à l'enseignement par la mobilisation, de l'enseignement de l'ascolaire, des subsides aux écoles, de la situation faite à l'enseignement de l'onstruction publique et le manque d'une politique des beaux-arts), n. 389 à 402. — Observations de MM. De Bruyne, Rutten, Leysen, p. 389, 391, 399.

Budgets. Instruction publique. Exercice 1940 (suite)

TABLE ALPHABÉTIQUE. - DU 14 NOVEMBRE 1939 AU 10 MAI 1940.

Discours de MM. André (qui parle de l'école vétérinaire de Cureghem, du surmenage scotaire, regrette la diminution du budget des beaux-arts et des lettres; parle des conseils culturels et de la réforme du département de l'instruction publique, qu'il juge inopportune, et examine la question des langues dans l'enseignement; Detreax (critique ramentement de M. De Bruyn au sujet de la réforme du département de l'instruction publique et le juge inopportun); Godding (qui déclare qu'il regretterait que 'on supprimât l'enseignement du grec, parle de la situation difficile de l'institut supérieur de commerce d'Anvers et demande qu'il soit reconsu d'enseignement supérieur); Hanquet (qui parle de la proportion entre les écoles libres ét les écoles officielles, examine différents problèmes intéressant l'enseignement moyen et l'enseignement technique et suggère diverses réformes à apporter dans ces domaines); Yernaux (qui parle de la formation professionnelle des futurs instituteurs et de la réforme de l'enseignement normal, qu'il juge indispensable; traite du programme du 4º degré, de la réforme du département, qu'il juge inopportune, et de la question scolaire); Noël (qui plaide en faveur des membres du corps enseignant); Rutten (qui répond tout d'abord à M. Misciaen en ce qui concerne l'enseignement libre et l'enseignement officiel, déclare ensuite qu'il s'abotiendra au vote sur ce budget et motive cette attitude, déplorant notamment la diminution du crédit à l'enseignement technique); Van Roosbroeck (qui traite principalement de l'enseignement soit rattaché au département et de l'instruction publique), p. 404 à 420. — Observations de MM De Bruyne, Rombaut, p. 409, 419.

Communication de M. le président, qui déclare que M. Soudan, m. i. p., s'excuse de ne pouvoir assister à la séance par suite de son état de santé et qu'il a prié M. Matagne, m. t. p., de le remèlacer au banc du gouvernement; M. Soudan, m. i. p., de le remèlacer au banc du gouvernement; M. Soudan, m. i. p., de le remèlacer au banc du gouvernement; D. P. H

le remiliacer au banc du gouvernement; M. Soudan, m. i. p., espère pouvoir prendre la parole le mardi suivant au Sénat, p. 422.

Discours de MM. Bologne (qui examine la question de réforme de l'enseignement secondaire): D'Haece (examine le problème de la réforme du dénartement de l'instruction publique. l'estime équitable et attendue par tous les Flamands), p. 422 à 426.

Discours de MM. Vos (qui parle de l'institut supérieur du Commerce à Anvers, de l'enseignement du grec dans les humanités, des subsides à l'enseignement supérieur artistique de la ville d'Anvers et de la réforme du dénartement de l'instruction publique); Vermeylen (qui parle de l'enseignement primaire à Bruxelles, spécialement au point de vue linguistique, suggère les réformes nécessaiges à ce sujet et plaide en faveur des crédits aux beaux-arth); Flagev (qui parle de la réforme du dénartement de l'instruction publique proposée par l'amendement de M. De Bruyne et estime qu'un amendement à un budget ne neut apporter de modification à la loi de 1932); Mme Spaak (qui p'aide en faveur des femmes en possession d'un diolôme universitaire); M. le baron Nothomb (qui parle de la nécessité d'une nolitique artistique nationale et de la réforme du département de l'instruction publique), p. 428 à 436.

Communication de M. le président, qui déclare que M. Soudan, étant encorre alité ne pour alité n

Communication de M. le président, qui déclare que M. Soudan, étant encore alité, ne pourra prendre la parole ce jour, propose en conséquence d'achever la discussion générale du budget ce jour, le ministre prenant la parole dès qu'il sera rétabli, p. 438, 439. — Assentiment du Sénat.

propose en consequence d'activer la parole dès qu'il sera rétabli, p. 438, 439. — Assentiment du Sénat.

Discours de MM. Van Remoortel (qui plaide en faveur des professeurs des conservatoires royaux); Houben (qui parle en faveur des instituts de commerce d'Anvers et notamment l'Institut Saint-Ignace); baron Gendebien (qui parle de la réforme du département de l'instruction publique posée par l'amendement de M. De Bruyne et plaide en faveur du bilinguisme); Goemans (qui insiste en faveur de l'égalité financière, administrative et linguistique et de l'unité en matière d'enseignement, parle de l'enseignement du chant à l'école primaire, de l'enseignement des humanités anciennes, des traitements du personnel de l'enseignement libre et officiel, de la validation des diplômes des inctituteurs flamands de 1917-1918); Ronse (qui parle de l'enseignement technique spécialisé); Debeuckelaere (qui parle des réformes des traitements du personnel de cet enseignement); Gabriel (qui parle de l'enseignement aux enfants des ouvriers et réclame l'égalité de traitement entre les professeurs de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel et traite de l'enseignement spécialisé); Debeuckelaere (qui parle des réformes des enseignements moyens et supérieurs, et notamment de l'étude du grac, de l'examen de maturité; parle des subsides aux théâtres lyriques et dramatique et examine brièvement la réforme du département de l'instruction publique, qu'il juge équitable), p. 439 à 446. — Observations de M. Matagne, m. t. p., p. 442 et 443.

Motion d'ordre de M. Van D'eren demandant si le ministre de l'instruction publique pourrait faire une déclaration écrite au sujet de son budget et de l'amendement de Bruyn, p. 469. — Observations de MM. Jos. De Clercq (qui appuie cette demande); le président (qui espère que le ministre pourra prendra la parole le mardi suivant et estime que le Sénat pourra remettre 'e débat de vingt-quatre heures après cette déclaration, p. 470.

Budgets. Instruction publique. Exercice 1940 (suite)

Déclaration de M. Balthazar, m. t. p. s., qui, au nom du gouvernement, définit la position du gouvernement en face de la réforme du département de l'instruction publique, expose le projet gouvernemental en cette matière et estime que l'amendement De Bruyn n'est plus nécessaire, le projet du gouvernement devant rallier toutes les opinions, p. 518 à 520.

Discours de M. Matagne, m. t. p., qui, au nom et en place de M. Soudan, m. i. p., répond aux orateurs entendus pendant la discussion générale du budget, donne lecture d'une note de M. Soudan, m. i. p., traitant de la réforme de l'enseignement et notamment de l'enseignement moyen et normal; répond ensuite aux différents orateurs sur la réorganisation de l'enseignement primaire et les effets de la mobilisation, sur l'application des lois Missiaen et Vanderpoorten, le traitement des instituteurs, la commission parlementaire scolaire, les femmes fonctionnaires, l'enseignement moyen, l'enseignement technique et les différents problèmes qui ont été soulevés en ces domaines; termine en parlant des sections postscolaires, de la rééducation des chômeurs et des instituts supérieurs de commerce ainsi que de la politique des heauxarts; termine son exposé par une note personnelle sur la prolongation de la scolarité, p. 520 à 526. — Observations de MM. Van Dieren, Van Roosbroeck, p. 522, 525, 526.

Observation de M. le président, qui rappelle les dispositors prises par le Sénat antérieurement, propose de remettre au lendemain la discussion des articles du budget, de ne pas faire de discussion à l'article 1°, mais que les orateurs pourront faire leurs observations à l'article 2 et ses amendements, p. 526, 527. — Assentiment du Sénat.

Discussion des articles.

Art. 1er, Adopté, p. 540.

Art. 1st, Adopté, p. 540.

Art. 2 et amendement de MM. De Bruyne et De Clercq et amendement de M. Legrand et amendements de MM. Vos et Vermeylen. Sont entendus: MM. De Bruyne (qui expose pour quels motifs il avait déposé un amendement avec M. De Clercq et déclare qu'il le retire); baron Notiomb (qui estime que le projet Soudan doit être assoupli); Van Dieren (qui déclar reprendre l'amendement De Bruyne, avec MM. D'Haese et Borginon, et estime nécessaire non seulement la réforme du m'nistère de l'instruct'on publique, mais réclame aussi la séparat on administrat ve et un Etat fédéra), p. 540 à 547.

Observation de M. le président qui désire consulter l'assemblée

minster de l'imstruction publique, mais réclame aussi la séparat on administrative et un État fédéra), p. 540 à 547.

Observation de M. le président qui désire consulter l'assemblée et fait remarquer que si les orateurs sont concis, la discussion pourra être terminée ce jour, p. 547. — Le Sénat décide de noursuivre le débat ce jour jusque 17 heures et de le reprendre le mardi suivant, p. 547. — Le Sénat décide de poursuivre le débat ce jour jusque 17 heures et de le reprendre le mardi suivant, p. 547. — Le Sénat décide de déclaration gouvernementale sur la réforme du département de l'instruction publique, donne l'ecture de l'ordre du jour voté par son groupe, estimant cette réforme inopportune, et contre l'esprit de la loi de 1932); Godding (qui, au non de MM. Dens, De Wilde, Kronacher, Vander Stegen, Vandewiele et en son nom appuie la déclaration de M. Dierckx); Rolin (qui estime que la déclaration du gouvernement doit être revisée avant d'être mise à exécution); Pierlot, p. m. (qui instifie le projet du gouvernement à M. Dierckx); Vos des Flamands, estime que ce projet de réforme sauvegardera l'unité nationale et répond notamment à M. Dierckx); Vos (qui expose les gréfs des Flamands), p. 548 à 554. — Observations de MM. Dierckx et Pierlot, p. m., p. 551, 553.

Discours de MM. Harmegnies (qui parle des traitements du parsonnel ensignant edge contractions and ferales.) Put des parles de la parle des traitements du parsonnel ensignant edge contractions de la parle des traitements du parsonnel ensignant edge.

(qui expose les grefs des Flamands), p. 548 à 554.— Observations de MM. Dierckx et Pierlot, p. m., p. 551, 553.

Discours de MM. Harmegnies (qui parle des traitements du personnel enseignant et des constructions scolair s): Rutten (qui approuve le proiet du gouvernement): Legrand (qui justifie son amendement); Matagne, m. t. p. (qui promet d'étudier la quest'on que pose l'amendement Legrand): Legrand (qui retire son amendement), p. 558 à 560.— Le n° 1 de l'art. 2 est adopté, p. 560.— N°° 2 à 9. Adoptés, p. 560. (v. annexe à la séance du 20 février 1940).— N° 10. Observations de M. Debeuckelaere, p. 560. 561.— Le n° 10 est adopté, p. 561.— Les n°° 11. 12. 13 sont adoptés, p. 561.— N° 14 et amendement de MM. Vos et Vermey en Sont entendus: MM. Vos (qui justifie son amendement); Matagne, m. t. p. (qui demande que l'amendement soit retiré, les auteurs recevont satisfaction); Vos (qui retire son amendement): chevalier Dessain (an suiet de l'organisation d'un service médical à Malines): Matagne, m. t. p. (qui répond à MM. Harmegnies, Debenchelaere et Dessain), p. 561.— Ee n° 14 est adopté, p. 563.— Les n° 15 à 20 sont adoptés, p. 563 (v. annexe à la séance du 20 février 1940).— N° 21 et amendement de M. Van Dieren, p. 563.— Vote sur l'amendement. Sont entendus: MM. De Brivine (qui déclare que, son amendement, repris par M. Van Dieren, a une autre portée et qu'il ne le votera pas): Van Dieren, a une autre portée et qu'il ne le votera pas): Van Dieren (qui défend l'amendement), p. 563, 564.— L'amendement est reixté par 109 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 564.— Reprise de la discussion du n° 21 de l'art, 2 et amendement de M. Van Dieren. Sont entendus: MM. Matagne, m. t. p. (qui déclare

Budgets. Instruction publique. Exercice 1940 (suite)

cet amendement inacceptable); Rutten (qui combat l'amendement); Van Dieren (qui retire son amendement) p. 566, 567, — Le n° 21 est adopté, p. 567. — Les n° 22 à 50 sont adoptés, p. 567. — Les n° 22 à 50 sont adoptés, p. 567. — Les n° 22 à 50 sont adoptés, p. 567. — N° 51 nouveau proposé par amendement de M. Van Dieren. Sont entendus : MM. Van Dieren (qui défend son am 'ndement); Rutten (qui appuie l'amendement); Van Roosbrock et Renard (qui appuient l'amendement); Matagne, m. t. p. (qui déclare que le principe de l'amendement est juste); Deumens (qui appuient l'amendement), p. 567, 563. — L'amendement est adopté par 75 voix contre 5 et 27 abstintions, p. 563. — Se sont abstenus : MM. De Smet, Dewals, baron Gillès de Pélichy, Hanquet, Leyniers, Matagne, baron Moyersoen. Mullie, baron Orban de Xivry, Ronse, Ruttin, berghe. Vanhonsebroeck, Van Overbergh, Mile Baers, MM Broofex. Certon de Tournei. Cetala. Claus. Cools, chevalier David. De Bruvne, J.-J. De Clercq et De Maeght, p. 569. — L'article 2 ainsi amendé est adopté, p. 569.

p. 503. — L'arricle 2 ainsi antende est adopte, p. 503.

Art 3 et 4. Adoptés avec les amendements du gouvernement p. 536. — V. annexe à la séance du 20 févr er 1940.

Art. 5 et amendement de M. Van Dieren. Sont entendus : M.M. Van Dieren (qui insiste sur son amendement): Matagne, m. t. p. (qui déclare qu'il examinera la question), p. 569, 570. — M. Van Dieren retire son amendement, p. 570. — L'article 5 est adopté avec les amendements du gouvernement,

p. 570.

Art. 6 et 7. Adoptes avec les amendements du gouvernement, p. 570

Art. 6 et 7. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 570.

Art. 8. Observations de MM. Debeuckelaere et Matagne, m. t. p. (au suj. t des conseils de perfectionnement); de MM. Van Dieren et Matagne, m. t. p. (au sujet du Fonds des mieuxdoués), p. 570, 571. — L'artice 8 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 571.

Art. 9 et 10. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 571. — V. annexe séance du 20 février 1940.

Art. 11. V. annexe même séance. Observation de M. Debeuckelaere, p. 571.

Art. 13 à 15. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 571. — V. annexe séance du 20 février 1940.

Art. 16. V. annexe même séance. Observations de MM. Vos et Matagne, m. t. p., au sujet des crédits aux bibliothèques, p. 571. — Les nº* 1 à 9 de l'art. 16 sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 571. V. annexe même séance. — N° 10 et amendements : deux de M. Van Dieren, un de M. De Bruyne, un de MM. Hanquet et De Smet. Sont entendus : MM. Renard (au sujet des cours pour chômeurs); Van Dieren (qui défend son amendement au sujet de l'Institut supérieur des scie. ces administratives); Matagne, m. t. p. (qui répond aux amendements de MM. Van Dieren et De Bruyne), p. 572, 573. — M. Van Dieren renonce à son amendement et M. De Bruyne retire le sien, p. 573. — M. Hanquet défend son amendement et M. Matagne, m. t. p., lui répond, p. 573, 574. — M Hanquet retire son amendement, p. 574. — L'article 16 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 16 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 16 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 16 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 16 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 16 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 17. V. annexe séance du 20 février. Observation de

p. 574.

p. 574.

Art. 17. V. annexe séance du 20 février. Observation de M. Debeuckelaere, p. 574. — L'article 17 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — L'article 17 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 574. — N° 32 et amendement de MM. Vos et Van Eyndonck. Sont entendus: MM. Vos (qui justifie son amendement); Gilbart (qui plaide en faveur des théâtres lyriques): Van Dieren (qui appuie l'amendement); Catteau (qui appuie les observations de MM. Gilbart et Vos); Van Remoortel, Matagne, m. t. p. (qui répond aux observations sur les théâtres): Borginon, p. 574 à 576. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, est adopté, p. 576. — Le n° 32 est adopté, p. 576. — Le n° 34 et amendement de M. Debeuckelaere. Sont entendus: MM. Debeuckelaere(qu. défend son amendement); Matagne, m. t. p. (qui rejet'e l'amendement); Borginon (qui insiste sur l'amendement), p. 576. 577. — L'amendement n'est pas adopté, p. 577. — L'article 18 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 577. ment. p. 577.

Les articles 19 à 24 sont adoptés, p. 577.

es articles 19 à 24 sont adoptes, p. 577.

irt. 25 et amendement de M. Leuridan, Sont entendus ;

MM. Leuridan (qui insiste sur son amendement); Matagne,

m. t. p. (qui déclare que M. Soudan avait déjà promis
d'examiner la question); Jos. De Clercq (qui insiste sur
l'amendement), p. 578. — L'amendement, mis aux voix par
assis et evé, est adopté, p. 578. — L'article 25 ainsi amendé
est adopté, p. 578.

Art. 26 à 61. Adoptés, p. 578.

Le Sénat procède immédiatement au vote en seconde lecture. Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 578. L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 578.

Motion d'ordre de M. Catteau, qui demande que les groupes aient le temps de délibérer avant le vote sur le budget, p. 578. — Assentiment du Sénat.

Vote sur l'ensemble du budget.

Budgets. Instruction Publique, Exercice 1940 (suite)

Justification des votes. Sont entendus: MM. Dierckx (qui motive le vote du groupe libéral, dont les membres s'abstiendront ou voteront négativement); Sasserath (qui justifie son vote négatif); Van Dieren (qui déclare que son groupe votera négativement); Rolin (qui motive son abstention au vote); Godding (qui justifie son abstention au vote); Godding (qui justifie son abstention au vote); Servais (qui déclare qu'il s'abstiendra), p. 603, 604.

L'ensemble du budget est adopté par 83 voix contre 22 et 42 abstentions, p. 605 (22 février 1940). Se sont abstenus: MM. Tirou, Van Cauwenbergh, Vander Stegen, Vandewiele, Van Laerhoven, Yernaux, Bernard (Louis), baron Boël, Buisseret, Carton de Tournai, Casterman, Catala, Catteau, Coenen, Cools (G.), Coulonvaux, Criquelion, De Lille, Demoulin, De Wilde, Dierckx, Flagey, baron Gendebien, Gilbart, Godding, Hanquet, Henricot, Housiaux, Kronacher, Laboulle, Leyniers, Limage, Loumaye, Missiaen, Molet, Moulin, baron Orban de Xivry, Rolin, Rutten, Servais, Temmerman, Gillon, p. 605. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INTÉRIEUR.

Exercice 1940.

Doc. - N° 5-VII. Projet du gouvernement. N° 12. Rapport de M. Harmegnies.

Ann. - Rapporteur : M. Harmegnies.

Discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies.

Discours de MM. Harmegnies, rapp. (qui met en relief quelques aspects particuliers du problème des finances communales, estime que le ministre, protecteur des communes, doit défendre leurs intérêts devant le gouvernement, parle de l'urgence de la réforme de la loi sur l'assistance publique et défend les intérêts des familles des mobilisés); Vander Stegen (qui signale les défectuosités du régime fiscal des communes, qui n'est plus adapté aux charges imposées par la loi et par l'organ sation des services publics, et demande les modifications qu'il estime indispensables dans les lois sur la matière); Vinck (qui demande au ministre d'intervenir en faveur des communes, aiin qu'on puisse employer des moyens extraordinaires pour faire face aux situations extraordinaires créées par les circonstances; demande que l'on modère le zèle intempestif de certaines fonctionnaires chargés d'examiner la comptabilité de certaines communes); Noël (qui parle du problème de l'unification des grands services communaux, estime que le marasme financier des communes est imputable au gouvernement, puis parle de la liberté de la presse, qu'il revendique pour le parti communiste), p. 11 à 19. — Observations de M. Devèze, m. i., qui commence par répondre à certaines observations de M. Noël, puis à celles présentées par les orateurs qui ont pris la parole, notamment en ce qui concerne l'aide aux communes, problème qu'il étudie avec le concours de l'Union des villes; estime qu'il faut permettre aux communes d'emprunter avec la garantie de l'Etat; aborde le problème de l'assistance publique et déclare n'avoir jamais eu en vue que l'intérêt public, p. 19, 20.

Discours de MM. L. Bernard (qui déclare que son intervention a trait un'quement à l'arrêté du 27 octobre relatif aux indemnités aux familles des mobilisés ainsi qu'aux modalités d'application); Verstraete (qui déclare que son groupe rejettera le budget, aborde la question des fonctionnaires-bourgmestres, parle de l'évacuation des populations civiles, des éventu

du ministre sur la situation des communes où existent des charbonnages), p. 21 à 24. — Observations de M. Devèze, m. 1., p. 22, 23.

Discours de MM. P. De Smet (qui expose le point de vue de ses amis de la droîte sur la question des ayants droît des militaires rappelés ou maintenus sous les armes; critique les dispositions de l'arrêté du 27 octobre 1939, cite des exemples et intervient en faveur des mobilisés orphelins): Yernaux (qui signale les plaintes venues du pavs noir au sujet de la rémunération des miliciens, critique l'imputation aux communes de certaines dépenses qui devraient être supportées par l'Etat, demande que l'on ait recours à une nouvelle formule de répartition du Fonds des communes et demande que le gouvernement les soutienne mieux); Buisseret (qui, au nom du groupe libéral, estime qu'il faut chercher à la question de la rémunération de milice une solution simple et égalitaire; demande que l'on exonère les communes des charges d'ordre général et que l'on règle au plus tôt le problème budgétaire, notamment par une dotation augmentée du Fonds des communes); Harmegnies, rapp. (qui relève et critique certains points du discours proponcé la veille par le ministre de l'intérieur); le baron de Dorlodot (qui estime que le ministre a raison d'être rigoureux dans la surveillance des dépenses communales, mais que l'Etat devrait-être strict aussi dans le respect de ses engagements). p. 26 à 32. — Observations de M, Devèze, m. i., p. 30 à 32.

Budgets. INTÉRIEUR. Exercice 1940 (suite)

Discours de M. Devèze, m. l., qui répond aux observations présentées, et en particulier aux critiques faites par le rapporteur, p. 32 à 34.

Discours de M. Catteau, qui fait remarquer l'insuffisance du

poste pour frais de police de la ville de Bruxelles, p. 34. — M. Devèze, m. i., reconnaît que la revendication de M. Catteau est fondée et déclare qu'une solution est envisagée, p. 34. — La discussion générale est close.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 34. — V. l'annexe à la séance du 6 décembre 1939 des Annales parlementaires du Sénat, p. 43 à 47.

L'art cle un que du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 34.

Le vote sur l'ensemble est fixé au lendemain, p. 34.

L'ensemb e du budget est adopté par 121 vo'x contre 17 et 2 abstentions, p. 58 (7 décembre 1939). — Se sont abstenus : MM. Clesse et Roland, p. 58. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JUSTICE.

Exercice 1940

Doc. - N° 5-V. Projet du gouvernement.

Nº 16. Rapport de M. Hanquet.

Nº 33. Amendements du gouvernement.

Ann. - Rapporteur : M. Hanquet.

Discussion générale.

Discours de MM. Noël (qui parle de l'app'ication, qu'il juge inconstitutionnelle, de l'arrêté-loi du 11 octobre 1916 au sujet de fa saisie des pub ications et proteste contre la façon dont sont traités les parlementaires communistes); Pholien (qui analyse l'activité législative du gouvernement, considérée plus spécia ement au point de vue des princioes juridiques, et formule des crit ques vis-à-vis divers arrêtés-lois); Hanquet, rapp. (qui déplore les lenteurs de la justree, plaide en faveur des comités de patronage qui travaillent au profit des détenus et des libérés, ortique la hate avec laquelle sont faits certains arrêtés-lois, demande un contôle plus étendu des publications et films immoraux et demande un renforcement de la défense intérieure); Orban (qui parle des nominations de magistrats flamands, du regro pement des justices de pa'x et des derniers arrêtés-lois), p. 138 à 148.

M. le président propose, la séance étant assez avancée, que le

M. le président propose, la séance étant assez avancée, que le Sénat entende encore ce jour deux orateurs et remette la suite des débats au lendemain, p. 148. — Assentiment du

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Leuridan (qui plaide en faveur de l'amnistie complète pour les activistes flamands); Ronvaux (qui signale un délit en matière d'assurance et demande que l'on arme la justice pour qu'elle puisse réprimer ce délit), p. 148 à 150. — Observations de MM. Soudan, m. j., Devos, p. 143, 147. 147.

Discours de MM. Rogister (qui signa e des abus commis par les patrons contre la liberté d'association); Coulonvaux (qui critique le gouvernement pour des arrêtés-lois pris en vertu des pouvoirs spéciaux, et notamment au sujet de l'acoolisme); Rolin (qui parle de l'usage fait des pouvoirs spéciaux et de l'abondance d'arrêtés, traite la question des étrangers et juge insuffisante la législation actuele); Soudan, m. j. (qui répond aux observations présentées par les différents orateurs et notamment au sujet des pouvoirs spéciaux, des étrangers, de la liberté de presse, de l'élaboration des lois et de leur revision); Van Dieren (qui traite de la question des arrêtés-lois) et du Crédit anversois); Pholien (qui répond au ministre au sujet des arrêtés-lois), p. 152 à 166. — Observations de MM. Hanquet, Pholien, Coenen, Ronvaux, Rolin, Orban, Soudan, m. j., p. 156, 157, 159, 160, 161, 162, 164. — La discuesion générale est close.

Discussion des articles du budget.

Art. 1°. Observations de MM. Van Dieren et Soudan, m. j., au sujet du personnel des parquets, p. 166. — L'article 1° est adopté, p. 166.

Art. 2 à 38. Adoptés sans observations, p. 166. — V. annexe, séance du 21 décembre 1940.

séance du 21 décembre 1940.

Art. 38bis, proposé par amendement du gouvernement. Sont entendus: M. De Boodt (qui combat e nouvel article); Mile Baers (qui combat également l'article); MM. Rolin (qui demande des explications); Soudan, m. j. (qui explique la portée exacte du nouvel article proposé); De Boodt (qui déclare maintenir son point de vue); Mile Baers (qui propose un sous-amendement); M. Soudan, m. j. (qui se déclare d'accord avec le sous-amendement de Mile Baers), p. 166, 168. — L'amendement du gouvernement, sous-amendé par Mile Baers, mis aux voix par assis et levé, est adopté, p. 168.

Budgets. JUSTICE. Exercice 1940 (suite)

Art. 39 et 40 nouveaux, proposés par amendement du gouver-nement. Observations de MM. De Boodt et Soulian, m. j., au sujet de la prison de Merxplas et des isréalites, p. 168. L'article unique du projet de loi est adopté sans observa-tions p. 168.

tions, p. 168. Rectification au Compte rendu analytique par M. Hanquet, au

sujet d'un passage de son discours prononcé à la séance du 20 décembre dernier, p. 172.

L'ensemble du projet de loi est adopté par !17 voix contre :2 et 4 abstent.ons, p. 176 (26 décembre 1939). — Se sont abstenus : MM. Rogister, Vigneron, Boon et Mignolet, p. !76.

— Le projet est transmis à la Chambre des Représentants.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-XXI. Projet transmis par la Chambre des Représentants,

Nº 108. Rapport de M. Jos. De Clercq.

— Transmis par la Chambre des Représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

V. pour la discussion générale de ce budget, la discussion d'ensemble à propos du budget des pensions.

Discussion des articles du budget.

Art. 1er à 28. Adoptés sans observations, p. 791. — V. annexe D aux Annales de la Chambre des Représentants, séance du 13 décembre 1939.

13 décembre 1939.

Art. 29 et amandement de MM. Catteau, Gilbart et Renard, et sous-amendement de M. Debeuckelaere. Sont entendus : MM. Debeuckelaere (qui justifie son amendement); Catteau (qui défend son amendement); Untt, m. f. (qui comout l'amendement); Debeuckelaere et Catteau (qui missistent sur leurs amendements); Van Dieren (qui demande le vote par appel nominal); Pierlot, p. m. (qui pose la question de confiance); Bologne (qui, vu la déclaration du premier mistre, demande une suspension de séance, pour permettre aux groupes de se consulter), p. 791 à 794. — La séance est suspendue, p. 794.

Reprise de la discussion de l'art. 29.

Observation de M. le président au sujet des circonstances qui ont amerié la suspension de séance; prie les groupes de désigner l'un des leurs pour faire une courte déclaration avant le vote, p. 794.

Sont encore entendus: MM. Catteau (qui demande que le vote soit remis au lendemain et que le min stre des finances reconsidère la question); Pier ot, p. m. (qui répond à M. Ca teau); Harmegnies (qui déclare que son groupe s'abstiendra u vote); Van Dieren (qui appuie le sous-amendemant de M. Debeuckelaere); Orban (qui justifie son abstention au vote), p. 794, 795. — La proposition d'ajournement du vote, faite par M. Catteau, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée, p. 795.

Le sous-amendement de M. Debeuckelaere est repouséé par

pas adoptee, p. 795.

Le sous-amendement de M. Debeuckelaere est repouscé par 91 voix contre 13 et 10 abstentions, p. 796. — Se sont abstenus: MM. Van Roosbroeck, Van Vlaenderen, Verbrugge, Vermeylen, Vinck, Doutrepont, Harmegmes, Leymers, Orban et Renard, p. 796.

L'article 29 est adopté, p. 796.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 796.

p. 796.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix contre 13, p. 810 (13 mars 1940). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS.

Exercice 1940.

Doc. — Nº 5-III. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 80. Rapport de M. Doutrepont.

— Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 393 (30 janvier 1940).

Discussion générale de ce budget, auquel sont ioints les budgets des non-valeurs et remboursements et des recettes et des dépenses pour l'exercice 1940. Discussion d'ensemble.

Discours de MM. Doutrepont, rapp. (qui fait deux rectifications à son rapport, examine l'ensemble du problème des pensions, estime qu'il faut simplifier le système des vensions, supprimer les abus et les cumuls); Harmegnies (qui parie en faveur des communes, estimant que l'Etat doit les aider); Gutt, m. f. (qui répond à MM. Harmegnies et Doutrepont, traitant des communes et des pensions); Boon (qui parle des pensions militaires et d'invalidité de guerre et déclare que l'Etat ne peut songer à les dimmuer); Deumens (qui parle des pensions), p. 757 à 764. — Observations de MM. Gutt, m. f.;

Budgets. Pensions, Exercise 1940 (suite)

Harmegnies, Doutrepont, Catteau, p. 758, 760, 761, 764. — Communication de M. le président, qui propose au Sénat de poursuivre la discussion le mardi suivant, à 14 heures, p. 764. -Assentiment du Sénat.

Reprise de la discussion d'ensemble.

Reprise de la discussion d'ensemble.

Discours de MM. Deumens (qui poursuit son exposé sur les pensions, parle des cumuls de pens.ons et de traitements et des abus, de l'augmentation de la retenue pour la ca-sse des veuves et orphelins et déclare qu'il votera l'amendement Doutrepont sur cet objet); Doutrepont (qui répond au discours de M. Boon au sujet des pensions militaires et d'invalidité, ainsi qu'au discours du ministre au sujet de son amendement et le justifie); Catteau (qui pose une que non au ministre au sujet de la mise à la pension de certains agenis); Gutt, m. r. (qui répond à MM. Deumens, Boon, Catteau et Doutrepont); Doutrepont (qui répond au ministre et déc are qu'il maint.ent son amendement); Deumens (qui appire l'amendement de M. Doutrepont), p. 784 à 791. — La discussion générale est close.

Les articles du budget des pensions sont adoptés sans observations, p. 791. — V. l'annexe C aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 13 décembre 1939.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations.

Les articles du projet de loi sont adoptds sans observations, p. 791.

L'ensemble du budget est adopté par 125 voix contre 13, p. 810 (13 mars 1940). Le projet est soumis a la saliction loyale.

PROTECTION AERIENNE PASSIVE.

Exercice 1940.

Doc. - N° 5-XVIII. Projet du gouvernement. N° 15. Rapport de M. Van Remoortel.

- Rapporteur : M. Van Remoortel. Pour la discussion générale, voir la discussion d'ensemble des budgets militaires à la sous-rubrique : Défense nationale.

Discussion des articles.

Articles du budget. Art. 1er et amendement présenté par la commission. Observation de M. Van Remoortel, rapp., p. 104. L'amendement, m.s aux voix par assis et levé, n'est pas adopte, p. 104. — L'article est adopté, p. 104.

Arc. 2 et 3 et amendement présenté par la commission. Sont entendus: MM. Doutrepont (qui insiste en faveur de l'amendement; le lieutenant général Denis, m. d. n. (au sujet de l'interprétation à donner au vote sur cet amendement), Coenen, p. 105. — Le ieutenant général Denis, m. d. n., déclare accepter l'amendement, p. 105. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, est adopté, p. 105. — Les articles 2 et 3, ainsi amendés, sont adoptés, p. 105. — V. annexe D.

Art. 4 à 10. Adoptés sans observations, p. 105. — V. annexe D, séance du 13 décembre 1939.

séance du 13 décembre 1939.

Art. 11 et amendement de M. Moulin. Sont entendus : MM. Moulin (qui défend son amendement); le lieutenant genéral Dens, m. d. n. (qui donne des explications au sujet de la ague et demande que l'amendement soit retiré); Deniets (qui pripe se un sous-amendement à l'amendement de M. Moulin); Renard (qui parle de l'organisation de la ligue); Van Renicoriei, rapp. (qui appuie l'amendement et le sous-amendement); le iteutenant general Dens, m. d. n. (qui déclare accepter le sous-amendement de M. Demets, F.); Moulin (qui déclare se rallier au sous-amendement de M. Demets, F.), p. 106, 107.

L'article 11 ainsi amendé est adopté, p. 107.

L'article 12 vient à tomber par suite de l'adoption de l'article 11 amendé.

Vote en seconde lecture.

Les articles du budget amendés sont définitivement adoptés, p. 107. L'article unique du projet de loi est adopté sans observations,

p. 107.

Sont encore entendus: MM. Borginon (qui justifie le vote qu'il émettra); Van Eyndonck (qui deman le que le ministre réponde à une quest on qu'il lui a posée), p. 107.

Avec l'assentiment du Sénat, M. le lieutenant générai Denis répond à M. Van Eyndonck, p. 107.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix centre 12 et 1 abstention, p. 107 (13 décembre 1939). — S'est abstenu ; M. V.nck, p. 108. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-XXII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Nº 166. Rapport de M. J.-J. De Clercq.

n. — Transmis par la Chambre des représentants, le 7 mars 1940, p. 784. — Le projet est renyoye à la commission du budget extraordinaire.
 Communication de M. le président, qui propose le renvoi de la discussion du budget extraordinaire à la semaine suivante, p. 1066. — Assentiment du Sénat.

Budgets (suite)

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-XXIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Nº 109. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 15 décem-bre 1933, p. 134. — Le bugget est renvoye à la commission des financis.

V. pour la discussion générale de ce budget, la discussion d'ensemble à propos du budget des pensions.

Discussion des articles du budget.

Discussion des articles du budget.

Art. 1° à 16. Adoptés sans observations, p. 796. — V. annexe E aux Anuales pariementaires de la Chambre des Repr sentants, seance du 13 décembre 1939.

Art. 17 et ainendements de M. Doutrepont. M. Vinck demande, au nom de a gauche socialiste, que le vote sont remis au lendemain, p. 796. — Le Sénat se déclare d'accord sur cette proposition, p. 796.

Discussion sur l'amendement. Sont entendus: MM. Ronse (qui déclare que la droite ne votera pas l'amendement); Jauniaux (qui panie en taveur du personnel de l'État); Carton de l'ournai (qui prouve l'amendement inopportuna); Giloart (qui appuie l'amendement); Gutt, m. f. (qui définit la position du gouvernement), p. 193. — Le vote sur l'article est reserve.

Art. 18 à 230. Adoptés sans observations, p. 798. — V. annexe E aux Annales parlementaires de la Chamore des représentants, séance du 13 décembre 1939.

Vote sur l'article 17.

Sont entendus: MM. Doutrepont (qui retire son amendement et en explique les motifs); Van Dieren (qui reprend l'amendement Doutrepont), p. 808, 809. — L'amendement est repoussé par 111 voix contre 19 et 1 abstention, p. 809. — S'est abutenu: M. Van Roosbroeck, p. 869.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 809.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 809.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 809.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation royale.

royale.

SANTÉ PUBLIQUE.

Exercice 1940.

Doc. — N° 5-VIII. Projet du gouvernement. N° 11. Rapport de M. Renard.

Ann. — Rapporteur : M. Renard.

Avant l'ouverture de la discussion générale, M. le président propose d'entendre ce jour M. Moulin, de continuer et d'achever la discussion le lendemain après-midi, p. 108. — Assentin timent du Sénat.

Discussion générale.

Discours de M. Mouiin (qui regrette que des réductions aient été faites à divers postes du budget, parle de la mobilisation des medecins, de l'inspection scolaire, des maisons ouvrières et annonce le dépôt d'un amendement au sujet des comités de patronages des habitations ouvrières), p. 108 à 111. — Observations de M. Jaspar, m. s. p., p. 111.

Discours de MM. Missiaen (qui déclare que son groupe votera le budget, demande que la loi sur l'assistance puolique soit revisée, parle des distributions d'eau et de l'ingérence de fonctionnaires du département de la santé publique dans la politique); Renard, rapp. (qui regrette la légéreté avec laquelle le gouvernement a fait usage des pouvoirs spéciaux en matière de santé publique, narle de la répression des fraudes en matière de denrées alimentaires, des œuvres de prévoyance sociale et de l'inspection médicale scolaire); Lalemand (qui parle de l'éducation physique et demande que les subsides soient augmentés en cette matière), p. 114 à 118. — Observations de MM. Jaspar, m. s. p., Jauniaux, baron Moyersoen, p. 115, 117.

Discours de Mile Baers (qui regrette que l'on ait réduit les crédits affectés à la santé publique, critique les activités du département, parle de l'assistance publique, des habitations ouvrières, de l'Œuvre de l'Enfance, des distributions d'eau et de l'éducat on physique); MM. Rutten (qui signale l'urgence de l'entrée en fonction de l'Ordre des medecins et des divers points sur lequel i devra statuer); Jaspar, m. s. p. (qui répond aux observations contenues dans le rapport 1 présentées par les orateurs, et notamment en ce qui concerne les travaux d'hygiène, la protection de l'enfance, les œuvres de prévoyances sociale l'Ordre des médecins, et l'éducation physique); Goemans (qui proteste contre l'inégalité des crédits prevus pour les organismes flamands et trançais, parle de la morta ité infantile, des médecins étranqers, de l'assistance publique); Harmegnies (qui s'étonne de la réduction de crédit relatir aux comites de patronage des habitations ouvri

Budgets. SANTÉ PUBLIQUE. Exercice 1940 (suite)

l'Enfance, de l'éducation physique et des primes ou exemptions de contributions foncière pour les habitations (2 à marché); Buisseret (qui répond à une observation de M. Goemans au sujet à une question linguisaque, parte de la lophysique et fécite le gouvernement de l'avoir étendue, parle également des subsides pour l'éducation physique et pour les travaux hospitaliers et de la nouvelle règ ementation concernant l'ivresse); Brunet (qui regrette la diminution de nombreux créd ts et considère que la santé publique est portoduire de la défense nationale); Tincler (qui regrette la réduction du suoside aux comites de patronage des nabitaismes ouvrières, parle de la prophylaxie et des taudis); Van Dieren (qui parle de l'aide aux enfants malades, de la médecine preventive et du projet de réforme de l'assistance publique); Gabriel (qui traite des orphelirs, des maisonnettes pour vieilards et des taudis), p. 119 à 132. — Observations de MM. Renard, Bouilly, Van Overbergh, Jaspar, m. s. p., p. 123, 124, 127.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Articles 1er à 19 du budget. Adoptés sans observations, p. 132. — V. annexe à la séance du 14 décembre 1939. Art. 20 et amendement de MI e Baers et M. Van Cauwenbergh :

Art. 21. Adopté sans observation, p. 132. — V. annexe à la séance du 14 décembre 1939.

Art. 22 et amendement de M. Bouilly: réservé.

Art. 23 à 29. Adoptés sans observations, p. 132. — V. annexe à la séance du 14 décembre 1939.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 20 et 22, qui avaient été réservés.

Art. 20 et amendement de Mile Baers et M. Van Cauwenberga. Sont entendus: MM. Van Cauwenbergh (qui justine son amendement); Jaspar, m. s. p. (qui déclare accepter l'amendement), p. 135. — L'amendement est adopté.

L'article 20 ainsi amendé est adopté, p. 135.

Art. 22 et amendement de M. Bouilly. Sont entendus : MM. Bouilly (qui défend son amendement); Jaspar, m. s. p. (qui déclare que le gouvernement ne peut accepter l'amendement); Moulin (qui appuie l'amendement); baron Moyersoen (au sujet de l'activité des comités de patronage et de leur utilité): Bernard, L. (au sujet des taudis). p. 135 à 137. — M. Bouilly déclare maintenir son amendement, p. 137. — L'amendement, mis aux voix par assis et leve, n'est pas adopté, p. 137. — L'article 22 est adopté.

Vote en seconde lecture.

L'art. 20, amendé, est définitivement adopté, p. 137. L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix contre 11 et 3 abstentions, p. 137 (20 décembre 1939). — Se sont abstenus : MM. Harmegnies, Moulin et Bouilly, p. 137. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-XIII. Projet du gouvernement.

Nº 19. Rapport de M. J.-J. De Clercq.

Nº 35. Amendements du gouvernement.

Nº 36. Amendements du gouvernement (2º série).

Nº 67. Amendements du gouvernement.

Nº 68. Amendemen's du gouvernement.

Nº 74. Amendements du gouvernement.

- Dépôt du rapport par M. J.-J. De Clercq, p. 41 (6 décemi-Ann. bre 1939).

M. le président annonce que par une lettre en date du 16 janvier, le gouvernement retire un amendement (document du Sénat n° 36) à ce budget, p. 302.

Discussion générale.

Discours de MM. Mertens (qui traite de la question des statistiques et de leur publication régulière, notamment en ce qui concerne les statistiques des accidents du travail et des salaires, parle de la codification de la législation sociale et des pensions diverses; traite de l'irspection du travail et demande le rattachement de l'administration des mines au département du travail, souhaite l'institution définitive d'un service des études sociales; parle du conseil supérieur du travail et du problème du chômage, et spécialement de la réquisition des chômeurs pour des travaux de déferse nationale); Henricot (qui parle des allocations familiales et de la non-application de la loi dans de nombreux cas, des congès payés, du projet de loi sur l'assistance-chômage, de la stabilité des salaires par rapport à l'index et termine en souhaitant une solidarité plus étroite entre patrons et ouvriers), p. 303 à 309.

Budgets, TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE. Exercice 1940 (suite)

Discours de M. Rogister (qui appuie les observations de M. Mertens concernant l'inspection des mines, parle de la réglementation du chômage, du travail à domicile, des chômeurs inaptes, de la réquisition des chômeurs, des maladies professionnelles, notamment en ce qui concerne l'industrie du chromage), p. 310, 311.

Fait personnel de M. le baron Gendebien (qui relève certains passages du discours de M. Mertens au sujet de la réquisition de chômeurs par le bourgmestre de la ville de Thuin), p. 311. — M. Mertens répond à M. le baron Gendebien, p. 311, 312.

Reprise de la discussion générale,

Discours de MM. Boon (qui parle et réfute des faits rapportés par M. Mertens dans son discours de la veille et relatif aux prestations de travail des ouvriers travaillant à la Sociéte Trabeka, pour la défense nationale); Coole (qui parle des cafetiers assurés contre le chômage, du service médical du travail, de l'octroi des allocations de chômage, des fonds de chômage et de l'inspection du travail), p. 314 à 318. —
Discours de M. Van Coillie (qui regrette la suppression du crédit aux caisses de compensation des allocations familiales, parle des conges payes, des employés et artisans chômeurs), p. 320, 321.

Fait personnel de M. Mertens (qui répond aux observations faites par M. Boon au sujet de faits qu'il avait relatés dans son discours de la veille), p. 321. — Observation de M. Boon,

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Jauniaux (qui se déclare d'accord avec le rapporteur sur la modification à apporter à l'arrê. é royal du
16 octobre 1939 relatif aux mutualités, parle de la situation
difficile des caisses organisant l'aesurance médico-pharmaceutique et la maternité et expose un amendement qu'il dépose
à ce sujet; traite des mutuantes de la tronnère tranco-ocage,
des allocations familiales et du problème des precions. des allocations familiales et du problème des pensions), p. 322, 323.

p. 322, 323.

Discours de MM. Jauniaux (qui continue son discours commencé la veiile, parle de l'index et de la conférence nationale du travail, des congés payés, de l'assurance-chômage, de l'assurance-invalidité, de la stabilité des prix et des salaires); Moulin (qui parle de l'Office du fonds des estropiés et mutilés et de la loi générale sur les pensions de vieillesse), p. 336 à 340. — Observations de M. Bathazar, m. t. p. s., p. 337.

p. 337.

Discours de MM. J.-J. De Clercq, rapp. (qui parle de la nécessité de revenir à l'équilibre budgétaire, traite de la question de la codification de notre législation sociale et de la nécessité de reviser certaines lois, notamment celle concernant le chômage; parle des maiadies professionnelles, des allocations familiales, des mutilés et estropriés, des congés payés, des pensions de vieillesse, de l'assurance obligatoire; justifie l'amendement déposé au faveur des mutualités et parle de la politique du gouvernement en rapport avec le travail et la prévoyance sociale), p. 342 à 349. — Observations de MM. le baron Moyersoen, Jauniaux, Balthazar, m. t. p. s., Rutten, p. 345, 347.

Observation de M. le président (qui propose de clôturer la liste

Observation de M. le président (qui propose de clôturer la liste des orateurs inscrits et de terminer cette discussion le jeudi suivant), p. 349. — Assentiment du Sénat.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Roland (qui signale l'urgence de la révision de la loi sur les maladies professionnelles, parle du service médical du travail, de la protection du travail et de la question charbonnière), p. 349 à 351.

Fait personnel de M. Dierckx (qui relève certaines observations faites par M. Roland à son égard), p. 351, 352. — Observation de M. Roland, p. 352.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Finné (qui proteste contre la disproportion existante entre les fonctionnaires au point de vue linguistique, parle des estropies et mutilés, du chomage, de la ource du travail, de la production charbonnière, des caisses d'allocations familiales, des salaires, des pensions de vieillesse et des mutualités), p. 352 à 354. — Observations de M. Balthazar ,m. t. p. 6., p. 354.

Discours de MM Missiaen (qui présente quelques observations au sujet de l'application de la loi sur les aulocations taminaies); Claus (qui parle du renforcement des digues, des cafetiers, des chômeurs et des allocations de chômage), p. 357 à 359. Observation de M. le président au sujet de l'absence des orateurs inscrite, par suite de séances de commission, p. 358.

Discours de M. Balthazar, m. t. p. s. (qui répond aux discours

Orateurs insertie, par suite de seances de commission, p. 358.

Discours de M. Balthazar, m. t. p. s. (qui répond aux discours des divers orateurs, parlant notamment de l'équilibre budgétaire, de l'assurance obligatoire contre le chômage, de la coordination de la législation sociale, du rôle linguistique des fonctionnaires de son département, de la durée du trawail, des congés payés, des pensions et des salaires); Heyndels (qui parle de la législation sociale, notamment des

Budgets. TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE, Exercice 1940 (suite)

pensions de vieillesse, critique la réquisition des chômeurs et traite de la durée du travail dans les mines); Harmegnies (qui traite de la situation des employés invalides); Gabriel (qui

(qui traite de la situation des employés invalides); Gabriel (qui parle des mutualités, des accidents du travail, des matauces professionnelles, des chômeurs et souhaite une prompte coordination de la législation sociale), p. 359 à 366. — Observations de MM. J.-J. De Clercq, le président, p. 360, 366. Discours de MM. Demoulin (qui plaide en faveur des vieux travailleurs, des familles des estropiés et parle des labitations à bon marché); Carton de Tournai (qui traite de la question de l'augmentation de la durée du travail dans les mines); Mlle Baers (qui parle de la durée du travail des femmes et des enfants), p. 367 à 369. — Observation de M. Balthazar, p. 369.

Discours de MM. Neels (qui traite de la question du chômage et expose les griefs en cette matière); Borginon (qui parle de l'application de la loi sur les accidents du travail), p. 372 à 374.

La discussion générale est close.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1 à 24 et amendements du gouvernement. Adoptés sans observations, p. 374. — V. annexe à la séance du 25 jan-

observations, p. 374. — V. annexe à la séance du 25 janvier 1940.

Art. 25 et : 1° amendement du gouvernement; 2° amendement de MM. J.-J. De Clercq et consorts : M. Balthazar, m. t. p. s., déclare accepter l'amendement de MM. J.-J. De Clercq et consorts, p. 374. — L'article 25, amendé, est adopté, p. 374. Art. 26 à 32. Adoptés sans observations, p. 374. — V. annexe à la séance du 25 janvier 1940.

Art. 33 et amendement de la commission. M. J.-J. De Clercq annonce que l'amendement est retiré, p. 374. — L'article 33 est adopté, p. 374.

Art. 34 à 59 (nouveau) et amendements du gouvernement. Adoptés sans observations, p. 374. — V. annexe à la séance du 25 janvier 1940.

Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 374.

L'article unique du projet de loi est adopté cans observations, p. 375.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 10

p. 373.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix confee 10 et l abstention, p. 375 (25 janvier 1940). — S'est abstenu : M. Claus, p. 375. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE.

Exercice 1940.

Doc. - Nº 5-XI. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Nº 131, Rapport de M. Van Belle.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 25 janvier 1940, p. 388. — Le projet est reavoyé à la commission des travaux publics.

Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 877 (20 mars 1940).

Discussion gen rale.

Discours de MM. Van Hoestenberghe (qui parle des grands travaux, de leur estimation, notamment pour le musée d'histoire nâturelle à Bruxelles et les travaux de Zeebrugge); De Wiide (qui parie de différents projets de travaux, et notamment à Termonde, Wetteren, Saint-Nicolas, Tamise, etc.); Vandenbulcke (qui parle des retards apportés aux travaux des canaux d'ypres à l'yser et d'ypres à la Lys); Thenaers (qui parle des grands travaux à Saint-Trond et à la route Bruxelles-Liège); Lalemand (qui parle de chômage dans l'industrie de la pierre et de l'emploi des pierres blanches de France); Forton (qui parle des effets nocifs et onéreux des inondations périodiques dont souffrent les riverains de la Senne); L. Bernard (qui parle de l'effondrement du pont de Hasselt et de la rupture de la digue du canal Albert); baron Gendebien (qui parle de l'état lamentable du passage à niveau de Thuin); Moulin (qui traite de l'avancement des travaux à la routé de contournement de la ville de Leuze et à la chaussée Terneuzen-Valenciennes); Goblet (qui parle en faveur de l'industrie de la pierre de tailel); Fobe (qui parle des inconvénients que révèlent les plans de l'autostrade Bruxelles-Ostende à Gand et Zwijnaerde), p. 1034 à 1040.

Discours de M. Matagne, m. t. p. (qui parle du personnel et de la réorganisation de son département, du rôle d'étude d'une administration comprenant des ingénieurs en nombre, des labotatoires, des transports, de la beauté des routes, des travaux pour pallier à la cirse industrielle, du revêtement des routes du Fonds Bibliothèque Albert le², des travaux d'art et accidents), p. 1042 à 1045.

Discours de MM. Kronacher (qui parle de l'augmentation des dépenses du département des travaux publics, des ponts et digues du canal Albert); Tincler (qui critique la politique du gouvernement en fait de travaux publics, des ponts et digues du canal Albert); Tincler (qui critique la politique du gouvernement en fait de travaux qu'il estime néces-

Budgets. Travaux publics et résorption du chomage. Exer-cice 1940 (suite)

saires, ainsi que de l'utilisation des pierres du pays); Doutrepont (qui parle en laveur du personnel des différens services dependant du departement); Gabriel (qui traite des voies d'eau en Flandre et demande que les divers travaux approuvés soient exécutés); R. Bernard (qui approuve le rapport, parle des industrics de la pierre et du chômage qui y sevit); Van Belle, rapp. (qui examine divers points traites dans son rapport, et notamment parle de la reorganisation du département, les moyens de traisport, les travaux à exécuter, les industries de la pierre, etc.); paron oroan de aivry (qui parle des plantations le long des routes); Van Dieren (qui proteste contre le fait que son parti n'est pas representé à a commission dite des ponts); Malagne, m. t. p. (qui répond aux orateurs), p. 1050 à 1061. — Observations de MM. Van Dieren et De Wilde, p. 1053, 1057. — La discussion générale est close. est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 1061. — V. annexe aux Annales parlementaires de la Chamore des représentants, séance du 23 janvier 1940.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation,

L'ensemble du budget est adopté par 102 voix contre 9, p. 1061 (25 avril 1940). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Crédits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisa-tion. — V. la sous-rubrique : Dépenses de la mobilisation.

Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1939 et allouant des credits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1938 et antérieurs et à l'exercice 1939.

Doc. - Nº 137. Rapport de M. Ronse.

1. — Transmis par la Chambre des représentants, le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé a la commission des finances.

Dépot du rapport par M. Ronse, p. 905 (20 mars 1940).

M. Ronse, rapp., demande l'urgence, p. 905. — La demande d'urgence est adoptée, p. 905. — M. Ronse, rapp., donce lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 905. Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont (qui propose un amendement pour supprinter un crédit jugé délavorablement par la Cour des comptes); Deumens (qui déciare que son groupe ne votera pas le projet); Gutt, m. f. (qui repond aux orateurs et dema..de au Senat de rejeter l'amendement de M. Doutrepont), p. 906 à 909. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1° et amendement de M. Doutrepont. L'amendement n'est pas adopté, p. 915. — L'article 1° est adopté, p. 915. Art. 2 à 11. Adoptés, p. 916, 917.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 15, p. 933 (20 mars 1940). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Congo belge. — Projet de loi portant approbation: 1° de l'arrêté royal au 30 octobre 1939 ordonnaux des wrements de credus au budget des dépenses ordinares du Congo belge pour l'exercice 1938 et autorisant des regularisations; 2° de l'arrête royal du 25 novembre 1939 ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires du Congo belge nour l'exercice 1938 pour l'exercice 1938.

Doc. - Nº 104. Projet du gouvernement. N° 159. Rapport de M. J. Devos.

— Dépôt du projet par M. De Vleeschauwer, m. c., p. 574 (20 février 1940). — Le projet est renvoyé à la commission

Dépôt du rapport par M. J. Devos, p. 1010 (24 avril 1940).

V. pour la discussion générale, la discussion générale du bud-get ordinaire du Congo belge.

L'ersemble du projet est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). — Se sont abstenus : MM. Roland, Clesse, baron de Dorlodot. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Ruanda-Urundi. — Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 mars 1940 ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1939.

Doc. - Nº 169. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. De Vleeschauwer, m. c., p. 1066 (7 mai 1940). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.

C

Catastrophes et accidents.

CATASTROPHE MINIÈRE DE LA BOUVERIE.

Ann. — M. le président annonce au Sénat la catastrophe minière de La Bouverie et, au nom du Sénat, salue la mémoire des disparus, p. 7.

CATASTROPHE MINIÈRE DE CHARLEROL

Ann. — Allocution de M. le président, qui annonce au Sénat la catastrophe minière qui vient d'endeuiller le pays de Charleroi et la Belgique tout entière; salue la mémoire des victimes et les courageux eriorts des rauveteurs et propose, en signe de deuil, de suspendre la séance pendant une demiheure, p. 476. — Assentiment du Sénat. — M. Janson, m. i., s'associe aux paroles de M. le président, au nom du gouvernement, p. 476.

Certificat d'immatriculation. — V. Marine : Droit maritime.

Chambres législatives-Sénat.

Ajournement du Sénat.

— A la fin de la séance du 29 décembre 1939, le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, p. 299.

BUREAU DÉFINITIE.

Ann. — Président du Sénat: Au nom du groupe libéral, M. Henricot propose la candidature de M. Gillon, président sortant, p. 3. — M. Laboulle déclare que le groupe socialiste, tout en rendant hommage aux mérites de M. Gillon, présente la candidature de M. Vinck, p. 3, 4. — Au nom de la droite, M. le baron Moyersoen déclare que son groupe se rallie, éta-t donnéss les circonstances, à la candidature de M. Gillon, p. 4. — M. Boon, au nom du groupe rexiste, indique les modirs pour lesquels il outient également cette candidature, p. 4. — Il est procédé au scrutin et M. Gillon est élu président du Sénat, p. 4.

Vice-présidents du Sénat: Au nom du groupe socialiste, M. Van Belle propose la candidature de M. Vinck à la première vice-présidence. Au nom de la droite, M. le baron Moyersoch présente les candidatures de MM. Leyniers et Mullie pour la deuxième et la troisième vice-présidence, p. 4. — MM. Vinck, Leyniers et Mullie sont élus respectivement premier, deuxième et troisième vice-présidents du Sénat, p. 4.

Secrétaires du Sénat: Au nom du groupe socialiste, M. Van Bel'e présente les candidatures de M.M. Van Roosbroeck et Maragne, p. 4. — Au nom de la droite, M. le baron Moyersoen présente les candidatures de M.M. J.-J. De Cercq, Hanquet et J. Devos, p. 4. — Au nom de la gauche libérale, M. Henricot propose la candidature de M. F. Demets, p. 4.

MM. Van Roosbroeck, Maiagne, J. L. De Clarge, Hanguet.

MM. Van Roosbroeck, Matagne, J.-J. De Clercq, Hanquet, Devos et F. Demets sont proclamés secrétaires du Sénat, p. 4.

M. le président annonce que M. Matagne, nommé ministre des travaux publics, donne sa démission de secrétaire du Sénat et que le parti socialiste propose de le remplacer par M. Bouilig, p. 640. — Observation de M. Borginon, p. 640. — Assentiment du Sénat.

Mutations.

n. — M. Flagey remplace M. Leurquin à la commission de l'intérieur et M. Kronacker remplace M. Tirou à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 438.
M. le président déclare que M. Petit désire être remplacé par M. Kronacher comme membre de la commission des travaux publics, p. 299. — Assentiment du Sénat.

Ann. — M. le président annonce au Sénat le décès de M. Witte-vrongel, sénateur de l'arrondissement de Roulers-Thielt, et prononce l'éloge funèbre, p. 5.
 Notification du décès de M. Eylenbosch, ancien sénateur de l'arrondissement de Gand-Eecloo, p. 5.

Notification du décès de M. Raemdonck, membre jubilaire de la

Chambre des représentants, p. 5.

M. le président annonce le décès de M. Xavier Neujean, ministre d'Etat, bourgmestre de Liége, et prononce un discours, p. 302.

M. le président fait part au Sénat du décès de M. Edmond Depontieu, ancien sénateur provincial de la Flandre occiden-tale, p. 422.

M. le président annonce au Sénat le décès de Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'université catholique de Louvain, et prononce l'éloge funèbre du défunt, p. 494. — M. Janson, m. j., au nom du gouvernement, se joint aux paroles prononcées par M. le président, p. 494.

M. le président annonce le décès de M. Asou, bourgmestre de Tournai, ancien sénateur, p. 766.

Chambres législatives-Sénat. Décès (suite)

Notification du décès de M. Sap, ministre des affaires écononotification du décès de M. Sap, ministre des affaires économiques, des classes moyennnes et du ravitaillement. M. le président annonce au Sénat le décès de M. Sap et propose, en signe de deuil, de lever la séance, p. 855. — Assenument du Sénat. M. le président, puis M. Piertot, p. m., prononcent l'éloge funébre de M Sap, p. 859.

Notification du décès de MM. le chevalier Cartuyvels et Camille Lammertijn, anciens sénateurs, p. 936.

Ann. — M. le président annonce la démission de M. Beauduin, sénateur de l'arrondissement de Louvain, p. 3.

DOTATION SÉNATORIALE.

Exercice 1940.

— N° 57. — Rapport du collège des questeurs : MM. De Clercq (Jos.), Van Belie, le comte de la Barre d'Erquelinnes, Diriken, Vandewiele.

DOYEN D'AGE.

— A la fin de la dernière séance, avant les vacances de Pâques, M. le président rend hommage à M. Lalemand, doyen d'âge du Sénat, et le félicite à l'occasion de ses 85 ans, p. 934. — M. Lalemand remercie M. le président, Ann.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

.— A la fin de la séance d'ouverture de la session ordinaire 1939-1940, M. le président rappelle l'urgence de la discussion des budgets dans les circonstances particulièrement graves du moment, insiste pour que les commissions fassent d'ligence dans le dépôt des rapports et estime que l'examen des budgets pourrait être entamé le mardi suivant, p. 8. — M. le baron Moyersoen estime qu'il ne sera pas possible d'entamer aussi rapidement cette discussion et qu'il faut laisser au bureau le soin de convoquer l'assemblée. Observations de M. Roiin, p. 8. — M. le président se déclare d'accord avec la suggestion de M. le baron Moyersoen, p. S.

Séance du 7 décembre 1939 : M. le président propose de discuter au cours de cette séance quatre budgets relatifs à la défense nationale et à ne procéder qu'à une seule discussion générale d'ensemble, p. 41. — Cette proposition est admise.

La discussion du budget des coonies, qui devait avoir lieu au cours de cette séance, est reportée au mardi suivant, p. 41.

Séance du 12 décembre 1939 : M. le président annonce que, d'accord avec M. le ministre des communications, le Sénat entendra en séance du matin l'interpellation de M. Bou.ily sur les conditions dans lesquelles les permissionnaires sont transportés par chemin de fer, et que le Sénat poursuivra ensuite la discussion du budget de la défense nationale, p. 62.

— Observations de M. Van Dieren, p. 62.

Vers la fin de la séance du 12 décembre, M. le président propose au Sénat d'entendre encore trois orateurs dans la discussion des budgets militaires, de poursuivre l'examen de ces budgets le lendemain après-midi; il estime que le Sénat pourrait achever cette discussion vers 15 h. 30 m. et que le Sénat examinerait ensuite le budget des colonies (dépenses métropolitaines), puis le budget de la santé publique, p. 87.

— Observations de MM. le lieutenant général Denis, m. d. n., Moulin, p. 87.

Dernière semaine de l'année 1939: M. le président propose, à la demande de la droite, que le Sénat ne se réunisse pas le mardi suivant, mais que cette journée soit consacrée aux séances de commissions pour l'étude des projets financiers. Le Sénat s'occuperait le mercredi et le jeudi du budget de la justice. Entre la Noël et le Nouvel-An, le Sénat examinerait les budgets financiers et, à la rentrée de janvier, le budget du travail et de la prévoyance sociale, p. 118. — Assentiment ou Sénat. — Observations de MM. le baron Moyersoen, Rolin, n. 118.

le président propose au Sénat de se réunir le mardi 26 décembre pour examiner les projets financiers et amande que celui-ci fasse l'effort nécessaire pour terminer ses tra-

que celui-ci fasse l'effort nécessaire pour terminer ses tra-vaux le jeudi soir, p. 163. — Assentiment du Sénat.

l'occasion d'une motion d'ordre de M. Vinck, proposant que le Sénat aborde, après la discussion d'ensemble sur les projets financiers du gouvernement, l'examen du projet d'impôt sur les bénéfices exceptionnels, M. le président pro-pose de terminer ce jour la discussion d'ensemble sur les projets financiers, puis d'entendre M. Godding, rapporteur du projet sur les bénéfices exceptionnels; propose au Sénat d'examiner le lendemain matin les projets relatifs à l'amnistie militaire, au Fonds Albert le et aux salaires des ouvriers, de reprendre ensuite l'examen des projets financiers et de le poursuivre l'après-midi; déclare qu'il ne sera pas possible au Sénat d'examiner avant la fin de l'année le projet de loi relatif aux baux à loyer, certains amendements n'ayant pas encore été examinés par la commission, p. 207. — Assenti-ment du Sénat. ment du Sénat.

Chambres législatives-Sénat. FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

Séance du 20 décembre 1939 ; M. le président propose, la séance étant déjà assez avancée, que le Sénat entende encore ce jour deux orateurs et remette la suite des débats sur le budget de la justice au lendemain, p. 148. — Assentiment du Sénat.

Séance du 29 décembre 1939 : Motion d'ordre de M. le baron de Dorlodot proposant que la séance du jour se termine à l'heure ordinaire et que le Sénat se réunisse le lendemain pour épuiser son ordre du jour, p. 272, 273. — Observations de MM. Servais (qui appuie cette motion); le baron Moyersoen (qui insiste pour que le Sénat achève ses travaux ce jour); Vinck (qui appuie les paroles de M. le baron Moyersoen); Borginon (qui approuve la motion de M. le baron de Dorlodot); le président, p. 273. — Cette motion n'est pas adoptée, p. 273.

Pendant la discussion générale du budget du travail et de la prévoyance sociale (séance du 23 janvier 1940), M. le président propose de clôturer la liste des orateurs et de terminer cette discussion le jeudi suivant, et d'entamer ensuite l'examen du budget de l'instruction pub ique, p. 349.

Au cours de la discussion générale du budget de l'instruction publique, M. le président consulte le Senat sur la suite des travaux du Sénat, propose de ne plus tenir de séances du matin, celles-ci étant en général peu fructueuses; de consacrer toute la semaine en cours à la discussion du budget de l'instruction publique, d'entamer la semaine suivante la discussion de différents projets, notamment celui relatif à la défense des droits des mobilisés et des loyers; d'examiner ensuite une note sur l'activité du département des affaires économiques, puis le budget de ce département et d'aborder ensuite les débats financiers. M. le président estime que le Sénat pourrait terminer ses travaux dans les premiers jours du mois de mars, p. 393. — Observations de MM. Van Dieren et le président, au sujet des interpellations, p. 393, 394. — Assentiment du Sénat.

Assentiment du Sénat.

Au cours de la séance du 1er février 1940, M. le président déclare que le Sénat doit prendre une décision au sujet des demandes d'interpellation déposées antérieurement; déclare qu'il y a neuf demandes inscrites, dont deux, celles de M. Roland et de M.M. Olyff et Guinotte, viendront à disparaître, que celle de M. Buisseret est fixée au 7 février, à 16 heures, et que M. Van Dieren demande un tour de faveur pour son interpellation, p. 426. — Sont entendus : M.M. Van Dieren (qui insiste pour son interpellation au sujet du remaniement ministérel, de la répartition de nos iorces armées aux frontières et au sujet du grand quartier général, et démande au premier ministre d'en fixer la date de discussion); Orban; Pierlot, p. m. (qui déclare qu'il n'y a aucune raison d'ouvrir un débat sur la politique gouvernementale, que la répartition des forces armées aux frontières est une question du ressort de l'autorité militaire et ne peuvent être traitées en débat public et que le changement de chef d'état-major général n'avait aucune portée politique); Van Dieren (qui insiste sur le premier point de son interpellation et en expose les motifs), p. 426, 427. — Observation de M. le président, déc. arant que le Sénat doit se prononcer sur l'urgence de l'interpellation de M. Van Dieren, p. 427. — Sont encore entendus : M.M. Orban; Pierlot, p. m. (qui insiste sur l'urgence de projets en suspend); Coulonvaux (qui insiste sur l'urgence du projet sur les loyers), p. 428. — M. le président, doit se prononcer sur l'interpellation de M. Van Dieren, le gouvernement proposant qu'elle reste inscrite sous le n° 7 du tableau des interpellations, p. 428. — La proposition du gouvernement, mise aux voix par assis et levé, est adoptée, p. 428.

Séance du 6 février 1940: Communication de M. le président, proposant par suite de la maladie de M. Soudan, m. i. p., de terminer ce jour la discussion générale du budget de l'instruction publique, le ministre prenant la parole dès son retour, et d'aborder ensuite la discussion du projet de loi tendant à sauvegarder les intérêts des mobilisés, et, ensuite, l'examen du projet sur les baux à loyer, p. 438, 439. — Assentiment du Sénat.

Au cours de la discussion des articles du projet sur les baux à loyer, M. le président propose au Sénat de terminer la séance ce jour, vers 17 h. 50 m., de poursuivre le mardi suivant l'examen du projet, d'entendre à la fin de la séance de ce mardi le discours de M. le ministre de l'instruction publique et de poursuivre l'examen de ce budget le lendemain, p. 483. — Observations de MM. Ronse; Pholien (qui insiste sur l'urgence du projet sur le concordat préventif); Temmerman (qui appuie les paroles de M. Pholien), p. 483. — M. le président propose au Sénat de se réunir le jeudi suivant au matin pour examiner le projet sur le concordat préventif ainsi que d'autres projets peu importants et de consacrer les séances de l'après-midi de la semaine prochaine à l'achèvement de la discussion du projet en cours et à l'examen du ment de la discussion du projet en cours et à l'examen du budget, p. 483. — M. Temmerman propose de poursuivre le Jeudi après-midi la discussion qui n'aurait pas été close le matin, p. 483. — Assentiment du Sénat.

Chambres législatives-Sénat. FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

Séances du 13 février set suivantes: Au cours de la séance du 13 février 1940, M. le présdient declare que le rapport du ministre des affaires économiques n'a pu être distribué, l'impression nen etant pas acnevée, qu'in espere que ce rapport pourra être distribué dans les quarante-huit heures et que la discussion du budget des affaires économiques sera fixée u térieurement; propose de consacrer le reste de la séance du jour à l'examen du projet sur les baux à loyer, d'entendre le lendemain M. Matagne, m.t. p., qui fera un exposé en lieu et place de M. Soudan, m. i. p. toujours malade, et qui répondra d'une façon générale aux divers orateurs du budget de l'instruction publique, laissant à M. Balthazar, m. t. et p. s., le soin de répondire à M. De Bruyne; propose également que le Sénat aborde, après les déclarations de ces deux ministres, le projet de loi re.au au concordat, ce qui évitera une séance le jeudi matin; déclare également que si M. Soudan, m. i. p., n'a pas pris la parole précédemment, c'est à sa demande personnel.e, désirant que le ministre ne réponde qu'après que tous les orateurs aient exprimés leur opinion, p. 505. — Observations de M. Van Dieren, Dierckx, Matagne, m. t. p., p. 505, 506. Le Sénat se déclare d'accord sur les propositions du président.

Séance du 20 février 1940 : Au cours de la discussion des articles du budget de l'instruction pub.ique, consulte le Sénat sur la marche de ses travaux, propose de terminer le budget de l'instruction publique ce jour même; d'entamer le lendemain le budget des finances et celui de la dette publique et de ne procéder qu'à une seule d'ecussion générale sur ces deux budgets; signale d'autre part que le Sénat est saisi d'un projet de loi portant ratification de 118 arrêtés royaux, propose de réunir les differentes commissions et de les prier de déléguer chacune deux membres pour constituer une commission spéciale placée sous la présidence du président du Sénat, p. 565. — Observations de MM. Van Dieren (qui propose d'attendre le rapport de la Chambre sur ce projet et demande que l'opposition soit représentée à la commission qui l'examinera); le baron Moyersoen (qui propose que le bureau nomme la commission), p. 565. — M. le président propose, pour ne pas interrompre l'examen du budget, d'examiner en séance du matin divers profets de loi, dont les crédits additionnels et la proposition de M. Demets sur la loi de milice, et la proposition de M. Van Acker sur les métiers et negoces, p. 565. — M. Van Dieren demande que les crédits additionnels ne soient discutés qu'après le budget des finances. MM. Debeucke aere et Rolin insistent sur le vote en seconde lecture des projets sur les loyers et les droits des mobilisés. M. le baron Moyersoen demande la remise de la discussion de la proposition de M. Demets, et celui-ci insiste sur sa proposition, p. 565, 566. — M. le président propose de commencer les séances du matin la semaine suivante, tout le monde ayant ainsi satisfaction, p. 566. — Assentiment du Sénat. le budget des finances et celui de la dette publique et de ne

Séance du 5 mars 1940 : M. le président propose de ne pas tenir de nce du 5 mars 1940 : M. le president propose de ne pas tenir de séance le lendemain matin afin de permettre aux membres d'assister aux funérailles du lieutenant-aviateur Henrard et de poursuivre la discussion du budget des affaires économiques le lendemain après-mid; de discuter le jeudi matin les petits budgets financiers et d'entamer l'après-midi la discussion du budget de l'agricuture, p. 705, 706. — Observations de MM. Van Dieren, Loumaye, Catteau, p. 706. — Le Sénat approuve les propositions du président, p. 706.

Semaines du 12 mars et du 19 mars 1940 : Au cours de la séance du 13 mars, M. le président propose au Sénat de la séger ce jour jusqu'à 18 heures et de se réunir exceptionnellement le lendemain matin; l'après-midi, d'entendre le minsitre et le rapporteur et terminer ainsi le budget de l'agriculture; de consacrer les séances du mardi et du mercredi de la semaine suivante relatif à la défense des institutions nationales et de tenir éventuellement une seance du matin pour épuiser l'ordre du jour avant Pâques, p. 810. — Observations de M. narmagnies (au sujet du projet relatif aux indemnités des ayants droit de militaires), p. 810. — Le Sénat se declare d'accord sur les propositions de son président.

Séance du 23 avril et suivantes : M. le président propose de ne pas sièger la semaine suivante, à cause des fêtes du 1°7 mai et de l'Ascension et que les membres socialistes demandent que le Sénat ne siège pas le 1er mai; propose, en conse-quence, pour ne pas retarder la marche des travaux du Sénat, de lever ce jour la séance à l'heure ordinaire, d'épuiser le lendemain la discussion du budget des communications et de sièger le jeudi matin et après-midi pour discuter le budget des travaux publics, p. 992. — Observations de M. Rogister, oui rappelle son interpellation, p. 992. — Assentiment du Sénat sur les propositions de M. le président, p. 992.

Chambres législatives-Sénat (suite)

Interpellation de MM. Van Dieren et Finné au sujet de la nomination de M. Vandemeulebroeck en qualité de bourgmestre de Bruxelles. M. Deunens fait un rappel au règlement au sujet de la priorité de l'un des ordres du jour déposés en conclusion à cette interpellation, n. 61. — Observation de M. le président, p. 61.

Projet de loi mouifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus et établissant un impôt spécial sur la partie exceptionnelle des bénéfices. Fait personnel de M. Harmegnies au sujet de l'interprétation donnée à une partie de son discours par M. Mullie, p. 244.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus et établissant un impôt spécial sur la partie exceptionnelle des bénéfices. Rappel au règlement de M. le baron Moyersoen au sujet des imputations faites par M. Vinck à l'adresse de la droite, p. 293, 294.

Interpellatoin de M. Borginon sur l'interdiction du « Volk en Siaat ». M. Leuridan interrompant le discours de M. le ministre de la défense nationale, M. le président le rappelle à l'ordre et le menace d'expulsion, p. 330. — Les interruptions continuant, M. le président déclare qu'il va suspendre la séance et demandera au cours de cette suspension aux chefs des nationalistes flamands s'ils prennent la responsabilité de l'attitude indécente des membres de leur groupe. p. 330. — La

des nationalistes flamands s'ils prennent la responsabilité de l'attitude indécente des membres de leur groupe, p. 330. — La

l'attitude indécente des membres de leur groupe, p. 330. — La séance est suspendue.

Budget du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1943. Discussion générale. Fait personnel de M. le baron Gendebien, qui relève certains passages du discours prononcé par M. Mertens et concernant la réquisition de chômeurs par le bourgmestre de la ville de Thuin, p. 311, 312. — Fait personnel de M. Mertens au sujet d'observations faites par M. Boon, p. 321. — Fait personnel de M. Dierckx qui relève des observations faites par M. Roland à son égard, p. 351.

Budget des affaires économiques pour l'aversice 1040. Diemeters des affaires économiques pour l'aversice 1040.

Budget des affaires économiques pour l'exercice 1940, Discussion générale. Pendant le discours de M. Sap. m. af. éc., M. Harmegnies l'interrompant continuellement, M. le présient

M. Harmegnies l'interrompant continuellement, M. le présient le rappelle à l'ordre, p. 658.

Budget des affaires économiques pour l'exercice 1940. Discussion générale. M. Harmegnies interrompant le ministre malgré les observations du président, est rappelé à l'ordre, p. 668. — Faits personnels de MM. Kronacher, p. 706; Van Dieren, p. 709; Petit, p. 719; comte de la Barre d'Erque-linnes, p. 726; Van Dieren, p. 732. — M. Tincler interrompant continuellement M. Bouilly est rappelé à l'ordre, p. 742. — Après des explications de M. Tincler, M. le président propose d'annuler le rappel à l'ordre, p. 743. — Assentiment du Sénat. — Fait personnel de M. Godding, p. 766.

Doc. - Nº 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.

Nº 2. Liste des membres du Sénat et leurs suppléants

Nº 3. Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.

Nº 4. Liste des commissions permanentes et des commissions

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. le président-doyen d'âge Lalemand déclare ouverte la session ordinaire 1939-1940, p. 3.

PÉTITIONS.

Doc. - N° 20. Feuilleton n° 1.

Président du sénat.

— Au nom des différents groupes de l'assemblée, MM. le baron Moyersoen, Boon, Henricot, André, Leuridan rendent hommage à M. Gillon, président du Sénat, pour la façon dont il a conduit les débats et lui expriment leurs vœux pour l'année 1940, p. 299. — M. Gillon, président du Sénat, remercie les membres du Sénat, ainsi que les membres des services du Sénat pour le travail accompli, et exprime à tous ses vœux pour l'année 1940,

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

— Interpellations: Au moment du développement d'une interpellation de MM. Van Dieren et Finné, M. le président rappelle les nouvelles dispositions réglementaires concernant les interpellations: trente minutes pour le développement de l'interpellation; réponse du ministre droit de priorité de l'interpellateur pour répondre au ministre avec dix minutes de temps de parole maximum, ainsi que dix minutes accordées à trois autres orateurs, p. 34. — Observations de M. Van Dieren, p. 34, 35.

Chambres législatives-Sénat. PROCÉDURE PARLEMENTAIRE (suite)

Interpellation de MM. Rolin, Buisseret et le baron Nothomb. Propose au Sénat de décider que l'interpellation sera étendue en application du 4° de l'article 33 du reglement, aun de permeitre à tous les groupes d'intervenir dans la discussion, les trois interpellateurs étant membres de la majorité, p. 1124.

— Assentiment du Sénat.

Au cours de la séance du 10 mai 1940, vu l'urgence de la dis-cussion et du vote du projet de loi sur les délégations de pouvoirs en temps de guerre, M. le président propose au Sénat de déroger aux prescriptions réglementaires concernant le vote des projets et de voter par acclamations le projet présenté, p. 1134, 1135. — Assentiment du Sénat.

QUESTEURS DU SÉNAT.

Ann. — M. Vinck, au nom du groupe socialiste, propose les candidatures de MM. Va.: Belle et Diriken; M. le baron Moyersoen, au nom de la droite, présente celles de MM. Jos. De Clercq et le comte de la Barre d'Erquelinnes; M. Henricot, au nom du groupe libéral, présente la candidature de M. Vandewiele, p. 4. — Aucune autre candidature n'étant présentée, MM. Van Belle, Diriken, Jos. De Cierca, le comte de la Barre d'Erquelinnes et Vandewiele sont élus questeurs du Sénat p. 4. Sénat, p. 4.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS.

REFICATION DES POUVOIRS.

M. — Vérification des pouvoirs de M. Kronacher, sénateur suppléant de l'arrondissement de Louvain, appelé à faire partie du Senat à titre effectif en remp.acement de M. Beauduin, démissionnaire. Dépôt et lecture en français et en flamand par M. F. Demets, du rapport de la commission qui conclut à la validation des pouvoirs, p. 3. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Kronacher est proclamé membre du Sénat, p. 3. — M. Kronacher prête serment, p. 3.

Validation des pouvoirs de M. Van Coillie, appelé à faire partie du Sénat en remplacement de M. René Desmedt. Observation de M. Van Dieren, estimant qu'il est inutile de faire rapport sur cette validation, M. Van Coillie avant déjà fait partie du Sénat, p. 303. — Assentiment du Sénat. M. Van Coillie prête serment, p. 303.

VOTES.

Observation de M. le président au sujet des votes sur les budgets et des conditions dans lesquelles certains de ceux-ci ont eu lieu; déclare qu'il ne se prêtera jamais à aucune manœuvre et que l'absentéisme seul est responsable de certains incidents; demande en conséquence à tous les membres de rester en séance jusqu'à la fin de celles-ci, p. 604, 605.

Chemins de fer. - V. Transports.

Chômage et résorption du chômage. - V. aussi Interpellations, au nom de M. Noël.

ASSURANCE OBLIGATOIRE CONTRE LE CHOMAGE INVOLONTAIRE.

Projet de loi instituant l'assurance obligatoire contre le chômage involontaire.

Doc. - N° 25. Projet du gouvernement,

Dépôt du projet par M. Delfosse, m. t. p. s., p. 78
 (12 décembre 1939). — Le projet est renvoyé à la commission

OFFICE NATIONAL DU PLACEMENT ET DU CHOMAGE.

Projet de loi prorogeant la loi du 24 décembre 1938, obligeant les employeurs à contribuer aux charges de l'Office national du placement et du chômage.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 25 avril 1940, p. 1065. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

Citoyens appelés ou rappelés sous les armes. — V. Armée : Milice.

Code pénal. - V. la rubrique : Droit pénal.

Coffres-forts en banque. - V. Impôts : Impôts directs : Droits de succession.

Collation des grades académiques. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Colonies.

BUDGETS COLONIAUX. — V. Budgets: 1° Colonies (dépenses métropolitaines); 2° Crédits supplémentaires; 3° Règlements définitifs.

Colonies (suite)

CONTEIL COLONIAL.

Ann. — M. le président annonce que le mandat de membre du conseil coloniai confié par le Sénat à M. Deraedt prendra fin le 15 décembre 1940 et que M. Deraedt sollicite les suffrages du Sénat pour le renouvellement de son mandat, p. 11. — L'élection est reportée à une date ultérieure, p. 11. — M. Deraedt étant seul candidat, le Sénat n'estime pas nèc s-saire de procéder au scrutin et M. Deraedt est réélu membre du conseil colonial, p. 138.

DÉCRETS. — PROJETS DE DÉCRETS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU PENDANT TRENTE JOURS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 15 DE LA LOI SUR LE GOUVERNEMENT DU CONGO BELGE.

ict de décret approuvant une convention intervenue le 20 avril 1939 entre le Comité spécial du Katanga et la Com-pagme pastorale du Lomami et relative aux modificaltons apportées à une convention du 21 décembre 1933, concédant à la compagnie 300,000 hectares de terres d'élevage.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 29 juin 1939 entre la colonie et la Société financière des Colonies et relative à la concession de 20,000 hectares dans le district de la Tshuapa.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Quatre projets de décrets approuvant l'octroi du permis d'exploi-tation à la société Les Mines d'Or de Kindu, la Société minière Cololacs, la société Les Mines d'Or Belgika, la Com-pagnie minière de l'Urega.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant l'octroi d'une concession minière à la Société minière de Surongo.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherches minières détenus par la Société minière de Muhinga et de Kigali.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Deux projets de décrets approuvant l'octroi d'un permis d'exploi-tation à la Société minière Victoria et au Comité national du Kivu.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gouvernement de la colonie et la Société minière du Congo septentrional pour accorder à cette société le droit de recherche des mines.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre la colonie et le Comité spécial du Katanga, et la Société de recherches minières du Sud-Katanga, par laquelle cette société est autorisée à payer une redevance moindre si elle renonce à une partie de sa concession.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gouvernement du Ruanda-Urundi et M. Moses pour l'auto-riser à rechercher des mines.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant la prorogation des droits miniers détenus par la Compagnie minière en Afrique orientale (Minafor).

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherches dérivant de la convention conclue entre la colonie et le lieute-nant général baron Jacques de Dixmude.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 7.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 11 octo-bre 1939 entre la colonie et le Comité national du Kivu, et relative à l'interprétation de l'article 15, 1°, de la convention du 28 février 1933 concernant les droits des tiers.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gouvernement du Ruanda-Urundi et M. Dierckx pour l'auto-riser à rechercher des mines.

Ann. - Transmis par M. le ministres des colonies, p. 26.

Projet de décret approuvant une convention entre la colonie et la société Compagnies réunies des Huileries du Congo belge et Savonneries Lever frères et relative à la concession en emphytéose d'un terrain de 200 hectares sis à Maluku.

Ann. - Transmis par M. le ministres des colonies, p. 26.

Colonies. Conseil colonial (suite)

Projet de décret approuvant l'octroi d'un rermis d'exploitation à la société Les Mines d'Or de Kindu dans le domaine muner de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africaine.

Ann. - Transmis par M. le ministres des colonies, p. 26.

Projet de décret approuvant l'octroi d'un permis d'exploitation à la Société minière Cololacs dans le domaine minier de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains.

- Transmis par M. le ministre des colonies, p. 26.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 27 septembre 1939 entre la colonie et la Société des Chemins de Fer vicinaux du Congo et relative à l'exploitation de réserves forestières.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 114.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gouvernement du Ruanda-Urundi et la société Minafor.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 134.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gou-vernement du Ruanda-Urundi et M. Van Baelen.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 302.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à M. Verjus dans la concession dénommée Kiakupe.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 336.

Projet de décret accordant un permis d'exploiation à la société Symétain dans la concession dénommée Kalima 30.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 336,

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la Compagnie minière de l'Uréga dans les concessions dénommées Niamisigo, Moga Or, Moga I, Moga II, Kayla et Kamasesa.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 336.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la société Les Mines d'Or du Kindu dans les concessions dénommées Lusako et latus-Lusako.

- Transmis par M. le ministre des colonies, p. 336.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 2 décem-bre 1939 entre la colonie et la Bamboli Cultuur Maatschappij et relative à la concession de 10,000 hectares dans le district du Congo-Ubangi.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 388.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le Ruanda-Urundi et M. Demoulin.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 690.

Projet de décret prorogeant les droits miniers exercés par la Compagnie minière au Congo belge.

Ann. — Traismis par M. le ministre des colonies, p. 690.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la société Symétain dans la concession dénommée Calima 38.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 690.

Projet de décret prorogeant les droits miniers exercés par la Société minière du Congo septentrional.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 690.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à M. A.-E. Fredrekson dans la consession denommée Malonga.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 690.

Projet de décret prorogeant les droits miniers exercés par la Société minière de Surongo.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 936.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la Société minière du Lualaba dans les concessions dénommées Mulia I, II et III.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 936.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la Société minière du Kasongo dans la concession dénommée « Ganga Kalumia ».

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 936.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 29 mars 1940 entre la colonie et le Comité national du Kivu, relative à l'interprétation du 1° de l'article 15 de la conven-tion du 28 février 1933, concernant les droits des tiers.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 936.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la Société Man:emine dans la concession denommée Dingi Kasezi,

Ann. — Transmis par M, le ministre des colonies, p. 936.

Colonies. CONSEIL COLONIAL (suite)

Projet de décret prorogeant les droits miniers exercés au Ruanda-Urundt par M. de Borchgrave d'Attena.

Projet de décret approuvant des conventions conclues entre le Ruanda-Urundi et MM. Marchal, Dardenne, Mo, Garitey, Demidoft, Bisman, Vakiris, Louis et De Munck.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la société es Mines d'Or Belgika dans la concession dénommée Wakabangua-Nord.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation minière à la Société minière du Lualaba dans la concession denommée Kitulu.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le Ruanda-Urundi et Mme Enthoven.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la Compagnie minière de l'Urega dans la concession dénommée Kalila.

Ann. - Transmis par M le ministre des colonies, p. 1065.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la Compagnie minière Arèma.

Projet de décret accordant un permis d'exploitation à la société . Les Mines d'Or Belgika.

Ann. - Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1108.

GOUVERNEMENT DU CONGO BELGE,

Projet de loi remplaçant l'article 15 de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge.

Doc. - Nº 170. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. De Vleeschouwer, m. c., p. 1066 (7 mai 1940). — Le projet est renvoyé à la commission des

Projet de los tendant à assurer le recouvrement des sommes dues en matière fiscale, soit au Trésor de la Belgique, soit au Trésor du Congo belge ou au Trésor du Ruanda-Urundi.

Doc. - Nº 160. Rapport de M. Devos.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 7 mars 1940, p. 784. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies. Dépôt du rapport par M. Devos, p. 1010 (24 avril 1940).

V. pour la discussion genérale, la discussion d'ensemble sur le budget ordinaire du Congo belge.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1123, 1124.
L'ensemble du projet est adopté par 103 voix contre 12 et 3 abstentions, p. 1124 (9 mai 1940). — Se sont abstenus : MM. Roland, Clesse, baron de Dorlodot. — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPOT SUR LES REVENUS DES ENTREPRISES BELGO-COLONIALES.

Projet de loi majorant de 25 centimes additionnels extraordinaires au profit exclusif de la colonie, la taxe mobilière prévue par la loi du 21 juin 1927 relative à l'impôt sur les revenus des entreprises belgo-coloniales.

Doc. - Nº 145. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. De Vleeschouwer, m. c., p. 944, 16 avril 1940). — Le projet est renvoyé à la commission des

Commerce et industrie.

CONVENTIONS INTERNATIONALES. - V. Affaires étrangères.

DUCROIRE.

Cinquième rapport de l'Office national du Ducroire relatif à l'exercice 1939.

Ann. - Transmis le 16 avril 1940, p. 936.

FAILLITE. - V. Droit commercial

REGLEMENTS D'ATELIER. - V. Travail.

VENTES A TEMPÉRAMENT. — V. Droit commercial.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Concordat préventif de la faillite. - V. Droit commercial : Faillite.

Conventions internationales. - V. les diverses rubriques de Affaires étrangères.

Cour des comptes.

DISSENTIMENT ENTRE LE COLLÈGE DE LA COUR DES COMPTES ET DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS.

Expose du différend existant entre la Cour des Comptes et le ministere des finances quant a l'application des dispositions de l'article 9 de l'arrete royal du 10 octobre 1934 visant les fonctions accessoires ayant cesse d'être remunerces plus d'un an ayant la mise à la retraite, et exposé et ampliation de la déliberation du conseil des ministres prise le 21 septembre 1934 relation à cetables bre 1939 relative à cet objet.

- Transmis par le collège de la Cour des Comptes, p. 7. Exposé du dissentiment entre la Cour des Comptes, p. 1.

Exposé du dissentiment entre la Cour des Comptes et le département des communications au sujet de la remise à la sociéte anonyme Joan Cockerill des amendes qui lui ont eté infligees pour retard dans l'exécution d'une entreprise.

- Transmis par 1: collège de la Cour des Comptes, p. 1065.

Crédit anversois : liquidation. — V. 1° Droit commercial : Institu-tions de crédit; 2° Interpellations aux noms de MM. Boon

Crédits provisoires et crédits supplémentaires. — V. Budgets.

Crédits supplémentaires. — V. Budgets.

Crédit (ventes à). - V. Droit commercial : Ventes à tempérament.

Décès de M. Max, bourgmestre de Bruxelles. — V. la rubrique au nom de M. Max.

Défense active du territoire contre le péril aérien. - V. Budgets.

Défense des institutions nationales. — V. Droit pénal.

Dépenses afférentes à la mobilisation. - V. Budgets.

Dépôts en banque, coffre-forts. — V. Impôts : Impôts indirects. Droits de succession.

Dette publique. - V. Budgets.

Dotation sénatoriale. — V. Chambres législatives-Sénat.

Douanes et accises. - V. Impôts.

Droit civil.

BAIL.

Dispositions exceptionnelles (mobi isation de l'armée). — Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en matière de baux a loyer.

- N° 21. Projet du gouvernement.

Nº 47. Rapport de M. Coulonvaux.

Nº 64. Amendements du gouvernement.

Nº 72. Amendements du gouvernement au texte de la commis-

Nº 77. Amendement du gouvernement au texte présenté par

Nº 95. Texte adopté par le Sénat au premier vote.

Nº 103. Tableau synopt que du texte adopté par le Sénat au premier vote et des amendements adoptés par la commission de la justice dans sa dern'ère réunion.

m. — Dépôt du projet de loi par M. Soudan, m. j., p. 52 (7 décembre 1939). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice. Rapporteur: M. Coulonvaux.
Motion d'ordre de M. Roim, demandant au ministre de la justice que les sont ses intentions au sujet de la discussion de ce projet, p. 163. — Observation de M. Soudan, m. j., p. 169.
Motion d'ordre de M. Rolm, proposant au Sénat de discuter ce projet, ainsi que ce u. en faveur des mobilisés, au cours d'une séance du matin, qui se tiendrait le mercredi suivant, p. 320. — Assentiment du Sénat.
Au moment où la discussion générale est ouverte M. lanson

Assentiment du Sénat.

Au moment où la discussion générale est ouverte, M. Janson, m. i., demandant la remise du débat sur le projet en faveur des mobilisés, M. Coulonvaux, rapporteur, déclare que la remise du débat sur le projet en faveur des mobilisés entraîne la remise de la discussion du projet sur les oyers, p. 356. — Observation de M. Debeuckelaere, qui propose le renvo. du projet en commiss on pour l'examen des nombreux amendements, p. 356. — M. le président propose de renvoyer la discussion de ce projet et de celui en faveur des mobilisés au mercredi matin suivant, p. 356. — Assentiment du Sénat.

A l'ocasion d'une fivation de l'ordre du jour M. Coulonvaux

A l'ocasion d'une fixation de l'ordre du jour, M. Cou'onvaux ins.ste sur l'urgence de ce projet, p. 428.

Droit civil. BAIL. D Dispositions exceptionnelles (mobilisation de

Discussion générale.

Discussion générale.

Discours de MM. Coulonvaux, rapporteur (qui examine tout d'abord la question au point de vue au droit et estime que ceui-ci est sauvegarue; examine ensuite le projet de loi numeme en indiquant les I gnes genérales et les uilièrents problèmes qu'il tand à résoudre); Debeuckelaere (qui expose brievement les raisons pour resquenes n'a tenu a deposer certains amendements); Hanquet (qui estime que la loi est prémaurée, sauf pour les mobilises et donnera lieu à des injustices, juge que le pet t propriétaire sera délavor sé, parie des prestations accessoires du bailleur et déclare qu'il ne voiera pas la 101); Coole (qui traite de l'artice 8 de la loi en discussion et suggère une modification à y apporter); Fobe (qu'il juge qu'il naudrait disjoindre le sort des mobilisés d'avec celui des locataires ordinaires et estime ce projet dangereux pour l'économie du pays); Serva's (déclare acceptable ceite loi d'exception dans le texte de la commission, estime que l'artice 11 accorde trop facilement la résiliation, demande certaines explications et justifie un amendement qu'il a déposé); Roin (qui, en sa qualité de président de la commission a voulu examiner et modifier le projet du gouvernement et en analyse les différentes dispositions); baron de Dorlodot (qui juge cette loi ind spensable, mais estime que le propriétaire devrait être dédommagé en cas de reduction de ses revenus); mounn 'qui estime ce projet équitable et piale la cause des locataires), p. 460 à 409. — Observations de M. Van Remoortel, p. 467.

Discussion des articles.

Discussion des articles.

Art. 1° et amendements du gouvernement et de MM. Noel et Heyndes. Observations de MM. Debeuckeiaere, Coulonvaux, rapporteur, Janson, m. j., au sujet des baux ruraux, p. 416, 417. — Le littera a de l'amendement du gouvernement est retine, p. 411. — M. heyndes recire la première partie de son amendement, mais insiste sur a seconde partie, p. 471. — M. Coulonvaux, rapporteur, comoat cet amendement, p. 471. — L'amendement de M. heyndels n'est pas adopté, p. 471. — Le littera b de l'amendement du gouvernement est adopté, p. 411. — L'article 1° ains. amendé est adopté, p. 411. — L'article 1° ains. amendé est adopté, p. 411. — Chapitre 1° list tuié et amendements de M. Van Eyndonck, du gouvernement et ou rapporteur. Sont entendus au sujet de l'int.mié : MM. Vannonschroeck, Van Remoortel, Debeucke acre, Oroan, Roim, Comonvaux, p. 417, 418. — Observations de M. le président, qui aut renarquer qu'en plus des trois amendements a rintitue du chapitre 1° ju y a un amendement de M. Van Eyndonck tendant à l'inscription d'un article 1° bis, et un amendement de M. Borginon, sous-amendent l'amendement ue M. Van Eyndonck. Sont entendus : MM. Van Eyndonck (qui défend ses amendements); Coulonvaux, rapp, (qui, jusaine son amendement à l'intitué); Roiin (qui appuie l'amendement de M. Van Eyndonck, art. 1° bis; Orban (qui combat cet amendement) Jaison, m. j. (qui propose de rejet. l'amendement de M. Van Eyndonck, et d'adopter l'amendement de M. Coulonvaux, rapp., a l'intitule); Lorginon (qui explique son sous-amendement), p. 418, 419. — Observation de M. le président, qui deciare qu'ii doit d'abord mettre aux voix l'amendement avoire d'abord sur le texte de M. Van Eyndonck, sous-amendé par M. Borginon, et si ce texte est reje...; sur le texte de M. Rolin, qui propose de voter d'abord sur le texte de M. Van Eyndonck, ret ensuite sur le texte de M. Borginon, p. 479. — Assentiment du Sénat. — L'amendement de M. Coulonvaux à l'intitule du chapitre est adopté, p. 480. — L'article et l'amendement de M. Coulonvaux à

Art. 2. et amendement du gouvernement. L'article et l'amendement sont adoptés, p. 480.

rt. 3. Amendement de M. Van Eyndonck. Observations de MM. Van Eyndonck (qui justifie son amendement); Rolin (qui appuie cet amendement); Janson, m. j. (qui se déclare d'accord sur l'amendement), p. 480. — L'amendement est adopté, p. 480. — Amendements de M. Vanhonsebroeck. Sont entendus : MM. Vanhonsebroeck (qui défend ses amendements); Coulonvaux, rapp. (combat ces amendements); Vanhonsebroeck (retire son premier amendement); Debeuckelare; Coulonvaux, rapp. (combat le deuxième amendement) vanionsebroeck (retire son premier amendement); Debeucke-lare; Coulonvaux, rapp. (combat le deuxième amendement de M. Vanhonsebroeck); Vanhonsebroeck (qui retire son deuxième amendement), p. 480 à 482. — Amendement du gouvernement. M. Janson, m. i., déclare que le 2° de cet amendement est retiré, p. 482. — L'article 3, avec la rédaction proposée par le gouvernement pour le premier aiinéa et l'amendement de M. Van Eyndonck, est adopté, p. 482.

Motion d'ordre de M. Orban, qui propose de renvoyer le projet en commission pour un examen supplémentaire, p. 482.

— M. Rolin combat cette motion et M. Orban la retire, p. 482.

Droit. civil. BAIL. D. l'armée) (suite) Dispositions exceptionnelles (mobilisation de

Communication de M. le président, qui propose de terminer la séance ce jour à 17 h. 30 et de continuer l'examen de ce projet le mardi suivant après-midi, p. 483. — Assentiment du

Reprise de la discussion des articles.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 4. Observations au sujet du libellé de cet article par MM. Boon, Coulonyaux, rapp., Rolin, p. 484. — Sept amendements de pure forme du gouvernement sont adoptés, p. 484. — Amendement de M. Houben à l'alinéa 1". Adopté, p. 484. — Alinéa 3. Amendements de M. Debeuckelaere. Sont entendus: MM. Debeuckelaere (qui défend ses amendements); Coulonvaux, rapp. (qui propose un amendement à cet alinéa); Rolin (qui combat les amendements de M. Debeuckelare); Janson, m. i. (qui se déclare partisan de l'amendement de M. Coulonvaux, rapp.), p. 484, 485. — Observations de MM. Borginon, Cools, Rolin, Coulonvaux, rapp., baron Moyersoen, Jos. De Clercq, Temmerman, Legrand, Janson, m. i., au sujet de la rétroactivité et de la sommation, p. 485, 486. — M. Debeuckelaere retire ses amendements, p. 486. — Amendements du gouvernement. Observations de MM. Rolin, Temmerman et Janson, m. i., p. 487. — L'alinéa 3 est afopté avec les amendements du gouvernement, sousamendé par M. Coulonvaux, p. 487. — L'article 4, ainsi amendé, est adopté, p. 487.

Art. 5 et amendement du gouvernement. Observations de MM. Van Remoortel et Coulonvaux, rapp., 2. 488. — L'article 5 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 488. Art. 6 et amendements du gouvernement et de M. Van Remoortel défend son amendement, p. 488. —

cle 5 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 488.

Art. 6, et amendements du gouvernement et de M. Van Remoortel. M. Van Remoortel défend son amendement, p. 488. —
Observations au sujet de la résiliation par MM. Janson, m. j.,
Jos. De Clercq, Orban, Servais, Debeuckelaere, Van Remoortel,
Temmerman, Coulonvaux, rapp., Rolin, p. 488 à 491. — M. Rolin
propose de réserver le vote sur l'amendement de M. Van
Remoorfel jusqu'au vote de l'article 11, p. 491. — Observations de MM, le baron Moyersoen (qui s'oppose à crite
remise); Van Remoortel (qui défend son amendement), p. 491.
— La remise du vote sur l'amendement de M. Van Remoortel
n'est pas adopté, p. 491. — L'amendement de M. Van Remoortel
n'est pas adopté, p. 492. — L'artcle 6, amendé par le gouvernement, est adonté, p. 492.

Art. 7. Adopté, p. 492.

Art. 7. Adopté, p. 492.

Art. 7. Adopté, p. 492.

Art. 8 et amendements du gouvernement. Adoptés, p. 492.

Art. 9. Amendement du gouvernement à l'intitulé du chapitre II. Observations de MM. Coulonvaux et Rolin, qui combattent l'amendement, p. 495. — M. Janson. m. i., retire l'amendement, p. 495. — Amendement de M. Rolin. M. Rolin retire son amendement, p. 495. — Amendement de MM. Pholien et consorts. Discussion au sujet de la signification de l'article 9 et le taux de la diminution des revenus. Sont entendus: MM. Pholien (qui justifie son amendement), Coulonvaux, rapp. (combat l'amendement et expose le point de vue de la commission), Debeuckelaere (combat l'amendement), Servais (appuie le point de vue de la commission). Orban (expose comment il comprend l'article 9); Van Coillie (sur le point de savoir par qui seront supportés les 15 p. c.); los. De Clercq (sur la signification de l'article 9); Van Remoortel (déclare s'opposer à l'amendement Pholien); Rolin (qui combat l'amendement Pholien); Coulonvaux, rapp. (qui combat à nouveau l'amendement Pholien et un amendement de M. Debeuckelaere); Pholien (qui insiste sur son amendement); Janson, m. j. (qui expose sa façon de comprendre l'article 9); Coulonvaux, rapp. (qui répond à M. Pholien); Temmerman, p. 495 à 499. — L'amendement de M. Pholien); Temmerman, p. 495 à 499. — L'amendement de M. Pholien et consorts mis aux voix par assis et levé n'est pas adopté, p. 499. — Amendement de M. Van Remoortel. M. Van Remoortel retire son amendement, p. 499. — Amendement de M. Coulonvaux, rapp., Debeuckelaere. M. Debeuckeleaere retire son amendement, p. 499. — Amendement de M. Coulonvaux, rapp., Dobservation de M. Coulonvaux, rapp., p. 499. — L'amendement de M. Van Remoortel tendant à ajouter un alinéa 3. M. Van Remoortel retire cet amendement, p. 500. — Amendement de M. Van Remoortel, Coulonvaux, rapp., Janson, m. i., au sujet de cet amendement, p. 500. — L'article 9, amendé, est adopté, p. 500. Art. 8 et amendements du gouvernement. Adoptés, p. 492.

Art. 10. Amendement du gouvernement. Adopté, p. 500. – L'article 10, amendé, est adopté, p. 501.

L'article 10, amendé, est adopté, p. 501.

Art. 11 et amendements. Amendement du gouvernement. Amendement de M. Van Remoortel, amendement de M. Rolin à l'amendement du gouvernement. Sont entendus: MM. Rolin (qui justifie son amendement); Janson, m. j. (qui défend l'amendement du gouvernement); Coulonvaux, rapp. (qui appuie l'amendement du gouvernement, mais fait quelques réserves sur la 2° partie de cet amendement); Orban; Van Remoortel (qui retire son amendement en faveur de celui de M. Rolin), Borginon (qui estime les textes de cet article incorrectes dans leur forme); Servais (qui déclare qu'il ne

Droit civil. BAIL. Dispositions exceptionnelles (mobilisation de l'armée) (suite)

votera pas cet article); Cools (qui combat l'amendement Rolin; Legrand (qui déclare qu'il ne votera pas l'amendement Rolin); Van Remoortel (qui appuie l'amendement Rolin); Coulonvaux, rapp. (qui estime qu'il faudrait voter sur la première partie de l'article 11 et en finir); Rolin (qui justifié encore son amendement), p. 501 à 504. — Observation de M. le président, qui fixe les débats et annonce le dépôt d'un amendement par MM. Servais et consorts, p. 504. — L'amendement de MM. Servais et consorts, p. 504. — L'amendement de M. Rolin à l'amendement du gouvernement n'est pas adopté, p. 505. — En conséquence, la partie de l'amendement du gouvernement visé par l'amendement de l'article 11, amendé, est adopté, p. 505. — L'ensemble de l'article 11, amendé, est adopté, p. 505. — L'ensemble de l'article 11, amendé, est adopté, p. 505. — L'ensemble du jour du Sénat, et propose de terminer ce jour la discussion des articles du projet en discussion, p. 505. — Assentiment du Sénat.

timent du Sénat.

Reprise de la discussion des articles.

Observation de M. Coulonvaux, rapp., au sujet de l'inter-prétation à donner au vote sur l'atricle 11, p. 506. — Assen-timent du Sénat.

Art. 12bis nouveau proposé par amendement de M. Debeucke-laere. Sont entendus: MM. Debeuckelaere (qui défend son amendement et estime qu'après l'adoption de l'article 11, amendé, la seconde partie de l'article 12 devrait tomber); Rolin (qui appuie le point de vue de M. Debeuckelaere en ce qui concerne la suppression à l'article 12, mais ce nbat som amendement), p. 507. — L'amendement n'est pas adopté, p. 507.

Art. 13. Amendement du gouvernement. Adopté, p. 507. — Amendement de M. Houben. Adopté, p. 508. — L'article 13, amendé, est adopté, p. 508.

rt. 14 et amendement du gouvernement. L'amendement et l'article ainsi amendé sont adoptés, p. 508.

l'article ainsi amendé sont adoptés, p. 508.

Art. 15. Amendements du gouvernement aux alinéas 1° et 2. L'amendement à l'alinéa 1° n'est pas adopté, p. 508. — Observation de MM. Coulonvaux, rapp., Rolin au sujet de cet amendement et de l'interprétation à donner au vote, p. 508, 509. — Amendement de M. Debeuckelaere. M. Debeuckelaere retire son amendement, p. 509. — Amendement de MM. Noël et Heyndels. L'amendement n'est pas adopté, p. 509. — Amendement du gouvernement à l'alinéa 2. Adopté, p. 509. — Amendement de M. Coulonvaux, rapp. M. Rolin se déclare d'accord sur cet amendement, p. 509. — L'amendement est adopté, p. 509. — Amendement de M. Hanquet. Observations de MM. Hanquet (qui défend son amendement); Coulonvaux, rapp. (qui se déclare d'accord sur cet amendement); Coulonvaux, rapp. (qui se déclare d'accord sur cet amendement); D. 510. — L'amendement de M. Hanquet est adopté, p. 510. — L'article 15 ainsi amendé est adopté, p. 510.

Art. 15 is nouveau proposé par amendement de MM. Servais et consorts. Sont entendus: MM. Coulonvaux, rapp. (qui juge cet amendement inutile); Servais (qui insiste sur son amendement); Janson, m. j. (qui repousse l'amendement); Van Remoortel (qui combat l'amendement), p. 510, 511. — L'amendement n'étant pas appuyé vient à tomber, p. 511.

Art. 16 et amendement du gouvernement, L'amendement et l'article amendé sont adoptés, p. 511.

Art. 17 et amendement du gouvernement. L'amendement et l'article amendé sont adoptés, p. 511.

Art. 18 et amendement du gouvernement. M. Coulonvaux, rapp., déclare que le gouvernement a retiré cet amendement, p. 511.
 L'article est adopté, p. 511.

Art. 19. Adopté, p. 511.

Art. 20 nouveau, proposé par amendement de M. Houben. Sont entendus: MM. Houben (qui justifie son amendement); Coulonvaux, rapp. (qui combat cet amendement); Janson, m. j. (qui déclare que le gouvernement envisage le dépôt d'un projet de loi sur le sort des débiteurs hypothécaires), p. 512, 513. — L'amendement est retiré, p. 513.

Art. 20 nouveau proposé par amendement de M. Ronse. Cet

Art. 20 nouveau proposé par amendement de M. Ronse. Cet amendement n'est pas adopté, p. 513.

Amendement de M. Rolin, proposant l'ajoute d'un chapitre IV, composé d'un article 20 nouveau : cet amendement est sous-amendé par M. Van Remoortel. Sont entendus : MM. Van Remoortel (qui justifie son amendement); Cools (qui propose un amendement à l'amendement de M. Van Remoortel), p. 514. — L'amendement de M. Cools étant régulièrement appuyé, fait partie de la discussion, p. 514. — Observations de M. Rolin, qui combat l'amendement de M. Cools, p. 514. — M. Hanquet propose une modification de terme et cette modification est adoptée, p. 514. — Les §§ B et C de l'amendement de M. Van Remoortel sont adoptés, p. 515. — Le § A n'est pas adopté, p. 515. — L'ensemble de l'article 20 (nouveau) amendé est adopté, p. 515.

Droit civil, BAIL. l'armée) (suite)

Vote en seconde lecture.

Discours de M. Coulonvaux, rapp., qui indique quelques modifications de pure forme que la commission a apportées à divers articles, p. 609, 610.
 Les articles nouveaux ou amendés sont définitivement adoptés, p. 610. — V. annexe B à la séance du 22 février 1940.

M. Fobe motive son vote, p. 610.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 10 et 2 abstentions, p. 610 (22 février 1940). — Ce sont abstenus : MM. Hanquet et Leyniers, p. 611. — Le projet est transmis à la, Chambre des représentants.

BAIL A FERME.

Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles et tempo-raires en matière de baux à ferme.

Doc. - Nº 148. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. le comte d'Aspremont-Lynden.
 m. a., p. 958 (17 avril 1940). — Le projet est transmis à la commissoin de l'agriculture.

Projet de loi tendant à compléter l'article 822 du Code civil.

- Nº 135. Projet transmis par la Chambre des représen-

Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940,
 p. 934. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Droit commercial.

FAILLITE : CONCORDAT PRÉVENTIF.

Projet de loi relatif à la réforme du régime du concordat préventif de la faillite.

c. — N° 78. Projet du gouvernement. N° 88. Rapport de M. Pho.ien. Doc.

 Dépôt du projet par M. Soudan, m. i. p., p. 389 (30 jan-ier 1940).
 Le projet est renvoyé à la commission de la iustice.

Au cours d'une fixation de l'ordre du jour, MM. Pholien et Temmerman insistent sur l'urgence de ce projet, p. 483. — M. le président propose d'en aborder l'examen au cours d'une séance du matin de la semaine suivante, p. 483. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discussion générale.

Discours de M. Pholien, rapp., qui indique les grandes réformes que le projet apporte à la loi de 1887, p. 527, 528. — Discours de MM. Van Remoortel (qui appuie le texte élaboré par la commission); Temmerman (qui estime que le projet actuel répond à une véritable nécessité, et étudie les modifications qu'il apporte à la législation de 1887, justifie les amendements qu'il présente et critique un amendement de la commission); Orban (qui approuve ce projet de loi et traite d'un amendement qu'il présente), p. 528 à 531.

Observation de M. le président, qui consulte le Sénat sur le point de savoir é'il désire entamer ce jour même la discussoin des articles du projet ou la reporter à une autre séance et fait remarquer que divers amendements ont été déposés le jour même, p. 531. — Observations de MM. Ro in (qui déclare que la commission de la justice se réunit le lendemain et examinera ce projet en premier lieu); Pholien, rapp. (qui propose de l'inscrire en tête de l'ordre du jour du lendemain), p. 531. — Le Sénat décide d'achever la discussion de ce projet le lendemain à 14 heures, p. 531.

Discussion des articles.

Discussion des articles.

Art. 1°. M. le président propose de voter par division, vu le grand nombre de paragraphes, p. 534. — Assentiment du Sénat.

Senat.

§ 1° Amendement de la commission et sous-amendement du gouvernement. Observations de MM. Rolin, Pholien, rapp., p. 534, 535. — § 2bis nouveau proposé par amendement de M. Rolin. M. Pholien déclare que la commission accepte ce texte, p. 535. — Cet amendement est adopté, p. 535. — Le § 1° , amendé, est adopté, p. 535.

§ 2. Adopté, p. 535.

\$ 2. Adopte, p. 555.

\$ 3. Amendements de la commission, du gouvernement, de M. Temmerman. M. Rolin décare que la commission retre son amendement en faveur de celui du gouvernement, p. 535.

Le § 3, avec les amendements du gouvernement et de M. Temmerman, est adopté, p. 536.

\$ 4 et amendement de M. Temmerman. Adopté, p. 536.

\$ 5 et amendement de M. Temmerman. Adopté, p. 536.

§§ 6, 7, 8. Adoptés, p. 536.

§ 9 et amendements du gouvernement. Adopté, p. 536, 537.

§ 10. Adopté, p. 537.

Dispositions exceptionnelles (movilisation de le l'éte)

Prolt commercial, FAILLITE : CONCORDAT PRÉVENTIF. Projet de tol relatif à la réforme du régime du concordat préventif de la faillite (suite)

11 et amendements de la commission, de M. Rolin et de M. Temmerman. Observations de MM. Rolin (qui indique les divers points sur l'esquels la commission s'est mise d'accord); Temmerman (qui retire son amendement); Pho ien, rapn.; Janson, m. i., p. 538. — Alinéa 1^{er} et amendement de la commission, auquel se substitue l'amendement de M. Rolin. Adopté, p. 538. — Alinéa 2 et amendement de la commission. Observation de M. Rolin, p. 538. — L'amendement et l'alinea sont adoptés, p. 539. — Alinéa 3, dont le rapporteur demande la suppresson. L'alinéa n'est pas adopté, p. 539. — Alinéa 4. Adopté, p. 539. — Alinéa 5 et amendement de M. Rolin. Observations de MM. Rolin et Rombaut, p. 539. — L'alinea et lamendement sont adoptés, p. 539. — Observation de M. Pholien, rapp., p. 539. — Le § 11 ainsi amendé est adopté, p. 539. p. 539. § 12. Adopté, p. 539.

§ 12. Adopte, p. 539.
§ 13. nouveau, proposé par amendement de M. Pholien, rapp., et Temmerman. Observations de MM. Pholien, rapp.; Rolin; Janson, m. j., p. 539. — L'amendement est adopté, p. 540. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 540. — L'article 2 ainsi amendé est adopté, p. 540. — L'article 2 ainsi amendé est adopté, p. 540.
Le Sénte décided es reservimpédiatement au vote en seconde.

Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture.

Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 540. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 540 (15 février 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit commercial.

INSTITUTIONS DE CRÉDIT.

Crédit anversois. — Projet de loi prononçant la dissolution de la société anonyme Crédit anversois et réglant les principes et les modalités de sa liquidation.

Doc. - Nº 62. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Gutt, m. f., p. 233 (28 décembre 1939). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Proposition de loi portant modification aux articles 7, 9, 10, 32, 55, 80, 144 et 204 de l'arrête royal du 30 novembre 1935 (lois coordonnées sur les sociétés commerciales).

Doc. - Nº 173. Proposition de M. Demets, F.

— Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 1088 (8 mai 1940).

VENTES A TEMPÉRAMENT.

Proposition de loi complétant l'article 2 de la loi du 18 août 1887 et l'article 43bis de la loi du 25 mars 1876.

Doc. - Nº 24. Proposition de M. Ronse.

— Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 65 (12 décembre 1940).

Droit constitutionnel.

DÉLÉGATION DE POUVOIRS.

Projet de loi dérogeant aux dispositions légales concernant l'exercice de la tutelle administrative à l'égard des provinces, des communes, des établissements su'ordonnés à celles ci, des associations intercommunales et des organismes exploi-tant des services de transports publics.

Transmis par la Chambre des représentants, p. 1134

n. — Transmis par la Chambre des representants, p. 1134 (10 mai 1940).
MM. Hanquet et Van Roosbroeck, secrétaires, donnent lecture du texte du projet de loi, p. 1134. — M. le président demande à l'assemblée de déroger aux règles qui régissent le vote des projets de loi, vu les circonstances, et de voter par accamations les textes proposés, p. 1134, 1135. — Le projet de loi est voté à l'unanimité par acclamations, p. 1135.

Droits d'enregistrement, de greffe et de timbre. — V. Impôts a Impôts indirects.

Droit maritime. - V. Marine.

Droit pénal.

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LA BONNE FOI PUBLIQUE.

Protection des grades militaires. — Projet de loi complétant le chapitre VI, titre III, livre II, du Code pénal, pour la protection des grades militaires.

— Transmis par la Chambre des représentants le 15 février 1940, p. 558. — Le projet est renvoyé à a com-mission de la détense nationale.

SURETÉ DE L'ÉTAT.

Défense des institutions nationales. - Projet de loi relatif à la défense des institutions nationales.

- Nº 116. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 120. Rapport de M. Crokaert.

n. — Transmis par la Chambre des représentants le 13 mais 1940, p. 804. — Le projet de loi est renvoyé à la commission de la justice. Rapporteur : M. Crokaert.

Discussion générale.

Discours de MM. Tincler (qui critique le projet de loi et le juge inconstitutionner); van Remodriei (qui approuve de projet de loi mais se réserve d'intervenir dans la discussion des artic es, notamment pour le maîntien du jurv en matière de délit politique), p. 859 à 863. — Observations de M. le président, qui rappelle a M. l'incler qu'n uon rester dans le débat, p. 861, 862.

Discours de M. Crokaert, rapp. (qui estime ce projet nécessaire, analyse le projet au point de vue constitutionnel et juridique et l'estime en parfaite concordance avec la constitution et le droit belge); Van Dieren (qui émet certaines réserves au sujet de la portée du projet et l'analyse au point de vue juridique); Coulonvaux (appuie le projet de lon demande des éclarressements à l'article 2 et se réserve pour déposer un amendement à cet endroit et analyse le projet au point de vue juridique et juridiction militaire), p. 865 à 873. — M. le président donne la parole à M. Borginon, qui juge inutile de parler devant une salle vide. M. Van Dierra demande que la séance soit levée et l'appel nominal sur cette proposition, p. 874. — Observation de M. le president, qui fait appel a la courtoisie des membres pour que le débat puisse continuer. M. Van Dierren, qui insiste sur sa proposition, p. 874. — Il est procédé au vote par appel nominal. Le Sénat n'étant pas en nombre, la séance est levée, p. 874.

Reprise du vote par appel nominal sur la demande de remise

p. 874. Reprise du vote par appel nominal sur la demande de remise

p. 874.

Reprise du vote par appel nominal sur la demande de remise de la discuesion.

La demande de remise est adoptée par 110 voix et 3 abstentions, p. 876. — Se sont abstenus: MM. De Boodt, chevalier Dessain et Harmegnies, p. 876.

Observation du président au sujet de l'incident du vote, p. 876.

Discours de MM. Borginon (qui critique le projet de loi, le juge trop imprécis et dangereux et défend les droits des Flamands); Rolin (qui admet la nécessité d'une loi nouveile, en critique l'urgence, montre ses défectuorités, notamment a l'article 2, juge qu'il ne faut s'écarter de la constitutionna ité que dans la mesure de la nécessité et estime que les tr'bunaux militaires ne sont pas compétents pour juger ces matères); Janson, m. j. (qui justifie le projet de loi, l'estime constitutionnel et répond à M. Rolin sur le cho x des tribunaux militaires); Gob (qui apporte les sentiments de loyalisme des cantons de l'est et déclare que ceux-ci attendent le vote de cette lo'); Boon (estime que la loi, telle qu'elle est modifiée par la Chambre, n'attendra pas le but visé par le gouvernement, mais déclare que son groupe votera tout de même le projet); Heyndels (qui critique cette loi, la juge inconstitutionnelle et d'rigée uniquement contre son groupe); Temmerman (qui déclare que la droite votera d'enthousiaeme la loi, telle qu'elle est transmise par la Chambre, l'analyse et la juge en parfait accord avec la Constitution); J. Devos (appuie le discours de M. Temmerman, mais reproche d'avoir choisi la compétence des conse'ls de guerre); le baron de Dorlodot (qui juge que ces délits devraient être jugés par les tribunaux correctionnels et non par les consei's de guerre), p. 892 à 905. — La discussion générale est close. les tribunaux correctionnels et non par les conseis guerre), p. 892 à 905. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

M. Van Dieren demande qu'on lise les articles, alinéa par

M. Van Dieren demande qu'on lise les articles, alinéa par alinéa, p 919.

Art. 1er et amendements de M. Debeuckelaere. Observations de MM. Jos. De Clercq, Janson, m. j., Rolin, au sujet de 'a portée de l'article, p. 919. — Sont entendus: MM. Debeuckelaere (qui justifie son amendement); Van Dieren (qui demande l'appe. nominal sur l'amendement et demande des précisions au ministre); Jos. De Clercq et Janson, m. j. (qui répondent à M. Van Dieren), p. 919 à 921. — L'amendement est repousse par 107 voix contre 16 et 2 abstentions, p. 921. — Se sont abstenus: MM. Rolin et Van Remoortel, p. 921. — Le deuxième amendement de M. Debeuckelaere n'est pas adopté, p. 921.

Art. 2 et amendement de M. Debeuckelaere. Sont entendus: MM. Debeuckelaere (qui justifie son amendement); Rom, Janson, m. j., Van Dieren, Borginon (au sujet de la portée de cet article), p. 922, 923. — L'amendement n'est pas adopté, p. 923. — Le § 1er de l'article 2 est adopté par 101 voix contre 17, p. 923. — Le § 2 est adopté, p. 924. — L'article 2 est adopté, p. 924.

Droit pénal. CRIMES ET DELITS CONTRE LA BONNE FOI PUBLIQUE. Droit pénal. SURETÉ DE L'ÉTAT. Défense des institutions nationales (suite)

(suite)

Art. 3 et amendement de M. Van Dieren, M. Van Dieren justifie son amendement, p. 924 — L'amendement n'est pas adopté, p. 924. — L'article 3 est adopté, p. 924. — L'article 3 est adopté, p. 924. Art. 4. Adopté, p. 924.

Art. 4. Adopté, p. 924.

Art. 5 et amendements. Observations de MM. Van Dieren (qui déclare qu'il retire l'amendement qu'il présente si M. Van Remoortel (qui justifie son amendement); Borginon (qui déclare que son grorpe se voiera pas l'artic.e); Van Dieren (qui retire son amendement et demande l'appel nominal sur celui de M. Van Remoortel), p. 924 à 927. — L'amendement est repoussé par 92 vo x conire 28. — M. Debeuckeiaere retire un amendement qu'il avait déposé, p. 927. — L'article 5 est adopté, p. 927.

Art. 6 et amendements Observations de MM. Van Remoortel (qui retire son amendement); Van Dieren (qui défend l'amendement qu'il présente); Janson, m j. (qui combat cet amendement), p. 928. — L'article 6 est adopté, p. 928.

Art. 7 et amendement de M. Van Dieren. Observation de M. Van Dieren, qui, après des explications avec le ministre, retire son amendement, p. 929. — L'article 7 est adopté, p. 929.

p. 929.

retire son amendement, p. 929. — L'article 7 est adopté, p. 929.

Art. 8 et amendement de M. Van Dieren. Observations de MM. Van Dieren(qui défend son amendement); Crokae: t (qui l'estime inutile); Borginon (qui appuie l'amendement), p. 920.— L'amendement n'est pas adopté, p. 920.— L'article 8 est adopté, p. 930.

Art. 9 et 10. Adoptés, p. 930.

Art. 10 bis nouveau, proposé par amendement de M. Van Dieren. Observations de MM. Van Dieren et Crokaert, rapp., p. 931.— L'amendement est retiré, p. 931.

Art. 11 et amendement de M. Van Dieren. Sont entendus 2 MM. Van Dieren (qui justifie son amendement); Crokaert, rapp. (qui combat l'amendement); Janson, m. j. (qui rejeté l'amendement), p. 931, 932.— L'amendement n'est pas adopté, p. 923.— L'article 11 est adopté, p. 932.

Art. 12 et amendement de M. Van Dieren. L'amendement n'est pas adopté, p. 932.— L'article 12 est adopté, p. 932.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 15 et 5 abstentions, p. 932 (20 mars 1940).— Se sont absenus 2 MM. Moulin, Roland, Rolin, Van Remoortel, Van Roosbroeck, p. 932.— Le projet est soumis à la sanction royale.

Ducroire. - V. Commerce et industrie.

Employés. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré.

Enseignement.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Proposition de loi modifiant la loi sur l'enseignement prima're. Doc. - Nº 163. Proposition de M. Missiaen.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de l'instruction publique, p. 1066 (7 mai 1940).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET-GARDIEN.

Projet de los autorisant pour la période de mobilisation l'emploi d'institutrices gardiennes dans les classes primaires du 1er degré.

c. — N° 96. Projet du gouvernement. N° 110. Rapport de M. Rombaut.

n. — Dépôt du projet de loi par M. Matagne m. i. p. a. i., p. 520 (14 février 1940). Le projet est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Dépôt du rapport par M. Rombaut, p. 640 (27 février 1940).

Discussion générale.

Discours de M. Rombaut, rapp., qui expose la portée du projet et justifie les circonetances qui y ont donné lieu, p. 877, 878. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

Amendement de la commission. M. Matagne, m. i. p. a. i., déclare que le gouvernement se rallie à cet amendement, p. 878. — L'amendement est adopté, p. 878. — L'article unique ainsi amendé est adopté, p. 878.

Le Sénat confirme immédiatement son vote, et l'article est définitivement adopté, p. 878.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 1. p. 933 (20 mars 1940). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Collation des grades académiques et examens universitaires. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Doc. - Nº 27. Projet du gouvernement.

Enseignement. Enseignement supérileur. Collation des grades aca-démiques et examens universitaires (suite)

— Dépôt du projet de loi par M. Duesberg, m. i. p., p. 102 (13 décembre 1939). — Le projet est renvoyé à la commis-sion de l'instruction publique.

Etudiants mobilisés. -- Projet de loi prévoyant l'octroi de cer-taines facil tés aux jeunes gens mobilisés pour les examens académiques et les concours universitaires.

Doc. — Nº 133. Projet transmis par la Chambre des représentants.
 Nº 138. Rapport de-M. P. De Smet.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940, p 933. — Le projet est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 918 (20 mars 1940). décidée donne lecture de son rapport et demande l'urgence, et celle-ci étant décidée donne lecture de son rapport et demande l'urgence pour la discussion, p. 918. — Observation de M. Debeuckelaere, qui désapprouve la méthode d'examiner un projet d'urgence, p. 918. — L'urgence est décidée, p. 918.

Discussion' générale.

Discours de M. D'Haese, qui fait ses réserves au sujet de l'examen du projet par la commission, p. 918. — La discus-

L'article unique est adopté sans observation, p. 918.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 932 (20 mars 1940). — Le projet est soumis à la sanction royale.

nces coloniales. — Proposition de loi instituant les grades et diplômes scientifiques en candidature et de licence en sciences coloniales et administratives. Sciences coloniales. -

c. — N° 87. Proposition de M. Godding. N° 119. Rapport de M. Vos. N° 161. Rapport complémentaire de M. Vos. N° 174. Amendements du gouvernement.

Ann. — Prise en considération et renvoi aux commissions réunies des colonies et de l'instruction publique, p. 422.
 Dépôt du rapport par M. Vos, p. 843 (14 mars 1940).

Discussion générale.

Discours de MM. Matagne, m. i. p. a. i. (qui demande le renvoi en commission); Godding (qui accepte le renvoi en commission à condition qu'il revienne sans retard en discussion); Vos, rapp. (qui appuie les paroles de M. Godding); Matagne, m. i. p. a. i. (qui justifie sa demande, son département désirant en modifier la proposition), p. 878, 879. — La proposition de loi est renvoyée en commission, p. 879.

Dépôt du rapport complémentaire par M. Vos, p. 1050 (25 avril 1940).

Etrangers résidant en Belgique. — V. Impôts.

Examens universitaires (programme). — V. Enseignement : Enseignement supérieur : Collation des grades académiques.

Faillite. - V. Droit commercial.

Finances.

BUDGETS. - V. Budgets.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi relatif à la comptabilité de l'Etat.

Doc. - Nº 165. Projet transmis par la Chambre des représentants. Ann. — Fransmis par la Chambre des représentants le 25 avril 1940, p. 1065. — Le projet est transmis à la commission des p. 1065.finances. Le projet est transmis à la commission des

Crédit spécial : majoration. — Projet de loi majorant le crédit spécial ouvert par la loi du 7 septembre 1939 et le portant à 3,100,000,000 de francs.

Doc. — N° 53. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 59. Rapport de M. Jos. De Clercq.

— Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1939, p. 172. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. De Clercq, Jos.

Discussion générale.

Discours de M. Deumens, qui déclare que son groupe votera le crédit, mais critique celui accordé au ministère de l'information nationale, p. 226.

La discussion générale est close.

Les articles sont adonté: sans observations, p. 226, 227.

L'ensemble du projet de let est adonté par 113 voix contre 2, p. 297 (29 décembre 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances. COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT. Crédit spécial : majoration

Dépôt par M. Sap, m. a. éc., du rapport sur l'utilisation à la date du 31 janvier 1940, qui a été faite du crédit spécial de 3,100,000,000 de francs, p. 714 (5 mars 1940).

Dérogation temporaire. — Projet de loi portant dérogation temporaire à la loi du 15 mai 1846 sur la complabilité de l'Etat.

Doc. - Nº 136. Projet transmis par la Chambre des représentants. Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940, p. 934. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

CONVENTIONS ENTRE L'ÉTAT ET DES COMMUNES.

Projet de loi approuvant les conventions conclues le 30 janvier 1939 entre l'Etat belge et la ville d'Anvers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940, p. 934. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Office de liquidation des interventions de crise. — Projet de loi autorisant le Roi à règler la liquidation et à prononcer la dissolution de l'Office de liquidation des interventions de

Doc. — N° 98. Projet du gouvernement. N° 118 Kapport de M. Temmerman.

— Dépôt du projet de loi par M. Jaspar, m. s. p., p. 531 (14 février 1940). — Le projet est renvoye à la commissi n des finances.

Dépôt du rapport par M. Temmerman, p. 837 (14 mars 1940). Discussion générale.

Discours de M. Temmerman, ...pp., qui justifie un amendement de la commission a l'art-cle 1^{er} et parle de la .iquidation du fonds de prévision, p. 880, 881. — La discussion générale set class p. 991 est close, p. 881.

Discussion des articles.

Art. 1 et amendement de la commission. Adoptés, p. 882. Art. 2 et 3. Adoptés, p. 882. Le Sénat confirme sur-le-champ son vote sur l'article 1er . mendé, p. 882.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 mem-bres présents, p. 932 (20 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNT.

Ligue des familles nombreuses. — Projet de lai tendant à autoriser le gouvernement à garantir l'intérêt et l'amortissement d'un emprunt à contracter par la ligue des familles nombreuses de Belgique.

Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940,
 p. 934. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Compte des opérations du fonds d'amortissement de la dette publique pour l'exercice 1938.

Ann. - Transmis par le P. P. de la Cour des comptes, p. 7.

de. — V. 1º Affaires étrangères; 2º Interpellations au nom de M. le baron Nothomb.

Fonds bibliothèque Albert Ior. — V. Arts, sciences et lettres.

Fonds d'amortissement de la dette publique. — V. Finances.

ŒUVRE NATIONALE DES ORPHELINS DE LA GUERRE.

Proposition de loi modifiant les lois des 15 juin 1919 et 16 avril 1929 instituant l'œuvre nationale des orphelins de la

Doc. — N° 22. Rapport de M. Sasserath.

Pour le texte de la proposition de M. Demets, v. le doc. n° 37

de la s. extr. 1939, et les annales du Sénat, s. extr. 1939,

séance du 17 mai 1939.

Ann. - Rapporteur : M. Sasserath.

Discussion générale.

Discours de: M. Sasserath, rapp. (qui souligne-la portée exacte de la proposition); Mme Spaak (qui motive le vote d'abstention qu'elle émettra sur cette proposition); M. Demets, F. (qui declare se rallier à l'amendement proposé par la commission de la santé publique); M. Jaspar, m. s. p. (qui déclare que le gouvernement se rallie à la proposition de loi et répond aux observations de Mme Spaak), p. 77, 78.

La discussion générale est close.

L'article unique, amendé par la commission, est adopté sans observation, p. 78, 79.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 131 membres présents, p. 108 (13 décembre 1939). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Guerre (suite)

VIOLATION DU TERRITOIRE BELGE PAR L'ALLEMAUNE LE 10 MAI 1940.

M. le président, devant l'assemblée debout, fait part au Sénat de la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, rend hommage à l'armée et au Roi, ainsi qu'à la France et à la Grande-Bretagne qui se trouvent déjà à nos côtés et affirme sa confiance dans l'avenir du pays, p. 1132.

sa confiance dans l'avenir du pays, p. 1132.

Discours de M. Pierlot, p. m., qui rappelle le texte de la déclaration du 13 octobre 1937 par laquelle le Reich garantissait la neutralité de la Belgique, annonce que malgré cette garantie donnée, l'Allemagne a violé ce matin le territoire belge et que la France et la Grande-Bretagne ont répondu immédiatement à notre demande d'aide; rend hommage à notre armée et au Roi qui en a pris le commandement et affirme qu'il n'y aura de paix possible que dans l'indépendance reconquise, p. 1132, 1133. — M. De Schryver, m. i., donne 'ecture, en flamand, du discours de M. Pierlot, p. m., p. 1133. — Déc aration de M. Pierlot, p. m., qui fait part au Sénat des mesures urgentes que le gouvernement a dû prendre vu les circonstances et déclare qu'il ne demandera pas de pouvoirs spéciaux, estimant que la loi du 7 septembre 1939 est suffisante pour faire face aux évènements, p. 1133. ments, p. 1133.

Discours de M. Spaak, m. a. ét. c. e., qui fait le récit exact des événements qui viennent de se dérouler ces dernières hours, et notamment de son entrevue avec l'ambassadeur d'Allemagne, p. 1135, 1136.

Discours de M. le lieut. gén. Denis, m. d. n., qui donne au Sénat un apercu de la situation militaire après les premiers combats et rend hommage à l'armée, p. 1136.

Immatriculation obligatoire des navires et des bateaux. — V. Marine : Droit maritime.

Impôts. — V. aussi Colonies.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi concernant les accises et les douanes.

Doc. — N° 32. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 45. Rapport de M. Mullie.

— Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 166 (21 décembre 1939)

(Pour la discussion générale du projet, voir la discussion générale d'ensemble sur les projets financiers et fiscaux du gouvernement à : Budget : Voies et Moyens.)

Discussion des articles.

Art. 1 à 4. Adoptés sans observations, p. 284.

Art. 5 et amendements de M. Deumens: l'un principal, l'autre subsidiaire. Observations de MM. Deumens (qui insiste sur ses amendements); Gutt, m. f. (qui combat l'amendement), p. 285. — Les deux amendements, mis au voix par assis et levé, sont rejetés, p. 285. — L'art. 5 est adopté, p. 285.

Art. 6 à 8. Adoptés sans observations, p. 285, 286.

Art. 9 et amendement de M. Buisseret. Sont entendus : MM. Buisseret (oui défend son amendement); Gutt, m. f. (gui demande au Sénat de le rejeter), p. 238, 289. — L'amendement mis aux voix par assis et levé n'est pas adopté, p. 289. — L'art. 9 est adopté, p. 289. —

Art. 10 et 11. Adoptés sans observations, p. 289, 290.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 20 et 1 abstention, p. 296 (29 décembre 1939). — S'est abstenu : M. Buisseret, p. 296. — Le projet est soumis à la sanction

Projet de loi relatif au tarif des douanes.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Projet de loi relatif au tarif des douanes.

Transmis par la Chambre des représentants le 14 mars 1940,
 p. 858. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

ETRANGERS RÉSIDANT EN BELGIQUE.

Proposition de loi tendant à créer des impôts spéciaux à charge des étrangers résidant en Belgique.

Doc. - Nº 130. Proposition de M. Boon.

— Prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 859 (19 mars 1940).

Impôts (suite)

IMPOT DE LA DÉFENSE NATIONALE. - V. Armée : Milice.

IMPOTS DIRECTS.

Droits d'enregistrement, de greffe et de timbre. — Proposition de loi abrogeant l'article 32 de l'arrêté royal du 4 janvier 1940 relatif à la perception des droits d'enrégistrement, de greffe et de timbre et à la tenue des registres dans les greffes.

Doc. - Nº 76. Proposition de M. Godding.

- Prise en considératon et renvoi aux commissions réunies de la justice et des finances, p. 372 (25 janvier 1940).

Droits de succession : Dépôts en banque. — Proposition de lol abrogeant les arrêtés royaux des 29 et 30 novembre 1939, modifiant le Code des droits de succession.

Doc. - Nº 41. Proposition de M. Coenen.

— Prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 152 (21 décembre 1939).

enus. — Bénéfices exceptionnels. — Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur le revenu et les complétant par l'établissement d'un impôt spécial sur la parlie exceptionnelle des bénéfices. Revenus.

c. — N° 29. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 48. Rapport de M. Godding.

Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.
 Motion d'ordre de M. Doutrepont, au sujet des votes émis en commission sur les amendements à ce projet, p. 218.
 Rapporteur : M. Godding.

Discussion générale.

Rapporteur: M. Godding.

Discussion générale.

V. aussi la discussion générale d'ensemble sur les projets financiers et fiscaux du gouvernement à : Budget : Voies et moyens pour l'exercice 1940.

Discours de MM. Godding, rapp. (qui indique les motifs pour lesquels il votera tous les projets d'impôts, justifie les amendements proposés par la commission, proteste contre le fait que le ministre des finances aurait déclaré intangible le projet sur les bénéfices exceptionnels et revendique le droit d'amendement du parlement, analyse ce projet, son esprit et sa portée et justifie les amendements que la commission y propose); Deumens (appuie les amendements de la commission et réserve son attitude d'après l'approbation ou le rejet de ces amendements), p. 211 à 216.

Discours de MM. Gutt, m. f. (qui répond aux observations présentées par les orateurs au cours de la discussion d'ensemble sur les projets financiers du gouvernement, et notamment au sujet des fonctionnaires mobilisés, des indemnités de milice, des pensions des veuves et des orphelins, de l'augmentation de la taxe de transmission, du prix des carburants; justifie l'attitude du gouvernement sur le projet d'impôt sur les bénéfices exceptionnels, en explique la portée et en expose la nécessité); Servais (qui expose la situation des classes moyennes en face des impôts, et demande que le Sénat adopte l'amendement de M. Janssens au projet sur les bénéfices exceptionnels); Gabriel (qui plaide en faveur des orphelins mobilisés et de l'exonération de la taxe militaire en faveur des aveugles et sours-muets), p. 228 à 233. — Observations de MM. Doutrepont, Godding, Loumaye, Van Belle, Deumens, Gutt, m. f., p. 229, 230, 231, 233.

Discours de M. Pierlot, p. m., qui expose la portée générale des projets de loi fiscaux et les justifie, indique quelques-unes des précocupations principales du gouvernement, traite de l'industrie charbonnière, de la politioue des prix et des salaires; parle de la loi d'imoôt sur les bénéfices exceptionnels et la justifie, définit la position

Observations de MM. le président, baron Moversoen, Godding, raph. au suiet du texte à prendre comme base de discussion, p. 241. — Le Sénat décide de prendre comme base le texte adopté par la Chambre des représentants et de considérer les amendements de la commission comme de simples amendements de la commission comme de la commission dements, p. 241.

Discussion au sujet de l'intitulé de la loi.

Observation de M. le baron Moyersoen, qui propose de suspen-

poservation de M. le baron moyersoen, qui propose de suspendre la séance, de nombreux membres étant absents en ce moment, p. 241. — Assentiment du Sénat.

La reprise de la séance, M. le président demande quelles sont les intentions du Sénat au sujet de la suite des débats, p. 241. — Observations de M.1. Godding, rapp., baron Moyersoen, Vinck, Dierckx, p. 241, 242. — L. Sénat décide qu'une décision sera prise vers 17 heures, p. 242.

impôis. Impors directs. Revenus : Bénéfices exceptionnels (suite)

Reprise de la discussion au sujet de l'intitulé de la loi.

M. le président fait remarquer qu'il y a le texte de la Chambre, un amendement présenté par M. le baron Nothomb, un amendement de la commission, sous-amendé par M. le baron Moyersoen. Sont entendus: MM. le baron Moyersoen (qui jusume son sous-amendément); le baron Nothomb (qui declud son ambedement); Deumens, Dierckx et Godding, rapp. (qui demandent la priorité pour l'amendement de la commission); Pierlot, p. m (qui déclare que le gouvernement accepte l'a endement de la commission, sous-amendé par M. le baron Moyersoen), p. 242. — M. le baron Nothomb déclare se railier à ramendement de la commission et retire son amendement, p. 242. ment de la commission et retire son amendement, p. 242. — L'amendement de la commission, sous-amendé par M. le baron Moyersoen, est adopté par 91 voix contre 59 et 2 abstentions, p. 242. — Se sont abstenus : MM. Loumaye et Jauniaux,

Discussion des articles.

Art. 1° et amendements. 1° amendement de la commission. Observations de MM. Godding, rapp., le baron Moyersoen (qui propose un sous-amendement), p. 243. — 1.′a end min de la commission, sous-amendé par M. le baron oMyersoen, mis aux voix par assis et levé est adopté, p. 243. — 2° Am. ndement de M. Mullie. Sont entendus: MM. Mullie (qui justifie son amendement et en indique la portée); Godding, rapp. (qui déclare que la commission n'a pas adopté cet amendement); Deumens (qui appuie l'amendement), p. 243, 244. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 244. — L'article 1° est adopté, p. 244. Fait personnel de M. Harmegnies, au sujet de l'interprétation donnée à une partie de son discours par M. Muilie, p. 244.

Reprise de la discussion des articles.

Reprise de la discussion des articles.

Art, 2 et amendements, § 1st. Amendement de M. Olyff. Sont entendus: MM. Gutt, m. f. (qui déclare que le gouvernement n'accepte à l'article 2 que l'amendement de M. Temmerman); Godding, rapp. (au suiet de la procédure pour le vote sur les amendements); Olyff (qui justifie son amendement, expose la situation des charbonnages et se refuse à voter le projet si son amendement est rejeté), p. 246, 247. — Observations de MM. le baron Moyersoen, Godding, rapp., le président, sur la procédure à suivre pour le vote sur 'es amendements p. 247. — L'amendement de M. Olyff, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 247. — Littera a. Amendement de la commission (nouveau texte). L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 248. — Amendement de M. Temmerman. Observations de MM. le baron Moyersoen, Dierckx, Godding, rapp., Gutt, m. f., au sujet de la priorité de l'amendement de M. Temmerman ou de l'amendement de la commission au littera b, p. 248. — Le Sénat décide de voter d'abord sur l'amendement de la commission, littera b. L'amendement, mis au voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 248. — L'amendement de M. Temmerman est adopté par 88 voix contre 63 et 1 abstention, p. 248. — S'est abstenu : M. Godding, rapp., p. 248. — Littera c. Adopté sans observation, p. 249. — §§ 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 249. — § 4 et amendement de la commission. Cet amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 249. — L'ansi amendé est adopté, p.

Art. 3 et amendement de la commission au sujet des sociétés coopératives. Sont entendus : MM. Deumens (au sujet de la portée de l'amendement et le combat); Ronse (qui combat l'amendement); Gutt, m. f. (qui déclare que le gouvernement demande le rejet de l'amendement); Borginon (qui appuie l'amendement), p. 249 à 251.

M. le président propose au Sénat de terminer ce jour la discussion de ce projet et de discuter les autres projets le lendemain à 14 heures. Assentiment du Sénat, p. 251.

Reprise de la discussion de l'article 3 et amendement de la commission. Sont encore entendus : MM. Servais et Boon commission. Sont encore entendus: MM. Servais et Boon (qui appuient l'amendement); Coulonvaux (qui défend l'amendement); Pierlot, p. m. (qui justifie la position du gouvernement au point de vue légal); Godding, rapp. (qui défend l'amendement); Rolin (qui combat l'amendement au point de vue légal); Carton de Tournai (qui appuie l'amendement); Godding, rapp. (qui propose une modification à l'amendement); Logen (qui invite le Sénat à rejeter l'amendement); Claessens, p. 251 à 253. — M. Godding, rapp., annonce le dépôt d'un sous-amendement, p. 253. — Observation de M. Van Roosbroeck (au sujet de la recevabilité de l'amendement), le président (qui déclare le sous-amendement inexistant, étant parvenu trop ta d au bureau), p. 253, 254. — M. Servais justifie son vote, p. 254. — L'amendement est repousse par 78 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 254. — Se sont abstenus: MM. Desmedt (R.) et baron Gillès de Pélichy, p. 254. — M. Gutt, m. f., donne quelques explications sur l'article 3, p. 254. — L'ensemble de l'article 3 est adopté, p. 254.

Impôts. IMPOTS DIRECTS. Revenus : Bénéfices exceptionnels (suite)

Amendement de M. Janssens, tendant à ajouter une disposition nouvelle à l'article 3. Sont entendus : MM. Janssens (qui justifie son amendement et demande l'appel nomina.); Pierlot p. m. (qui déclare que le gouvernement ne peut accepte l'amendement); Servais (qui appuie l'amendement), p. 254 255. — L'amendement, mis au voix par assis et levé, n'es pas adopté p. 255 pas adopté, p. 255.

pas adopte, p. 203.

Art. 4 et amendements. § 1er et amendement de la commission.

Sont entendus: MM. Gutt, m. f. (qui indique la position du gouvernement vis-à-vis des amendements, qu'il présente un amendement au § 3 de cet article, qu'il accepte l'amendement de la commission à l'article 5 et propose un amendement à l'article 7), p. 259.

Motion d'ordre de M. Kronacher, qui indique une erreur matériele commisse la veille au vote de l'article 2, p. 259. —

Observations de MM. Temmerman et Gutt, m. f., p. 260. —

Assentiment du Senat.

Assentiment du Senat.

Reprise de la discussion de l'article 4. Sont encore entendus : MM. Godding, rapp. (qui justifie l'amendement de la commission); Gutt, m. f. (qui combat l'amendement et justifie la position du gouvernement), p. 260 à 262.

Motion d'ordre de M. Laboulle, qui propose de limiter le temps de parole des orateurs à 10 minutes, p. 262. — M. le président fait remarquer que c'est surtout le nombre des orateurs qui est cause de la longueur de la discussion, p. 262. — La proposition de M. Laboulle est adoptée.

est cause de la longueur de la discussion, p. 262. — La proposition de M. Laboulle est adoptée.

Reprise de la discussion de l'art. 4. Observation de M. Godding, rapp. (qui répond au ministre des finances), p. 263. — L'amendement est repoussé par 79 voix contre 61 et 5 abst-ntions, p. 263. — Se sont abstenus: MM. le vicomte Simonis, Vander Stegen, chevalier Dessain, Galderoux et Legrand, p. 263. — § 2 et amendement de M. Leuridan. Sont entendus: MM. Leuridan (qui défend son amendement et estime qu'il soulagera l'industrie); Jos. De Clercq (qui critique l'amendement); De Boodt (qui appuie l'amendement); Gutt, m. f. (qui demande au Sénat de ne pas se rallier à l'amendement); Desmedt, R. (qui appuie l'amendement), p. 263, 264. — L'amendement est repoussé par 87 voix contre 51 ct 1 abstention, p. 264. — S'est abstenu: M. Missiaen, p. 264. — S'est abstenu: M. Missiaen, p. 264. — Gutt, m. f. (qui justifie l'amendement du gouvernement. Sont entendus: MM. Kronacher (qui défend son amendement); Gutt, m. f. (qui justifie l'amendement du gouvernement et combat celui de M. Kronacher, nis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 265. — L'amendement du gouvernement, mis aux voix par assis et levé, est adopté, p. 265.

Amendement de M. Brunet. In fine du § 3. Sont entendus: MM. Boon (qui justifie l'amendement de M. Brunet); Gutt, m. f. (qui demande au Sénat de rejeter l'aunendement), p. 265, 266. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 266.

pas adopté, p. 266.

pas adopté, p. 266.

4. M. le président annonce qu'un amendement signé par MM. Carton de Tournai et Godding, rapp., a été introduit après la clôture de la discussion; cet amendement étant appuyé, fait donc partie de la discussion, p. 266. — Sont entendus: MM. Carton de Tournai (qui justifie son amendement); Pierlot, p. m. (qui critique l'amendement); Godding, rapp. (qui appuie l'amendement); Hanquet, Orban (qui appuient l'amendement); Deumens (qui appuie l'amendement et demande l'appel nominal); Pierlot, p. m. (qui combat l'amendement); Harmegnies (qui appuie la position du gouvernement); Carton de Tournai (qui insiste sur son amendement); Pierlot, p. m. (qui répond à M. Carton de Tournai), p. 266 à 268. — L'amendement est repoussé par 76 voix contre 63 et 8 abstentions, p. 268. — Se sont abstenus: MM. Ronse, Rutten, Vanhonsebroeck, Broeckx, De Clercq, Jos., chevalier Dessain, Gabriel et baron Moversoen), p. 268. — L'ensemble de l'article 4 est adopté, p. 268.

Art. 5 et amendement de la commission. Sont entendus : MM. Petit, Gutt, m. f., Godding, rapp. (qui insiste sur cet amendement, accepté par le gouvernement). p. 269. — L'amendement, mis au voix par assis et levé, est adopté, p. 269.

Art. 6. Adopté sans observations, p. 269.

Art. 7 et amendements de M. Brunet et du gouvernement. M. Boon annonce que l'amendement de M. Brunet est retiré et qu'il se rallie à celui du gouvernement, p. 270. — Observation de M. Gutt, m. f., p. 270. — L'article 7 ainsi amendé est adopté, p. 270.

Art. 8. Adopté sans observation, p. 270.

Art. 8. Adopté sans observation, p. 270.

Art. 9 et amendement de M. le baron Nothomb. Son entendus ?

MM. le baron Nothomb (qui justifie son amendement); Gutt,
m. f. (qui repousse l'amendement), p. 270. — L'amendement,
mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 270.

Art. 10. §§ 1 et 2. Adoptés sans observation, p. 270, 271. —
§ 3 et amendement de M. Mullie. Sont entendus : MM. Mullie
(qui justifie son amendement); Gutt, m. f. (qui juge l'amendement inutile), p. 271. — L'amendement, mis aux voix par assis
et levé, n'est pas adopté, p. 271.

Impôts. IMPOTS DIRECTS. Revenus : Bénéfices exceptionnels (suite)

Amendement de la commission proposant un § 4. M. Godding, rapp., annonce que cet amendement est retiré, p. 271. — L'ensemble de l'article 10 est adopté, p. 271.

Amendement de M. Brunet, proposant l'addition d'un article 11. M. Boon annonce que l'amendement est retiré, p. 271.

Observation de M. le président qui propose que la commission des finances se réunisse immédiatement pour que le Sénat puisse procéder au vote en seconde lecture le jour même, p. 272. — Assentiment du Sénat.

Vote en seconde lecture.

M. le président donne lecture de la rédaction proposée par la commission pour le § 1 de l'article 2. L'article 2, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 292. Les autres articles du projet, amendés au premier vote, sont définitivement adoptés, p. 292.

Justification des votes. Sont entendus: MM. le baron Moyersoen (qui justifie le vote affirmatif qu'il émettra); Boon (qui motive le vote négatif du groupe rexiste); Dens (qui motive son vote négatif); Noël (qui déclare que son groupe votera le projet); Oodding (qui motive son abstention au vote); Orban (qui déclare qu'il ne votera pas la loi); Deumens (qui décare que son groupe s'abstiendra); Cuinotte (qui ne votera pas les projes); Vinck (qui justifie le vote du groupe socialiste), p. 292, 293. — Observations de M. le président au sujet des paroles prononcées par certains membres, p. 293.

Rappel au règlement de M. le baron Moyersoen, au sujet des imputations faites par M. Vinck à l'adresse de la droite, p. 293.

Reprise de la justification des votes. Sont encore entendus : I.M. Olyff (qui motive son vote négatif); Temmerman (qui déclare qu'il s'abstiendra ainsi que M.M. Pholien et Hanque); Servais (qui déclare ne pouvoir se rallier à la loi), p. 294.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 27 et 19 abstentions, p. 294 (29 décembre 1940). — Se sont abstenus : MM. le baron Orban de Xivry, Pholien, Temmerman, Vandenbulowe, Verstraete, Borginon, Casteau, Coutonvaux, Debeuckelaere, De Lille, Demets (r.), Deumens, D'Haese, Finns, Fobe, Godding, Goemans, Hanquet et Leuridan, p. 295. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Observation de M. Fobe (qui déclare qu'il ne s'est pas abstenu, mais a voté négativement sur ce projet), p. 295.

Décimes additionnels. — Projet de loi établissant des décimes additionnels extraordinaires aux impôts sur les revenus et taxes assimilées.

Doc. — N° 28. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 44. Rapport de M. Temmerman.

— Transmis par la Chambre des représentants, le 15 décembre 1939, p. 134. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. Ann.

Rapporteur: M. Temmerman.

(Pour la discussion générale, voir la discussion générale d'ensemble sur les projets tinanciers, à : Budget des voics et moyens.)

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 280,

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 19 et 1 abstention, p. 295 (29 decembre 1959). — S'est abstenu : M. Buisseret, p. 296. — Le projet est soumis à la sanction

Taxe de roulage. — Proposition de loi modifiant en faveur des mobilisés les dispositions regissant la taxe de roulage.

Doc. - Nº 93. Proposition de M. Godding.

Nº 117. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 476 (8 février 1940).

Rapporteur : M. Ronse.

Discussion générale.

Discours de MM. Godding (qui justifie la proposition de loi); Ronse, rapp. (qui parle d'un amendement de M. Harmegnies et y propose une modification approuvée par le ministre); Harmegnies (qui se rallie à cette modification), p. 879, 880. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

Amendement de M. Harmegnies, modifié par MM. Ronse, rapp., et Devos. L'amendement et l'article ainsi amendé sont adoptés, p. 880. — Le Sénat confirme sur-le-champ son vote ,p. 880.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 932 (20 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Impôts (suite)

IMPOTS INDIRECTS.

Taxes assimilées au timbre. — Projet de loi portant certaines majorations en matière de taxes assimilées au timbre.

c. — N° 31. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 50. Rapport de M. Jos. De Clercq.

— Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1939, p. 134. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

Discussion générale.

Discours de MM. Deumens (qui défend l'amendement qu'il présente à l'article 2); Gutt, m. f. (qui répond à M. Deumens et combat son amendement); Boon (qui déclare que son groupe ne votera pas la loi); Houben (qui appuie l'amendement de M. Deumens, parce qu'il augmenterait les revenus de l'Etat); Servais (qui déclare se rallier à l'amendement de M. Deumens); Gutt, m. f. (qui insiste pour que l'amendement soit rejeté), p. 281 à 283. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 283.

Art. 2 et amendement de M. Deumens, Est entendu M. Deumens, qui justifie son amendement, p. 283. — L'amendement est repoussé par 82 voix contre 46 et 1 abstention, p. 283. — S'est abstenu : M. Heyndels, p. 284. — L'article 2 est adopté, p. 283.

Art. 3 à 6. Adoptés sans observations, p. 284.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 20 et 1 abstention, p. 296 (29 décembre 1939). — S'est abtenu : M. Buisseret, p. 296. — Le projet est soumis à la sanction

Timbre. — Registre des étrangers. — Projet de loi exemptant du droit de timbre les certificats d'inscription au registre des étrangers et les actes de prorogation de ces certificats, délivrés à des indigents.

Doc. - Nº 163, Rapport de M. De Clercq, Jos.

— Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 1946 (25 avril 1940). — M. Jos. De Clercq, rapp., demande l'urgence et celle-ci étant accordée, donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 1046.

Discussion générale.

Discours de MM. Deumens (qui motive le vote négatif de son groupe sur ce projet); Jos. De Clercq (qui justifie le projet), p. 1047. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1047.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 11 et 1 abstention, p. 1049 (25 avril 1940). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1049. — Le projet est soumus à la sanction royale.

Exonération en faveur des mobilisés. — Projet de loi portant exonération de la redevance radiophonique en faveur des mobilisés.

Doc. - Nº 134. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 1:1. Rapport de M. le chevalier Dessain.

Nº 176. Texte adopté par le Senat au premier vote.

n. — Transmis par la Chambre des représentants le 20 mars 1940, p. 934. — Le projet est transmis à la commission des postes, télégraphes et téléphones.

Dépôt du rapport par M. le chevalier Dessain, p. 939 (16 avril 1940).

Discussion générale.

Discourc de MM. De Lille (qui approuve le projet de l'amendement de M. Van Eyndonck); Delfosse, m. c. (qui répond à M. De Lille), p. 1127. — La discussion générale est close. Discussion de l'article unique et de l'amendement de M. Van Eyndonck. Sont entendus : MM. Van Eyndonck (qui justifie son amendement); chevalier Dessain (qui appuie l'amendement); Deumens (qui appuie l'amendement); Delfosse, m. c. (qui repond à l'amendement): Van Eyndonck (qui insiste sur son amendement), p. 1128, 1129. — L'article unique et l'amendement sont adoptés, p. 1129.

RECOUVREMENT DE SOMMES DUES EN MATIÈRE FISCAIF. V. Colonies : Impôts.

TAXE MILITAIRE. - V. Armée : Milice.

Institutions de crédit. - V. Droit commercial.

Institutions nationales (Défense des). - V. Droit pénal.

Institutrices gardiennes. - V. Enseignement : Enseignement primaire et gardien.

Interpellations.

Boon et Brunet.

Ann. - Adressée au gouvernement par MM. Boon et Brunet au sujet du kraca du Crédit anversois. Demande l'interpellation,

p. 84. Mot on d'ordre de M. Boon, qui insiste pour que son interpellation reste inscrite pour mémoire à l'ordre du jour, quoique cette question ait été traitée à la Chambre des représentants, p. 281, 282. — Observation de M. Gutt, m. f., p. 282.

Bouilly.

— Adressée à M. le ministre des communications par M. Bouilly: 1° sur les conditions délavorables dans lequelles les troupes ont été transportées par chemins de fer; 2° Sur cedes, inconsidérées, dans lesquelles la Societé nanonale et les Chemins de fer vicinaix transportent les permissionnaires; l'aosence de coıncidences; l'interdiction au soldat de prendre de nombreux trains; 2° Sur celles qui sont faites aux usagers par la suppression intempostive de trains sur les lignes principales dont le rendement, maigré les circonstances, est indéniable. Demande d'interpellation, p. 10. — M. Bouilly insiste sur l'urrence de son interpellation, p. 10. L. Bouilly développe son interpellation, p. 64 à 66. —

M. Bouilly développe son interpeliation, p. 64 à 66.—
M. Marck, m. c., répond à l'interpellation, p. 66 à 03.—
Observations de MM. Harmegnies et Bouilly, p. 66, 67, 63.—
L'interpellation est close.

Borginon.

— Adressée au gouvernement par M. Borginon, au sujet :

1º De la décision du conseil des ministres en date au 1º janvier 1940, interdisant le transport, la distribution et la vente
du journal nationaliste tramand Volk en Staat: 2º De
mesures d'interdiction analogues ces hebdonada.res Strijd et
V. O. S.; 3º De la suspicion jetée systématiquement sur les
soldats flamandes sous les armes et des brimades auxquelles
ils sont en butte du chef de leurs convictions nationalistes
f smandes, ou simplement flamandes. Demande d'interpellation, p. 312. — M. Borginon insiste sur l'urgence de son
interpellation et demande que le Sénat se prononce le lendemain sur cette question, p. 312. — M. le président declare
qu'il en sera ainsi, p. 312.

Discussion et vote sur la demande d'urgence.

M. Vanderpoorten, m. i., déclare que le gouvernement se tient à la disposition du Sénat, p. 319. — Observations de MM, le president (qui rappene les dispositions reglementaires concernant les interpedation); Van Dieren, Borginon (au sajet des droits de la minorne), p. 319. — M, le president insure pour que ce deoat ne son pas prolonge outre insure et propose d'interrompre la discussion du budget du travail à 16 heures pour discuter l'interpellation, p. 319. — Assentiment du Senat.

Discussion de l'interpellation.

M. Borginon developpe son interpellation, p. 323 à 327. — M. vanderpoorten, m. i., repond a l'interpellation, p. 327 à 329.

Discours de MM. Heyndels, Lt-gén. Denis, m. d. n. (qui repond en ce qui le concerne a l'interpeliation), p. 329, 550.

— Observations de M. le president, demandant à l'assemblée de garder son came, p. 329. — M. Learndan interrompant le discours du ministre de la défense nationale, le president le rappeale à l'ordre et le menace d'expussion, p. 330.

— Les interruptions continuant, M. le president declare qui la segment de cette ensemble. va suspendre la seance et demandera au cours de cette suspension aux cheis des nationaristes framands s' lis premient la responsabilité de l'attitude indécente des membres de leur gripe, p. 330. — La séance est suspendue.

Reprise de la discussion de l'interpellation.

Est entendu le It-gén, Denis, m. d. n. qui continue son discours en réponse à l'interpellation, p. 330, 331.

M. le président donne ecture de deux ordres du jour déposés en conclusion a certe interpedation, l'un signe par MM. Van Dieren et Borginon, l'autre par MM. le baron Moyersoen, Henricot et Doutrepont, p. 331. Sont encore entendus: MM. Borginon, De Boodt et Van Dieren, p. 331 à 334.

M. le président annonce que le Sénat votera le mardi suivant sur les ordres du jour, p. 331.

Vote sur les ordres du jour déposés.

M. le président annonce qu'il faut d'abord voter sur l'ordre du jour pur et simple, signé par MM. le baron Moyersoen et consorts, p. 341.

Sont entendus: MM. Sobry (qui déclare qu'il ne votera pas l'ordre du jour pur et simple); Noël (qui justifie le vote négatif que son groupe émettra sur l'ordre du jour pur et simple), p. 341.

Interpellations. Borginon (suite)

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 107 voix contre 17 et 3 abstentio s, p. 341. — Se sont abstenus : M.M. Bouilly, De Clercq (J.) et Smets, p. 341.

Motion d'ordre de M. Janssens, qui déc'are que s'il avait été présent, il aurait voté l'ordre du jour pur et simple, p. 349.

Brunet. - V. au nom de M. Boon.

Buisseret. - (V. aussi à : Rolin, Buisseret et baron Nothomb). Buisseret.— (V. aussi à : Rolin, Buisseret et baron Nothomb).

Ann. — Adressée au gouvernement par M. Buisseret sur les mesures qu'il compte prendre pour rétablir entre Liége-Gu-lemins et Bruxeles, d'une part, Liége-Guillemins-Namur et le Hafmaut, d'autre part, les communications régulières et rapides qui sont indispensables à la vie de l'industrie et du commerce liègeo.s. Demande d'interpellation, p. 152.—

M. Buisseret développe son interpellation, p. 470, 471.—

Discours de M. Delfosse, m. c., qui répond à l'interpellation, p. 471, 472.— Observat ons de M. Roamd, p. 471.— Sont encore entendus: MM. Rogister Hanquet, Noël et Boully, p. 473, 474.— Observations de MM. Buisseret, Delfosse, m. c., p. 473.— L'interpellation est close.

De Boodt, Fehrenbach et Leysen.

— Adressée à M. le premier ministre par MM. De Poodt, Fehrenbach et Leysen au sujet de la situation misérable dans laquelle se trouvent, depuis des semaines, les habitants des parties inondées de la Campine anversoise; par suite de travaux militaires de détense, de nombreuses tammes ont été expusées de leurs foyers; jusqu'à ce jour, elles n'ont pu obtenir la constatation du dommage subi ni la moindre indemnité. Demande d'interpellation, p. 216.

Fehrenbach. — V. au nom de MM. De Boodt, Fehrenbach et Leysen.

Finné. — V. et Finne. - V. plus loin : 1° au nom de Leuridan; 2° Van Dieren

Guinotte et Olyff.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre par MM. Guino te et Olyff sur la politique charbonnière du gouvernement. Demande di'nterpellation, p. 338.

Heyndels.

Ann. - Adressée à M. le ministre de la justice par M. Heyndels au sujet des méthodes de répression appliquées aux adver-saires politiques du gouvernement et spécialement aux com-munistes. Demande d'interpellation, p. 1085.

Leuridan et Finné.

- Adrecoée à M. le ministre de l'agriculture par MM. Leu-— Adrecede a M, le ministre de l'agriculture par ministre qu'à présent par le gouvernement et au sujet des situations creées au point de vue agricole par les réquisitions militaires. Demande d'interpellation, p. 8.

Leuridan.

Ann. - Adressée au gouvernement et plus spécialement au n. — Adressée au gouvernement et plus spécialement au ministre des finances par M. Leuridan au sujet de la nécessité de ne pas appliquer l'arrêté-loi du 23 décembre 1939 concernant le paiement des traitements et pensions du personnel de l'Etat, au personnel de l'assitution parastalale, la Caisse générale d'Epargne et de l'etraite. Demande d'interpenation, p. 908. — M. Leuridan demande l'urgence, p. 908. — L'urgence est repoussée, p. 908.
 Motion d'ordre de M. Leuridan, rappelant son interpellation et demandant qu'eile soit ajournée, n.e solution sembiant devoir intervenir à la Caisse d'Epargne, p. 944.

Leysen. - V. aux noms de MM. De Boodt, Fehrenbach et Leysen.

- Adressée à M. le ministre du ravitaillement et du chômage — Adressée à M. le ministre du ravitaillement et du chomage par M. Noël sur : 1° L'arrêté-loi du 28 octobre 1939, complétant la légis ation sur la mise au travail des chômeurs et accordant à l'État, aux provinces, sux communes, aux établicsements publics et d'intérêt public le droit de réquisitionner les chômeurs; 2° Sur le fait que le Secours d'hiver n'a pas été accordé aux chômeurs jusqu'à présent et que les ailocations de chômage n'aient pas été augmentées au prorata du coût de la vie. Demande d'interpellation, p. 7.

Baron Nothomb (voir aussi aux noms de : Rolin, Buisseret et baron Nothomb).

- Adressée à M. le ministre des affaires étrangères et du conmerce extérieur par M. le baron Nothomb sur le retard apporté par le gouvernement à répondre à l'appel de la Société des Nations en faveur de la Finlande et sur le contenu de cette réponse. Demande d'interpellation, p. 338.

Olyff. — V. plus haut au nom de M. Guinotte.

Interpellations (suite)

Rogister.

Ann. — Adressée à MM. les ministres du travail et de la prévoyance sociale et des finances par M. Rogister sur l'application de l'arrêté royal du 29 janvier 1935, article 26, § 2, et de la circulaire 142/8/33 du 30 janvier de la même année, ainsi que la circulaire T/163 de l'Office national du placement et du chômage. Demande d'interpellation, p. 948.

Par motion d'ordre, M. Rogister declare retirer son interpellation, M. le ministre du travail lui ayant fait savoir qu'il obtenait satisfaction, p. 1073.

Ann. — Adressée par M. Roland sur les mesures que le gouver-nement compte prendre pour mettre la vailée de la haine à l'abri des inondations et pour indemniser les sinistrés des inondations du 27 novembre 1939 à Saint-Vaast. Demande d'interpellation, p. 11.

Rolin, Buisseret et baron Nothomb.

lin, Buisseret et baron Nothomb.

— Adressée à M, le ministre de la justice par MM. Rolin, Buisseret et baron Nothomb sur la politique suivie par le gouvernement a l'égard : 1º des étrangers ressortissants et protégés de puissances belligérantes dont le séjour dans le pays apparaît comme peu désirable au point de vue de la défense nationale; 2º des étrangers, réfugiés politiques, ethn ques ou nationaux, auxquels sont reprochés un casier judiciaire, un manque de réserve ou des conditions de vie imposant, du point de vue économique ou politique, certaines precautions. Demande d'interpellation, p. 1124. — Communication de M. le president, qui fait part au Sénat du vœu des interpellateurs que le premier objet de leur interpellation soit traité à huis-clos par le Sénat, qui attire l'attention de l'assemblée sur les articles du règlement relatifs aux interpellations, fait remarquer que si le comité secret est décidé, il devrait porter sur l'interpellation entière et propose au Sénat par application du 4 °de l'art. 33, de décider que l'interpellation sera étendue afin de permettre à tous les groupes d'intervenir dans la discussion, et propose de fixer cette discussion à jeud, 15 h. 30, en comité secret, p. 1124. — Aesentiment du Sénat, acter.

Tincler.

Ann. — Adressée au gouvernement, par M. Tincler, au sujet de la violation de son domicile et de la perquisition faite par le parquet chez lui, à Charleroi. Demande d'interpellation, p. 631. — M. Tincler insiste sur l'urgence de son interpellation p. 631. — M. Janson, m. j., combat l'urgence, p. 632. — La demande d'urgence est rejetée et l'interpellation inscrite à la suite de l'ordre du jour, p. 632.

Van Dieren et Finné

Van Dieren et Finné.

nn. — Adressée à M. le premier ministre et à M. le ministre de l'intérieur par MM. Van Dieren et Finné sur la nomination de M. Van de Meulebroeck, en qua ité de bourgmestre de Bruxelles. Demande d'interpellation, p. 10. — M. Devèze, m. i., déclare que le gouvernement n'accepte pas l'interpellation et que M. Van Dieren peut présenter ses observations à l'occasion de la discussion imminente du budget de l'intérieur, p. 10. — M. Van Dieren insiste pour que l'interpellation soit adm.se; M. Devèze, m. i., maintient son point de vue; M. le président fait remarquer qu'il avait été décidé de ne plus joindre des interpellations à des budgets, p. 10, 11. — Observations de M. Van Belle, p. 11. — M. Van Dieren propose que l'interpellation soit tixée après l'examen du budget de l'intérieur et M. Devèze, m. i., marque son accord, p. 11.

p. 11.

La discussion de l'interpellation est fixée au lendemain, p. 21.

Au moment où cette interpellation vient en discussion, M. le président rappelle les dispositions réglementaires relatives aux interpellations, p. 34. — Observations de M. Van Dieren, p. 35.

M. Finné développe l'interpellation, p. 35 à 37.

M. Devèze, m. i., déclare qu'il aurait préféré entendre d'abord M. Van Dieren; M. le président fait remarquer que c'est M. Finné qui a été chargé de développer l'interpellation, p. 37.

Discours de M. Devèze, m. i., qui répond à l'interpellation, p. 37, 38.

Discours de M. Van Dieren, qui répond au ministre et fermine

p. 37, 38.

Discours de M. Van Dieren, qui répond au ministre et termine en donnant lecture de l'ordre du jour qu'il présente avec MM. Borginon et Finné, p. 38, 39. — Observations de MM. Devèze, m. i., Pierlot, p. m., le président (au sujet des nombreuses interruptions), p. 38, 39.

Discours de M. De Bruyne, p. 39, 40. — M. Pierlot, p. m., répond, en ce qui le concerne, à l'interpellation, p. 40. — Discours de M. Borginon, p. 40. — Observations de M Devèze, m. i., p. 40. — M. Jos. De Clercq donne jecture de l'ordre du jour qu'il présente avec MM De Boodt et De Bruyne, p. 41.

M. le président rappelle que l'ordre du jour pur et simple est présenté par MM. Coenen, Henricot et le comte de la Barre d'Erquel anes, p. 41.

SÉNAT. - TYPEE DE LA SESSION ORDINAIRE 1939-1940.

Interpellations. Van Dieren et Finné (suite)

M. Godding présente un amendement à l'ordre du jour présenté par MM. De Clercq et consorts, p. 41. Le vote sur les ordres du jour est fixé au lendemain, à 16 h.

Vote sur les ordres du jour déposés en conclusion de l'interpellation.

M. le président rappelle que trois ordres du jour sont en pré-sence, dont un ordre du jour pur disimple proposé par M. Henricot qui, en vertu du règlement, à la priorité, p. 59.

Discussion.

Sont entendus: MM. Henricot (qui déclare retirer l'ordre du jour qu'il a signé); le président (qui fait remarquer que l'ordre du jour de M. Henricot est maintenu, M. Henricot seul ayant retiré sa signature); Orban (qui déclare se rallier à l'ordre du jour de M. De Clercq, amendé par M. Godding), p. 59. — M. le président annonce que MM. Coenen et le conte de la Barre d'Erquelinnes retirent leur signature de l'ordre du jour de M. Henricot, mais que cet ordre du jour est repris par M. Loumaye), p. 59. — Sont encore entendus: MM. Van Dieren (au sujet de la reprise de l'ordre du jour de M. Henricot par M. Loumaye); M. Pierlot, p. m. (qui indique dans quelles conditions le gouvernement accepte l'ordre du jour de M. Jos. De Clercq, amendé par M. Godding); Henricot (qui déclare maintenir, apres la déclaration du premier ministre, l'ordre du jour qu'il avait déposé); Vinck (qui invite ses amis à voter l'ordre du jour accepté par le gouvernement), p. 59 et 60. — Observations de M. le président au sujet des divers ordres du jour et sur la priorité de l'un d'eux et invite les membres du Sénat à faire un effort de conciliation, p. 60. — M. Jos. De Clercq demande la priorité pour son ordre du jour et déclare accepter l'amendement de M. Godding, p. 60. — Observations de MM. Coenen (qui se déclare d'accord pour accorder la priorité à l'ordre du jour pur de M. De Clercq); le président (au sujet de la longueur du débat); Borginon (qui défend son ordre du jour), p. 61. — M. le président déclare que M. Jos. De Clercq est d'accord pour accorder la priorité à l'ordre du jour pur et simple de M. Henricot, p. 61. — Observation de M. Van Dieren, p. 61.

L'ordre du jour pur et simple mis aux voix par assis et levé n'est pas adopté, p. 61.

Observations de MM. le président et Van Dieren au sujet de la priorité des deux ordres du jour restant, p. 61.

La demande de priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Jos.

priorité des deux ordres du jour restant, p. 61.

La demande de priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Jos.

De Clercq mise aux voix par assis et levé est adoptée.

Rappel au règlement de M. Deumens au sujet de la priorité de

l'ordre du jour ayant la portée la plus large, p. 61. — Observation de M. le président, p. 61.

Vote sur l'ordre du jour de M. Jos. De Clercq et consorts, amendé par M. Godding. L'appel nominal est demandé, p. 61.

— L'ordre du jour mis aux voix est adopté par 106 voix contre 12 et 15 abstentions, p. 62. — Se sont abstenus : MM. Sasserath, Van Dieren, Vermeylen, Vos. Buisseret, Catteau, Demets, Deumens, Flagey, Guinotte, Loumaye, baron Nothomb, Olyff, Rolin et Gillon, p. 62.

Adressée au premier ministre: 1° au sujet de la réorganisation de son gouvernement, qui ne comprend plus que quatre ministres flamands sur une équipe ministérielle de quatorze membres, de telle sorte qu'aucun démocrate flamand catholique ne siège plus au gouvernement; 2° au sujet du renforcement des mesures de précaution uniquement à l'une des frontières du pays; 3° au sujet de la signification de la création du grand quartier général et des pouvoirs qui vont être confiés à cet organisme. Demande d'interpellation, p. 312. — M. Van Dieren demande l'urgence pour son interpellation, p. 312. — M. le président annonce que le Sénat se prononcera le lendemain à 15 heures sur l'urgence de cette interpellation, p. 312. — Vote sur la question d'urgence. L'appel nominal est demandé. L'urgence est repoussée par 100 voix contre 16 et 1 abstention, p. 313. — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 319.

p. 319.

Au cours d'une discussion sur la fixation de l'ordre du jour, M. le président déclare que le Sénat doit se prononcer au sujet des interpellations et notamment sur celle de M. Van Dieren et que celui-ci demande un tour de faveur, p. 426. — Sont entendus: MM. Van Dieren (qui insiste sur son interpellation et demande au premier ministre d'en fixer la date); Pierlot, p. m. (qui déclare qu'il n'y a aucun motif d'ouvrir un débat sur la politique gouvernementale, que la répartition des forces armées aux frontières est une question du ressort de l'autorité militaire et ne peuvent être traités en débat en public et que le changement de chef d'état-major général n'a aucune portée politique et déclare que cette interpellation doit rester inscrite sous son numéro d'ordre actuel du tableau des interpellations), p. 426, 427, 428. — Cette proposition du gouvernement de laisser l'interpellation de M. Van Dieren inscrite sous le n° 7 du tableau des interpellations est adopté par assis et levé, p. 428. par assis et levé, p. 428.

Interpellations (suite)

Van Remoortel.

Ann. — Adressée à M. le ministre de la défense nationale par M. Van Remoortel sur la nécessité d'appeler d'urgence sous les drapeaux certains miliciens qui ont été dispensés du service militaire en temps de paix en vertu de la loi. Demande d'interpellation, p. 1022.

M. le président fait savoir que M. Van Remoortel s'est mis d'accord avec le ministre de la défense nationale pour dis-cuter l'interpellation le mercredi 8 mai, à 16 heures, p. 1066.

M. Van Remoortel développe son interpellation, p. 1039 à 1101.

— Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui répond à l'interpellation, p. 1101, 1102. — Discours de MM. Ronse, Deumens, Roland, Van Remoortel, p. 1103 à 1105. — L'interpellation est close.

Interventions de crises. — V. Finances : Crédits.

Italie. - V. Affaires étrangères : Travail.

Langues. - V. Organisation judiciaire.

Lettres. - V. Arts, sciences et lettres.

Lettres de mer. - V. Marine : Droit maritime.

Listes. - V. Chambres législatives-Sénat.

Luxembourg (Grand duché de). - V. Affaires étrangères : Travail.

Marine.

DROIT MARITIME.

Certificat d'immatriculation. — Projet de loi portant institution pour les bâtiments de navigation intérieure du certificat d'immatriculation.

Doc. - Nº 10. Projet du gouvernement.

Nº 123. Rapport de M. Dens.

Ann. - Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 888, 889.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des
113 membres présents, p. 932 (20 mars 1940). — Le projet
est transmis à la Chambre des représentants.

Immatriculation obligatoire des navires et des bateaux, — Projet de loi instituant l'immatriculation obligatoire des navires et des bateaux.

Doc. - Nº 8. Projet du gouvernement.

Nº 121. Rapport de M. Dens.

Rapporteur : M. Dens.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 882 à 884. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 932 (20 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Lettres de mer. — Projet de loi portant revision de la loi du 20 septembre 1903 sur les lettres de mer.

Doc. - Nº 9. Projet du gouvernement.

Nº 122. Rapport de M. Dens.

Ann. - Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 884 à 888.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 932 (20 mars 1940). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Max (Adolphe), ministre d'Etat, bourgmestre de Bruxelles.

Ann. — M. le président annonce au Sénat le décès de M. Adolphe Max, ministre d'Etat, bourgmestre de Bruxelles, et rend hommage aux vertus civiques du disparu pendant les années de guerre 1914-1918, p. 5, 6. — M. Janson, membre du c. m., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage, p. 6, 7.

Métiers et négoces. — V. Professions.

Milice. - V. Armée.

Mines.

CATASTROPHES MINIÈRES DE LA BOUVERIE. — V. Catastrophes et accidents.

CONFLIT MINIER.

CONFLIT MINIER.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Laerhoven, qui demande au gouvernement de se préoccuper d'urgence de la grève qui éclate dans les mines du Borinage, du Centre et de la région de Charleroi, p. 181. — Observations de M. Sap, m. af. éc. et cl. m., p. 181.

Motion d'ordre de M. Roland, demandant au gouvernement s'il n'a pas à faire de déclaration au sujet du comilit minier actuel, p. 215.

Discours de M. Pierlot, p. m., qui déclare que le gouvernement ne veut en aucune façon faire de mesures de circonstances le point de depart de mod fications à la législation sociale, justifie l'arrêté du 15 décembre et expose les mées du gouvernement sur la question des charbonnages, p. 215, 216.

Ministres et départements ministériels

REMANIEMENT MINISTÉRIEL DU 5 IANVIER 1940.

Motion d'ordre de M. Catteau, demandant s'il entre dans les intentions du premier ministre de faire une déclaration au Sénat au sujet du remaniement ministériel du 5 janvier 1940, p. 303. — Observations de M. Van Dieren, p. 303.

Communication de M. Pierlot, p. m., au sujet du remaniement qu'il vient d'effectuer au sein du gouvernement, p. 309.

Observation de M. le président, qui déclare qu'il n'est pas d'usage que les communications gouvernementales soient discutées, mais qu'il peut y être greffe une interpellation, p. 309.

cutées, mais qu'il peut y être greffé une interpellation, p. 309. Est entendu: M. Van Dieren, qui proteste contre la diminution de la représentation flamande au gouvernement, p. 309, 310. Observations de MM. Pierlot, p. m., qui considère que le moment n'est pas opportun pour ouvrir un débat sur la politique générale du gouvernement; M. le président, au sujet de la regularité d'une discussion sur la politique générale du gouvernement, p. 310. — M. Van Dieren demande que le Sénat soit consulté le lendemain, à 15 heures, sur l'opportunité d'interpeller d'urgence le gouvernement, p. 310. — Assentiment du Sénat. — V. Interpellations au nom de M. Van Dieren.

Mobilisation: Crédits extraordinaires en vue de couvrir les frais. — V. Budgets: Dépenses de la mobilisation.

Mobilisés. — V. 1° Armée : Milice; 2° Enseignement : Enseignement supérieur : Collation des grades; 3° Impôts : Radio-diffusion.

Motion d'ordre.

Boon.

— Insiste pour que son interpellation au sujet du Crédit anversois reste inscrite à l'ordre du jour quoique cette question ait été traitée dans une interpellation à la Chambre des Ann. représentants, p. 281, 282.

Catteau.

Ann. — Demande s'il entre dans les intentions du premier ministre de faire une déclaration au sujet du remaniement ministériel du 5 janvier 1940, p. 303. — Observation de M. Van Dieren, p. 303.

Déclare que la commission de l'instruction publique a désigné

M. Rombaut en qualité de rapporteur suppléant pendant la discussion du budget, le rapporteur, M. Matagne, étant appelé à faire partie du gouvernement, p. 307.

la fin de la discussion des articles du budget de l'instruction publique demande que les groupes aient le temps de délibérer avant le vote sur l'ensemble du budget, p. 578. — Assentiment du Sénat.

Debeuckelaere.

Ann. — Fait une rectification aux Annales parlementaires du Sénat du 6 février 1940 à propos d'une phrase qu'il a prononcée durant la discussion des articles du projet de loi tendant à saufgarder les intérêts des mobilisés, p. 494.

de Dorlodot (baron).

Ann. — Propose que la séance du 29 décembre soit levée à l'heure ordinaire et que le Sénat se réunisse le lendemain pour épuiser son ordre du jour, p. 272. — Observations de MM. Servais, le baron Moyersoen, le président, Vinck et Borginon, p. 273.

Ann. — Déclare retirer la proposition de loi qu'il avait déposée et relative à l'institution d'une taxe militaire, p. 307.

- Fait des observations au sujet des votes émis en commission sur les amendements au projet de loi d'impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels, p. 218.

Interpellations (suite)

Godding.

Ann. — Demande à M. le président quand le document contenant le rapport de M. le ministre des affaires économiques sera distribué, p. 438.

Propose le renvoi aux commissions réunies des finances et de la defence nationale, de la proposition de loi sui les requi-sitions militaires, p. 675. — Observations de MM. Fierlot, p. m., Borginon, Van Dieren, Servais, Deumelis, Van Remoor-tel, Housiaux, Flagey, Van Roosbroeck, p. 675 à 677.

— Déclare que s'il avait été présent au vote il aurait voté l'ordre du jour pur et simple déposé en conclusion a l'inter-pellat on de M. Borginon au sujet de l'interdiction du journa-nationaliste flamand Volk en Staat, p. 349.

— Signale une erreur matérielle commise lors du vote sur l'article 2 de la loi établissant un impôt spécial sur la partie exceptionnel e des bénéfices, p. 259, 260. — Observations de MM. Temmermans et Gutt, m. f., p. 260.

Ann. — Propose de limiter le temps de parole des orateurs à d'x minutes au cours de la discussion des articles du projet de loi établissant un impôt spécial sur la partie exceptionnelle des bénéfices, p. 262. — M. le président tait remarquer que c'est principalement le nombre d'orateurs qui est cause de la longueur de la discussion, p. 262.

Ann. — Signale que les travaux d'étaiement fait au pont du Pélican à Nieuport, entravent la circulation sur le canal et risquent de provoquer de graves inondations, p. 364. — M. Ma ag e, m. t. p., déclare qu'il vient de donner toutes les instructions nécessaires pour que le soir même la situation soit redevenue normale, p. 564, 565.

Rappelle son interpellation au sujet du paiement des traite-ments du personne, de la Caisse d'Epargue, et demande qu'elle soit ajournée, une solution semblant devoir intervenir, p. 944.

Fait une rectification à son discours prononce au cours de la discussion générale du budget des communications, p. 1024.

Ann. — Demande que le Sénat lui accorde la parole au cours de la discussion génerale des budgets militaires, quoiqu'il ait été absent au moment de son tour de parole, p. 54.

— Au cours de la discussion des articles du projet sur les baux à loyer, de très nombreux amendements étant déposés, demande que le projet so.t renvoyé en commission pour un examen complémentaire, p. 482. — Observations de M. Rolin qui combat cette proposition), Janson, m. j., p. 482, 483. — M. Orban retire sa motion, p. 482.

Ann. — Demande au gouvernement s'il n'a pas de déclaration à faire au sujet du conflit minier actuel, p. 215.

Rolin.

m. — Demande au ministre de la justice quels sont ces dispositions en ce qui concerne la discussion des projets de loi
relatifs aux mobilisés et aux baux à oyer, p. 168, 169. —
Observation de M. Soudan, m. j., qui déclare qu'il examine
les projets en ce moment, p. 169.

Demande que le projet de loi en faveur des mobilisés, dont
le rapport vient d'être déposé, soit inscrit à l'ordre du jour
de la séance du mercredi matin prochain, ainsi que le projet
sur les baux à loyer, p. 319, 320. — Assentiment du Sénat.

Observation de M. Van Remoortel, qui fait remarquer qu'il
faudra discuter le projet en faveur des mobilisés avant ceiui
sur les loyers, p. 320.

Met au point les circonstances dans lesquelles les débats sur

Met au point les circonstances dans lesquelles les débats sur les projets en faveur des mobilisés et sur les baux à loyers ont été ajournés au cours de la séance du matin, p. 357. — Observation de M. le président, p. 357.

Sobry.

— Signale qu'un pont sur le canal à l'entrée de Nieuport commence à s'écrouler depuis le matin même et demande qu'on prenne immédiatement les mesures en conséquence, p, 482. — M. Matagne, m. t. p., déclare que les services compétents de la Flandre occidentale s'en occupent, p. 482.

Ann. — Fait savoir au Sénat que M. Noël, sénateur communiste, a été exclu du parti communiste et en donne les motifs, p. 634. — Observations de M. Noël, p. 635.

Interpellations (suite)

Van Dieren.

Ann. — Fait une rectification au Compte rendu analytique de la séance de la velle (31 janvier 1940) au sujet d'une remarque du président, p. 433.

Demande que le Sénat ait le temps matériel d'étudier le rapport

Demande que le Sénat ait le temps matériel d'étudier le rapport du manate des artaires economiques sur sa gestion, avant d'aborder la discussion du budget des artaires economiques, p. 470. — Observation de M. le président, qui propose de discuter ce budget le mardi suivant, le Sénat etant toujours libre d'ajourner le débat s'il n'a pas eu le temps d'étuder le rapport du ministre, p. 470.

Demande si le ministre de l'instruction publique ne pourrait faire une déclarattion écrite au sujet de son budgei et de l'amendement de M. De Bruyn, p. 469 — Observation de M. Jos. De Ciercq, qui appuie cette demande, p. 409. — M. le président déclare qui u espère que M. le ministre Soudan pourra être présent au Sénat le mardi suivant et essime que le Sénat pourra remetire le débat de vingt-quatre heures après sa declaration, p. 470.

Demande qu'à la réunion en commun des commissions des coionies de la Chambre et du Sénat, tous les membres du Sénat puissent y assister comme prévu au règlement cu Sénat, p. 470. — Observations de M. le président tau sujet des réunions des commissions réunies); M. Leyniers (qui expose les motils pour lesques les commun et déclare que les membres du Sénat peuveat y assister), p. 470.

Demande que son groupe sort representé aux commissions examinant le budget extraordinaire et à celle examinant la question des ponts soudés, p. 773. — Obs-tvation de M. le president, qui déclare souhaitable que les commissions eorésentent fidèlement la physionomie de l'assembée et qu'il transmettra au minstre compétent le vœu de M. Van Dieren à qui de droit, p. 773. — M. Vanderpoorten, m. i., déclare qu'il transmettra au minstre compétent le vœu de M. Van Dieren à qui de droit, p. 773. — M. Vanderpoorten, m. i., déclare qu'il transmettra au minstre compétent le vœu de M. Van Dieren à qui de droit, p. 773. — M. Vanderpoorten, m. i., déclare qu'il transmettra au minstre compétent le vœu de M. Van Dieren à qui de droit, p. 773. — M. Vanderpoorten ne vœu de M. Van Dieren a qui de droit et la commission dite des ponts sou

Van Eyndonck.

Ann. — Demande que le Sénat examine et vote encore avant de se séparer pour les vacances de nouvel-an, le projet de loi prorogeant les lois d'amnistie des 28 ajut 1929, 31 octobre 1919 et 5 novembre 1921, p. 176. — Observations de MM. Pholien, le président, p. 176, 177.

Van Laerhoven.

— Demande que le gouvernement s'occupe d'urgence des grèves qui éclatent dans es mines du Borinage, du Bassia du Centre et de la région de Charleroi, p. 181. — Observation de M. Sap, m. af. èc. et cl. m., p. 181.

n. — Propose qu'après la discussion d'ensemble sur les projets financiers du gouvernement, le Sénat aborde la discussion du projet de loi instituant un impôt spécial sur les bénéfi es exceptionnels, p. 207. — Observations de MM. Henricot, baron Moyersoen, M. le président, p. 207. Au moment du vote sur la proposition de loi relative aux réquisitions mi itaires, demande que le vote soit reporté à 16 heures, son groupe désirant se réunir au préalable, p. 659. — Observations de M. De Boodt, p. 659.

Vos.

— Au sujet du manque de charbons dans la ville d'Anvers et des difficultés de réaprovis onnement, p. 683. — M. Sap, m. aí. éc., déclare qu'il répondra longuement le mardi suivant, p. 684 (voir la réponse du ministre dans la discussion du budget des affaires économiques). Ann.

Naturalisations.

RETRAIT DE DEMANDE DE NATURALISATION.

Notification du retrait de la demande de naturalisation introduite par le sieur Stakgold, p. 7.

Négoces. — V. Professons : Métiers et négoces.

Nomination de M. Van de Meulebroeck, bourgmestre de Bruxelles.

— V. Interpellations au nom de MM. Van Dieren et Finné.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre. — V. Guerre.

Office de liquidation des interventions de crise. — V. Finances : Crédit.

Ordre des pharmaciens, - V. Art de guérir.

Organisation judiciaire.

JUSTICES DE PAIX.

Compétence. — Proposition de loi complétant l'article 2 de la loi du 18 août 1887 et l'article 43bis de la loi du 25 mars 1876. — V. Droit commercial : Ventes à tempérament.

LANGUES.

Proposition de loi prorogeant les délais inscrits à l'alinéa 2 de l'article 64 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. - Nº 167. Proposition de M. Pholien.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 1066 (7 mai 1940).

Orphelins de la guerre. — V. Guerre : Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Pensions. - V. Budgets.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. - V. Assurances sociales.

Pétitions. - V. Chambres législatives : Sénat.

Pharmaciens (Ordre des). - V. Art de guérir.

Politique du gouvernement.

CHARBONNAGES. - V. Mines: Conflit minier.

PONTS ET CANAUX.

Communication de M. le ministre des travaux publics au sujet des ponts du canal Albert et des canaux de la Campine, p. 423, 424. — Observations de MM. Vos (qui demande si la commission du budget extraordinaire ne pourrait être convoquée pour examiner cette question); le président (qui estime qu'il n'est pas opportun d'instituer ce jour un débat public sur cette question, mais qu'il réunira la commission du budget extraordinaire aussitôt qu'il sera en possession du rapport sur les ponts), p. 424.

Motion d'ordre de M. Sobry, qui signale qu'un pont, dit du Pélican, sur le canal à l'entrée de Nieuport, commence de s'écrouler depuis le matin même et demande qu'on prenne immédiatement les mesures en conséquence, p. 482. — M. Matagne, m. t. p., déclare que les services compétents de la Flandre occidentale s'en occupe, p. 482.

Motion d'ordre de M. Leuridan, qui signale que les travaux faits au pont du Pelican, à Nieuport, entrave la circulation sur le canal et risque de provoquer de graves inondations, p. 564. — M. Matagne, m. t. p., déclare qu'il vient de donner toutes les instructions nécessaires pour que le soir même la situation soit redevenue normale, p. 564, 565.

POLITIQUE CHARBONNIÈRE. - V. Interpellations au nom de MM. Guinotte et Olyff.

PROJETS FINANCIERS ET FISCAUX. - V. Budget des voies et moyens et les divers projets d'impôts.

Remaniement ministériel DU 5 Janvier 1940. — V. Ministres et départements ministériels.

Ponts et canaux. -- V. Politique du gouvernement.

Président du Sénat.

. V. aussi : Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif,

Ann. - M. Gillon est proclamé président du Sénat, p. 4.

M. Gillon est prociame president du Senat, p. 4.
M. Gillon prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 4, 5.
Annonce au Sénat le décès de M. Max, bourgmestre de Bruxelles, ministre d'État, et rend hommage aux vertus civiques du disparu pendant les années de la guerre 1914-1918, p. 5, 6.
Fixation de l'ordre du jour : A la fin de la séance d'ouverture de la session ordinaire 1939-1940, rappelle l'urgence de la discussion des budgets dans les circonstances particulièrement graves du moment, msiste pour que les commissions fassent

discussion des budgets dans les circonstances particulièrement graves du moment, insiste pour que les commissions fassent diligence dans le dépôt des rapports et estime que l'examen des budgets pourrait être entamé le mardi suivant, p. 8. — Se déclare d'acocrd avec la suggestion de M. le baron Moversoen de convoquer le Sénat dès que les commissions auront déposé leurs rapports, p. 8.

Procedure parlementaire : Interpellations. Au moment du développement d'une interpellation de MM. Van Dieren et Finné, rappelle les nouvelles dispossions réglementaires concernant les interpellations : trente minutes pour le développement de l'interpellation; réponse du ministre, droit de priorité de l'interpellateur pour répondre au ministre avec dix minutes de temps de parole maximum, ainsi que dix minutes accordées à trois autres orateurs, p. 34.

Président du Sénat (suite)

Interpellation de M. Van Dieren au sujet de la nomination de M. Van de Meulebroeck en qualité de bourgmestre de Bruxelles. M. Devèze, m. i., déclarant que l'interpellateur pourra
faire ses observations pendant la discussion du budget de
l'intérieur, fait remarquer qu'il avait été décidé de ne plus
joindre des interpellations à des budgets, p. 11. — Observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 29. — Vote
sur les ordres du jour déposés en conclusion: Observations
au sujet de la priorité et invite les membres à faire un effort
de conciliation, p. 60. — Observations au sujet de la longueur
des débats, p. 61.

des debats, p. 01.

Budgets militaires pour l'exercice 1940. Discussion générale, Observation: Insiste pour que les orateurs ne dépassent pas leur temps de parole, p. 85. — Observation: Divers orateurs venant encore de se faire inscrire dans la discussion des articles et des amendements étant déposés, propose que le Sénat entende encore ce jour (12 décembre) trois orateurs et poursuive la discussion des budgets militaires le lendemain après-midi, p. 87. — Propose de clore la liste des orateurs dans la discussion générale, tous les groupes ayant pu faire connaître leur opinion, p. 91. connaître leur opinion, p. 91.

Projets financiers du gouvernement. Observation au sujet d'une discussion d'ensemble sur ces projets, p. 173. — Discussion rojets financiers du gouvernement. Observation au sujet à une discussion d'ensemble sur ces projets, p. 173. — Discussion générale d'ensemble. Observation : Demande aux membres de rester en séance jusqu'à la fin pour que le Sénat soit encore en nombre pour décider alors de prolonger la séance du jour ou de tenir deux séances te lendemain, p. 205.

ou de tenir deux séancès le lendemain, p. 205.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus et établissant un impôt spécial sur la partie exceptionnelle des bénéfices. Observation au sujet du texte à prendre comme base de discussion, p. 241. — Discussion des articles. Propose au Sénat de terminer ce jour la discussion du projet et de discuter les autres projets financiers le lendemain, p. 251. — Motion d'ordre de M. Laboulle, proposant de limiter le temps de parole des orateurs. Fait remarquer que c'est surtout le nombre d'orateurs inscrits qui est cause de la longueur de la discussion, p. 262. — A la fin de la discussion des articles, propose que la commission des finances se reunisse immediatement pour que le Senat puisse proceder le jour même au vote en seconde lecture sur les articles amendés, p. 272. — Observation au sujet de paroles prononcées par certains orateurs, p. 293.

A la fin de la séance du 29 décembre 1939, remercie les diffé-

A la fin de la séance du 29 décembre 1939, remercie les différents orateurs qui, au nom des groupes de l'assemblée, lui ont témoigné de leurs félicitations pour la façon dont il a conduit les débats; remercie également les différents services du Sénat pour le travail accompli et exprime à tous ses souhaits pour l'année 1940, p. 299.

Communication du gouvernement au sujet du remaniement ministériel du 5 janvier 1940. Observation : Déclare qu'il n'est pas d'usage que les communications gouvernementales soient discutées, mais qu'une interpellation pourrait y être greffée, p. 310.

Interpellation de M. Borginon au sujet de l'interdiction du journal nationaliste flamand Volk en Staat et du traitement infligé
aux soldats flamands. Discussion. Observation: Demande aux
membres de l'assemblée de garder leur calme, p. 329. —
Rappelle à l'ordre M. Leuridan et le menace d'expulsion,
p. 330. — Les interruptions continuant, annonce qu'il va suspendre la séance et demander pendant cette suspension de
séance aux chefs des nationalistes flamands s'ils prennent la
responsabilité de l'attitude indécente des membres de leur
groupe, p. 330. groupe, p. 330.

Budget du travail et de la prévoyance sociale pour l'exer-cice 1940. Discussion générale. Observation : Propose de clôturer la liste des orateurs et de terminer cette discussion le jeudi suivant, p. 349. — Observation au sujet de l'absence des orateurs inscrits par suite de séance de commission, p. 358.

Décès de Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'université catholique de Louvain. Annonce sa mort au Sénat et prononce son éloge funèbre, p. 494.

Projet de loi tendant à sauvegarder, pendant la durée du temps de guerre, les droits des citoyens appelés ou rappelés sous les armes. Au moment où la discussion de ce projet est abordée, la remise du débat étant demandée, tient à dégager les responsabilités du bureau dans la remise du débat, p. 356.

Budgets des finances et de la dette publique pour l'exercice 1940.
Discussion générale d'ensemble. Observations: Demande que les orateurs soient brefs pour que la discussion puisse être terminée le lendemain ou le mardi suivant, p. 585.

Votes sur les budgets. Observation au sujet des votes sur les budgets et des conditions dans lesquelles certains de ceux-ci ont eu lieu; déclare qu'il ne se prêtera jamais à aucune manœuvre et que l'absenteisme seul est responsable de certains incidents; demande en conséquence aux membres de rester en séance jusqu'à la fin de celles-ci, p. 604, 605.

Président du Sénat (suite)

udget des affaires économiques pour l'exercice 1940 et projet de loi allouant des crédits pour le ravitaillement. Discussion générale d'ensemble. M. Harmegnies interrompant continuellement le discours du ministre des affaires économiques, le rappelle à l'ordre, p. 658. — Consulte le Sénat sur le point de savoir si, pour terminer la uncussion ou budget dans les délais réglementaires, il désire prolonger les séances ou tenir des séances du matin, p. 666, 667. — Observations au sujet des orateurs inscrits qui sont absents, p. 685. — Observations au sujet des orateurs absents au moment de leur tour de parole, rappelle les dispositions réglementaires en la mafière et demande que le Sénat, à titre exceptionnel, l'autorise à réinscrire les membres absents dans cette discussion, ceux-ci étant presque tous de l'opposition, p. 705, 706. — M. Tincler interrompant à de nombreuses reprises le discours de M. Bouilly, le rappelle à l'ordre, p. 742. — M. Tincler n'acceptant pas son rappel à l'ordre, consulte le Sénat, puis, après les explications de M. Tincler, propose de l'annuler, p. 743. Budget des affaires économiques pour l'exercice 1940 et projet après 16 p. 743.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 12 mai 1927 sur les réquisitions militaires. Motion d'ordre de M. Godding pro-posant le renvoi en commission de sa proposition. Met au point la procédure que le Sénat va devoir inaugurer, insistant sur le fait que si le projet, dont l'article unique est voté, était renvoyé en commission, cela ne pourrait constituer un pré-

cédent, p. 676.

Budget des non-valeurs et remboursements pour l'exercice 1940.
Discussion des articles. Art. 29 et amendements, Le gouvernement ayant posé la question de confiance et divers membres demandant une suspension de séance pour que les groupes puissent délibérer, suspend la séance, p. 794.—A la reprise de la séance, fait des observations au sujet des circonstances qui ont amené la suspension et prie les groupes de désigner. Jun des leurs pour faire une court désigner. de désigner l'un des leurs pour faire une courte déclaration avant le vote, p. 794.

constances qui ont amené la suspension et prie les groupes de désigner l'un des leurs pour faire une courte déclaration avant le vote, p. 794.

Annonce au Sénat le décès de M. Sap, ministre des affaires économiques, des classes moyennes et du ravitaillement et prononce son éloge funèbre, p. 855, 859.

Projet de loi relatif à la défense des institutions nationales. Discussion générale. Observations: Fait remarquer à diverses reprises à M. Tincler qu'il ne peut sortir du projet en discussion, p. 861, 862. — M. Van Dieren demandant que la séance soit levée et l'appel nominal sur cette demande, le Sénat n'étant plus en nombre, fait appel à la courtoisie des membres de l'opposition pour que les débats puissent continuer, p. 874. — L'appel nominal ayant révélé que le Sénat n'était plus en nombre pour siéger, lève la séance, p. 874.

A la fin de la dernière séance avant les vacances de Pâques, rend hommage à M. Lalemand, doyen d'âge, et lui présente les félicitations du Sénat à l'occasion de ses 85 ans, p. 934.

Budget des communications pour l'exercice 1940 et projets de loi y annexés. Discussion générale. Observation au sujet de l'absentéisme des sénateurs, p. 1029.

Budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général Ruanda-Urundi pour 1940 et autres projets coloniaux. Discussion générale. Observations, p. 1109, 1110.

Interpellation de MM. Rolin, Buisseret et le baron Notinomb sur la po itique suivie par le gouvernement à l'égard de certains étrangers. Fait part au Sénat du vœu des interpellateurs qu'une partie de leur interpellation seit traitée à huit clos par le Sénat; attire l'attention de l'assemblée sur les articles du règlement relatifs aux interpellations, fait remarquer que si le comité secret est décidé, il devrait porter sur l'interpellation entière et propose au Sénat, par application de l'article 33, 4°, de décider que l'intervenir dans la discussion et propose de fixer la discussion en comité secret le jeudi suivant, à 15 h. 30, p. 1124.

Violation du territoire belge par l'Allemagne, ren

Procédure pénale.

RÉHABILITATION DES CONDAMNÉS.

Proposition de loi modifiant la loi du 25 avril 1896 relative à la réhabilitation des condamnés.

Doc. - Nº 106. Proposition de M. Rolin. Nº 115. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Nº 125. Amendements du gouvernement.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 580 (21 février 1940).
 Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 778 (7 mars 1940).
 Le Sénat décide l'ajournement de cette proposition jusqu'après les vacances de Pâques, p. 889.

Professions.

MÉTIERS ET NÉGOCES.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et des negoces.

Doc. - Nº 71. Rapport de M. Houben.

Ann. - Dépôt du 1apport par M. Houben, p. 318 (18 ianvier 1940).

Protection aérienne passive. — V. Budgets.

Questeurs du Sénat. - V. Chambres législatives-Sénat.

R

Radiodiffusion. - V. Impôts,

Régie des télégraphes et téléphones. - V. Télégraphes et téléphones

Règlements d'atelier. — V. Travail.

Réhabilitation des condamnés. - V. Procédure pénale.

Réquisitions militaires. - V. Armée.

Résorption du chômage. — V. Chômage et résorption du chômage.

Roulage.

Taxe de roulage : modification en faveur des mobilisés. — V. Impôts : Impôts directs.

Sabena. - V. Transports.

Salaires. - V. Travail.

Sciences. - V. Arts, sciences et lettres.

Secrétaire du Sénat. - V. Chambres légis'atives-Sénat : Bureau définitif.

Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Sociétés commerciales. — V. Droit commercial.

Successions. - V. Droit civil.

T

Taxes. - V. Impôts.

Taxe militaire. - V. Armée : Milice.

Taxe de roulage : Modification en faveur des mobilisés. — V. Impôts : Impôts directs.

Télégraphes et téléphones.

Compte de prévision. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice financier 1940.

Doc. - Nº 128. Rapport de M. Gabriel.

N° 129. Rapport de M. le chevalier Dessain sur les comptes de l'I. N. R. pour 1938.

n. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 février 1940, p. 618. — Le projet est renvoyé à la commission des P. T. T.
Dépôt du rapport par M. Gabriel, p. 865 (19 mars 1940).
Dépôt, par M. le chevalier Dessain, du rapport concernant les comptes de l'I. N. R. pour l'exercice 1938, p. 865 (19 mars 1940).

(19 mars 1940).

V., pour la discussion générale, la discussion d'ensemble du budget des communications pour l'exercice 1940.

Les articles des comptes de prévision sont adoptés sans observations, p. 1031. — V. annexe aux Annales parlementaires de la Chambre des représentants, séance du 21 février 1940.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1031.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 13 et 1 abstention, p. 1048 (25 avril 1940). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1048. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Transports.

CHEMINS DE FER.

S. N. C. B. — Dépenses de premier établissement. — Projet de loi autorisant la S. N. C. F. B. à contracter un emprunt de 150,000,000 de francs pour couvrir des dépenses de premier établissement.

Doc. - Nº 142. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes. Transmis par la Chambre des représentants le 14 mars 1940, p. 858. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

ports.
Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 940 (16 avril 1940).
V., pour la discussion générale, la discussion d'ensemble sur le budget des communications pour l'exercice 1940.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1031, 1032.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 15 et 1 abstention, p. 1048 (25 avril 1940). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1049. — Le projet est soumis à la sanction royale.

à la sanction royale.

Relevé des travaux de premier établissement à commander en 1940 par la S. N. C. F. B.

Ann. - Transmis par M. le ministre des communications, p. 7.

Chemins de fer concédés. — Projet de loi relatif au rachat des chemins de fer concédés de Braine-le-Comte à Gand, de Hal à Ath et de Tournai à Jurbise, ainsi que de la jonction belge-prussienne (Welkenraedt).

Nº 55. Projet transmis par la Chambre des représentants. Nº 63. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes.

n. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1939, p. 172. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 251 /28 décembre 1939).

Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 291.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre 2, p. 297 (29 décembre 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

S. A. B. E. N. A.

Projet de loi modifiant l'assistance financière de l'Etat à la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne (Sabena) pour l'exercice 1939, fixant le statut de cette société et l'autorisant à modifier ses statuts en consequence.

- Nº 149. Projet transmis par la Chambre des représen-Doc. tants.

 Transmis par la Chambre des représentants le 18 avril 1940,
 p. 986 (23 avril 1940).
 Le projet est renvoyé à la commission des transports. Ann.

AUXILIAIRE OU ASSISTANT SOCIAL.

Proposition de loi sur la protection du titre d'auxiliaire ou d'assistant social.

Doc. — N° 99. Proposition de Mile Baers. N° 172. Rapport de M. Rombaut.

Ann. — Prise en considération et renvol à la commission de la justice, p. 533 (15 février 1940).

Travail (suite)

CONVENTIONS INTERNATIONALES. - V. Affaires étrangères : Travail.

FONDS DE SOLIDARITÉ.

Projet de loi portant institution d'un Fonds de solidarité.

Doc. - Nº 171. Projet du gouvernement.

— Dépôt du projet par M. Balthazar, m. t. et p. s. (7 mai .940). — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

RÈGLEMENTS D'ATELIER.

Proposition de loi portant modification des articles 1", 2 et 7 de la loi du 15 juin 1896 sur les reglements d'atelier.

oc. - Nº 90. Proposition de M. Roland.

Prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 438 (6 février 1940).

Réglementation du paiement. — Proposition de loi modifiant et complétant la loi du 16 août 1887 portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers.

Doc. - Nº 23. Rapport de M. Servais.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Servais, p. 84 (12 décembre 1939.) M. le président annonce que des amendements du gouvernement viennent de parvenir et demande à l'auteur de la proposition d'en donner lecture au Sénat. Propose que le Sénat déroge au règlement et passe immédiatement à la discussion générale, p. 222. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Roosbroeck (qui expose la portée de sa proposition de loi et souhaite qu'un jour on arrive à la suppression des pourboires); Servais, rapp. (qui engage le Sénat à adopter la proposition, amendée par le gouvernement); Gabriel (qui appuie la proposition de loi), p. 222, 223. — La discussion générale est close.

M. le président propose l'auteur de la proposition de loi et le

M. le président propose, l'auteur de la proposition de loi et le rapporteur étant d'accord pour se rallier au texte proposé par le gouvernement, de prendre ce texte comme base de la discussion des articles, p. 223. — Assentiment du Sénat.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 223, 224. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 115 membres présents, p. 296, 297 (29 décembre 1939). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SALAIRES : SAISIE. - V. Droit commercial : Ventes à tempérament.

Travailleurs frontaliers. — V. Affaires étrangères : Travail.

Ventes à tempérament. — V. Droit commercial.

Vice-président de Sénat. — V. Chambres législatives : Sénat & Bureau définitif.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.